

À l'occasion de la célébration du 72^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, «Le Courrier d'Algérie» annonce à ses fidèles lecteurs et annonceurs qu'il ne paraîtra pas demain dimanche.

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro
Vendredi 30 - Samedi 31 octobre 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6886 - 23^e année

COUPE D'ALGÉRIE MILITAIRE DE FOOTBALL



Le Président supervise la finale de la 54e édition

P 24

HATTAB AUX CADRES DU SECTEUR DU TRAVAIL :

« Je veux des résultats, pas des justifications »

P 4

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE 2026



La campagne s'ouvrira le 5 novembre

P 4

SUSPENSION DES IMPORTATIONS Seuls concernés les bovins de reproduction et d'engraissement

P 5

SÉLECTION NATIONALE La FAF renouvelle sa confiance en Hemdani

P 11

HIPPODROME BAZER SAKHRA - EL EULMA, CET APRÈS-MIDI À 16H00

La vitesse en juge de paix

P 21

SAHARA OCCIDENTAL

Mettre fin à la dernière colonie en Afrique

► DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE EN AFRIQUE

Tebboune salue le rôle joué par la Russie

► DES DIZAINES DE MILLIERS DE SAHRAOUI À L'UNISSON :

« L'autodétermination, rien que l'autodétermination »

LIRE EN PAGES 3 & 6



► LE MAE MALIEN DEPUIS MOSCOU :

« Alger et Bamako ont dépassé la période d'incompréhension »

P 2

Ph: DR

L'ÉDITO

Tout ou presque, a été dit sur le déclenchement de la Guerre de libération nationale. Il ne reste, en apparence, que quelques « petits » détails qui sont en réalité stratégiquement très importants. Ce soir à minuit, nous célébrerons le 72^e anniversaire du début de la reconquête de notre patrie, l'Algérie. C'est en effet dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} Novembre 1954 que les premiers moudjahidine ont mené, simultanément et sur l'ensemble du territoire, des actions armées. À l'époque, François Mitterrand qui était ministre de l'Intérieur, venait de rentrer à Paris après une visite « d'inspection » en Algérie. Ni lui, ni personne ne pouvait se douter de quoi que ce soit. L'Algérie était colonisée depuis plus d'un siècle. Bien que les résistances algériennes n'avaient jamais cessé, toutes ont été réprimées sauvagement. Les dirigeants français étaient loin, très loin de penser au génie des concepteurs de ce soulèvement pas comme les autres. Il faut signaler que le 1^{er} Novembre était l'aboutissement d'une minutieuse préparation. La première réunion dite des 22, tenue le 24 juin 1954 à

Les « six » et les 4 questions

El-Madania (ex-clos salemnier) a décidé le passage à l'action armée. Elle a également procédé à la désignation des six membres chargés de préparer et diriger, collégialement (confirmée publiquement par la photo des six), la lutte armée. Bref, ce sont les six Chefs de la révolution qui ont décidé, lors de leur réunion du 23 octobre 1954 à Raïs Hamidou (ex : pointe pescade), de la date du 1^{er} Novembre ainsi que du message destiné à la population algérienne et à l'opinion internationale. Il faut reconnaître que le défi était de taille. La portée nationale de la reconquête fut exprimée par les multiples et simultanés points d'action armée à travers le territoire national. En second lieu se posait la question de l'armement. Il fal-

lait le prendre à l'ennemi en attendant de le compléter après le rayonnement de la révolution armée sur la scène internationale. En effet et dès le 18 avril 1955 une délégation du FLN conduite par Hocine Aït Ahmed a participé à la conférence, afro-asiatique, de Bandung en Indonésie. Ensuite, il leur fallait choisir une date du déclenchement. Ce fut le 1^{er} Novembre. Pourquoi ? D'abord, en France c'est un jour férié. De plus, cette année-là c'était un lundi. Cela se traduisait par un week-end où le samedi on peut se reposer et récupérer. C'est-à-dire, mettre de son côté une précieuse donnée du potentiel relâchement de la vigilance coloniale. Ce qui a merveilleusement bien fonctionné. Le quatrième point important était celui des effectifs à aligner face aux forces militaires françaises. Le chahid Larbi Ben M'Hidi l'a expliqué aux journalistes au lendemain de son arrestation : « mettez la révolution dans la rue et le peuple l'adoptera ! ». Ce qui fut le cas. Les moudjahidine de 1954 sont vite devenus une véritable Armée de libération nationale. De quoi être très fiers et éternellement reconnaissants à nos valeureux chouchou et moudjahidine !

Zouhir Mebarki

LE MINISTÈRE MALIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DEPUIS MOSCOU :

« Alger et Bamako ont décidé de dépasser la période d'incompréhension »

Dans une interview exclusive à RT en français, le ministre malien des Affaires étrangères Abdoulaye Diop a affirmé qu'Alger et Bamako ont décidé de dépasser la période d'incompréhension et d'ouvrir une nouvelle page dans leurs relations bilatérales qui s'inscrivent dans le cadre de la coopération, le respect de la souveraineté, la non-ingérence et la sécurité régionale.



Abdoulaye Diop, ministre malien des Affaires étrangères

Il faut souligner que cette sortie de Abdoulaye Diop, en marge du Sommet Russie - Afrique, qui s'est tenu à Moscou, et auquel le Mali et l'Algérie ont participé, est intervenue dans le contexte du déploiement militaire de l'ANP au Niger pour protéger les intérêts énergétiques communs aux deux pays. Elle traduit la volonté d'Alger et de Bamako de reprendre le dialogue et la consolidation des relations bilatérales et celles de l'Algérie avec les pays de l'AES (alliance des Etats du Sahel + Mali, Niger et Burkina Faso+), pour faire face aux défis auxquels sont confrontés les peuples de cette région du continent africain.

Le ministre malien Abdoulaye Diop a rappelé l'importance des relations fraternelles entre les peuples des deux pays affirmant : « je dois dire que l'Algérie et le Mali sont des pays voisins, unis par une géographie, mais aussi par l'histoire et beaucoup de facteurs ». Les relations avec l'Algérie ont connu une période

de de tension après le retrait des nouvelles autorités de Bamako de l'accord de paix d'Alger qui avait mis fin à plusieurs épisodes de guerre fratricides dans le nord du Mali, et après l'affaire du drone malien abattu par l'armée algérienne alors qu'il avait franchi l'espace aérien algérien. Depuis, les relations se sont apaisées et Alger et Bamako conscientes des dangers que représentent les ingérences étrangères dans les affaires intérieures des peuples de la région, ont décidé de reprendre les relations par le retour des ambassadeurs des deux pays à leurs postes respectifs et de renouer le dialogue politique pour faire face aux manipulations des ennemis communs. Les tensions sécuritaires aux frontières, les alliances contre nature conclues entre un acteur de la région notoirement hostile, pour ne pas nommer le Makhzen, et des forces étrangères à la région

(le clan libyen de Haftar, Israël et les Émirats), ont poussé les autorités des deux pays à conjuguer leurs efforts pour faire face à toutes les menaces.

Abdoulaye Diop a rappelé que, dès les premiers mois qui ont suivi l'accession à l'indépendance, la jeune République du Mali avait soutenu la lutte de libération de l'Algérie, et que la ville de Gao, au nord du Mali, avait abrité le quartier général du Front de libération nationale. Tout en reconnaissant l'existence de divergences récentes, le ministre a insisté sur la volonté des présidents malien et algérien, Assimi Goïta et Abdelmadjid Tebboune, de « tourner la page d'incompréhension et d'ouvrir un nouveau chapitre dans leurs rapports bilatéraux. La nouvelle étape, selon lui, est « fondée sur le respect de la souveraineté de nos pays, sur le respect mutuel que nous devons en tant que pays, en tant que

nation, sur aussi la non-ingérence dans les affaires intérieures de l'autre pays », a-t-il souligné.

Diop a estimé que les deux pays partagent aussi la détermination d'œuvrer ensemble « pour la paix, la stabilité et la sécurité de notre région pour pouvoir contrer toutes les menaces, dont le terrorisme, qui s'oppose à cet espace-là ». Il s'est montré convaincu que les deux pays sont capables d'agir « main dans la main, dans la sincérité, dans le respect mutuel », afin de faire face aux différents défis et de permettre au peuple malien et au peuple algérien de « vivre dans un espace sécurisé, mais aussi dans un espace où la prospérité sera partagée entre tous les enfants de cet espace ». Il faut préciser dans ce contexte que l'Algérie, grâce à une diplomatie éclairée a su déjouer le piège de l'isolement dans lequel voulaient l'enfermer ses ennemis et les parties hostiles, en créant des clivages avec ses voisins, les pays de la région du Sahel. Aujourd'hui ses relations avec le Mali ont repris de plus belle, la coopération, notamment sécuritaire avec le Niger a connu un nouvel élan avec l'envoi d'une escadrille de chasseurs bombardiers pour faire échouer la tentative de coup d'état dans ce pays et par l'envoi d'un contingent de l'ANP pour épauler l'armée nigérienne dans sa lutte contre le terrorisme islamiste alimenté par des parties étrangères. Les relations avec le Burkina Faso connaissent la même dynamique de relance, note-t-on.

Slimane B.

SÛRETÉ DE TAMANRASSET 69 kg de cocaïne saisis

Les services de la Sûreté nationale à Tamanrasset ont démantelé un réseau criminel organisé transnational spécialisé dans le trafic illicite de drogues, avec l'arrestation de deux de ses membres et la saisie de 69 kg de cocaïne. L'opération, menée par les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la sûreté de wilaya, a permis de déjouer un projet d'acheminement d'une cargaison de cocaïne depuis une wilaya du Sud vers les régions du Nord du pays. Les investigations ont conduit à l'interception d'un camion frigorifique soupçonné d'être utilisé pour le transport de la drogue. La fouille minutieuse du véhicule a permis de découvrir les 69 kg de cocaïne, dissimulés dans différentes cavités et parties de sa structure. L'intervention, menée sous la supervision du parquet compétent, a également abouti à la récupération d'une somme de 410 millions de centimes en monnaie nationale, ainsi que d'un véhicule utilitaire lié à l'activité criminelle.

S. O.

PAIX ET STABILITÉ AU SAHEL La Finlande reconnaît le rôle central de l'Algérie

Le ministre d'État, doyen de Djamaâ El-Djazaïr, Mohamed Maâmour Al-Kacimi Al-Hassani, a reçu, jeudi à Alger, l'envoyé spécial de la Finlande pour le Sahel et l'Afrique de l'Ouest, Petri Olavi Salo, accompagné d'une délégation, dans le cadre de sa visite en Algérie. Les discussions ont porté sur les efforts de l'Algérie, notamment à travers Djamaâ El-Djazaïr, dans la lutte contre l'extrémisme intellectuel et les discours de haine. À ce titre, le doyen a mis en avant une approche fondée sur la modération et l'équilibre, intégrant les dimensions de la sécurité sociétale et du développement durable. Il a également salué l'engagement humanitaire de la Finlande et l'intérêt de sa politique étrangère pour les enjeux du Sahel. Abordant le dialogue entre les cultures et les civilisations, Mohamed Maâmour Al-Kacimi Al-Hassani a estimé que sa réussite nécessitait un référentiel commun de valeurs morales, appelant les pays à conjuguer leurs efforts pour préserver les principes humanitaires et favoriser le rapprochement entre les peuples. Il a, dans ce contexte, dénoncé le double standard dans le traitement des causes justes, ainsi que les législations injustes portant atteinte aux droits des familles et des minorités musulmanes dans certaines sociétés occidentales.

De son côté, Petri Olavi Salo a salué le rôle de l'Algérie dans la promotion de la paix au Sahel, exprimant son adhésion aux positions présentées par le doyen. Il a réaffirmé l'engagement de son pays en faveur du dialogue et d'une coexistence fondée sur l'égalité, sans discrimination raciale ou religieuse. L'émissaire finlandais a également insisté sur l'importance d'associer les responsables religieux et les jeunes aux programmes d'éducation, de consolidation de la paix et de promotion du vivre-ensemble. À l'issue de la rencontre, il a visité les différentes structures de Djamaâ El-Djazaïr, où il a reçu des explications sur son architecture et les missions de ses institutions religieuses, scientifiques et culturelles.

S. O.

GOUVERNANCE, LÉGISLATION ET ADMINISTRATION PUBLIQUE

Nos sénateurs et députés formés en Chine

La quatrième session de formation, destinée aux membres et cadres des deux Chambres du Parlement algérien, le Conseil de la nation et l'Assemblée populaire nationale, a pris fin mercredi 28 octobre 2026 à Nanchang, en Chine, après deux semaines de travaux, du 15 au 28 octobre. Organisée par le ministère chinois du Commerce et accueillie par le Collège professionnel des langues étrangères et du commerce international du Jiangxi, cette session visait à renforcer les échanges d'expertises et à permettre aux participants de découvrir l'expérience chinoise dans plusieurs domaines liés à l'action publique.

LES EXPÉRIENCES INSTITUTIONNELLES ET ÉCONOMIQUES

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le vice-président de l'APN, Hadj Henni Ibrahim, a souligné que cette formation constituait une

opportunité de s'imprégner de l'expérience chinoise en matière de gouvernance, de législation et d'administration publique, afin d'enrichir l'action parlementaire. Il a également mis en avant la profondeur des relations d'amitié et du partenariat stratégique global entre l'Algérie et la Chine, ainsi que leur volonté commune d'élargir les perspectives de coopération bilatérale. Le programme a porté sur plusieurs axes, notamment les expériences parlementaire et politique, le développement économique, la réforme et l'ouverture, l'édification des institutions et la modernisation de la gouvernance. Les participants ont également abordé la formulation des politiques publiques et les missions législatives et de contrôle des institutions parlementaires, en particulier le suivi de l'action gouvernementale, l'évaluation des politiques publiques et l'examen et le contrôle du budget. La session a également consacré une partie de ses travaux

à l'initiative « La Ceinture et la Route », à ses dimensions économiques et stratégiques et à son rôle dans le développement des partenariats, la promotion de la coopération internationale et le développement partagé. Hadj Henni Ibrahim a, enfin, souligné que tirer profit de l'expérience chinoise ne signifie pas la reproduire, mais plutôt en retenir les enseignements et les méthodes en tenant compte des spécificités de chaque pays. Il a notamment évoqué l'importance de l'investissement dans le capital humain, de la valorisation de l'histoire, du patrimoine, de la culture et des ressources nationales, ainsi que des potentialités de la jeunesse. Autant de leviers qui, soutenus par une vision claire et une gestion efficace, peuvent contribuer au développement et au renforcement de la coopération algéro-chinoise au service des intérêts communs.

Ania N.

SAHARA OCCIDENTAL

Mettre fin à la dernière colonie en Afrique

Au troisième Sommet Russie-Afrique, à Moscou, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé que la sécurité et la stabilité du continent africain restent indissociables du règlement de la question du Sahara occidental, dernier processus de décolonisation en Afrique toujours inachevé.



Il a salué la position constante de la Russie en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et son soutien au processus conduit sous l'égide des Nations unies. « La fin des derniers vestiges du colonialisme en Afrique demeure une condition essentielle à l'instauration d'une paix durable sur le continent » ; C'est le message porté par le président de la République dans une allocution lue par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, à l'occasion du troisième Sommet Russie-Afrique organisé à Moscou. « La consolidation de la sécurité et de la stabilité sur notre continent passe impérativement par l'élimination des derniers vestiges du colonialisme en Afrique, à savoir la question du Sahara occidental », a affirmé Abdelmadjid Tebboune. Il a rappelé que l'Afrique, forte de son histoire de lutttes contre le colonialisme, l'exploitation et l'imposi-

tion du fait accompli, demeure attachée au principe de l'autodétermination et au respect de la légalité internationale. Dans ce contexte, le Président de la République a salué les efforts du Conseil de sécurité ayant abouti à la reprise, au début de cette année, des négociations entre les deux parties au conflit, sous l'égide des Nations unies. Il a également exprimé la reconnaissance de l'Algérie à la Fédération de Russie pour sa position constante en faveur du droit à l'autodétermination et son engagement à soutenir le processus onusien ainsi que les efforts de l'Envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies. L'objectif, a-t-il souligné, est de parvenir à un règlement politique juste, durable et mutuelle-

ment acceptable, conformément à la Charte des Nations unies et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Réaffirmant le soutien de l'Algérie à ce processus, Abdelmadjid Tebboune a insisté sur le fait qu'aucune solution juste et durable ne saurait être envisagée en dehors d'un règlement politique consensuel garantissant au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination.

LA SOUVERAINETÉ ET LE DIALOGUE, PILIERS DE LA STABILITÉ

Abordant plus largement les défis sécuritaires du continent, le président de la République a mis en garde contre les ingérences étrangères dans les affaires intérieures des États africains. Quels que soient leurs prétextes, celles-

ci contribuent, selon lui, à alimenter les tensions, accentuer les divisions et prolonger les crises, au détriment de la paix, de la sécurité et du développement. « La véritable stabilité ne peut être importée ni imposée par la force », a-t-il affirmé, estimant qu'elle repose sur le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États, ainsi que sur un dialogue politique inclusif conduit par les peuples eux-mêmes. Le Chef de l'État a enfin souligné que la sécurité et la stabilité en Afrique ne peuvent être dissociées d'un développement socio-économique inclusif, estimant que ces deux dimensions doivent avancer conjointement pour garantir une paix durable sur le continent.

Ania N.

RUSSIE - AFRIQUE

Partenariat sur un pied d'égalité

À l'issue des travaux du 3ème Sommet Russie-Afrique qui ont pris fin, jeudi soir à Moscou, un mécanisme d'action visant à approfondir le partenariat dans 19 domaines a été adopté. Il concerne, notamment, la sécurité, l'intelligence artificielle, l'agriculture, le commerce et les soins de santé, dans le cadre du plan d'action du Forum du partenariat Russie-Afrique pour la période 2027-2029. L'importance d'un dialogue politique permanent, de la participation institutionnelle et de la coordination sur les questions régionales et internationales, y compris la coopération au sein des Nations unies, sont soulignées par le plan d'action qui réaffirme l'engagement commun à renforcer le dialogue et à promouvoir la coopération dans les domaines d'intérêt commun. Le partenariat russo-africain repose sur deux piliers essentiels : la paix et la sécurité.

Le plan d'action propose des activités portant notamment sur la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée transnationale, l'échange d'expériences et le renforcement des capacités institutionnelles, en soutien à l'initiative de l'Union africaine (UA) visant à "faire taire les armes en Afrique à l'horizon 2030". En outre, le plan d'action définit les sciences, les technologies et l'innovation comme des domaines importants de coopération, notamment l'intelligence artificielle (IA), la transformation numérique, la sécurité cybernétique et les technologies spatiales. Il prévoit

aussi la réalisation de recherches conjointes et la mise au point de systèmes d'alerte précoce fondés sur l'IA pour prévenir les risques de conflits, les urgences de santé publique et les catastrophes naturelles. Autres points essentiels du plan d'action : la coopération sur l'énergie, les infrastructures de transport, l'agriculture, la gestion des ressources en eau, l'adaptation aux changements climatiques, la santé, l'éducation, le commerce et l'investissement ; renforcement des capacités, échange de connaissances, partenariats académiques et développement des compétences techniques dans les pays africains ; échanges dans les domaines de la culture, du sport et de la participation des jeunes ; protection de l'enfance et préservation du patrimoine culturel. Le Sommet Russie-Afrique a adopté également une déclaration commune axée sur l'édification d'un monde multipolaire, le renforcement de la représentation africaine au sein des organisations internationales et la promotion d'un partenariat équitable, ainsi qu'une déclaration sur les utilisations civiles de l'intelligence artificielle.

La Russie n'ayant pas un passé colonial, le président russe Vladimir Poutine était à l'aise pour parler de « pied d'égalité » dans les relations avec les pays africains, contrairement aux pays occidentaux, ex-puissances coloniales, qui tentent de perpétuer le pillage des ressources de leurs ex-colonies sous de nouvelles formes, néocoloniales. La

démarche de la Russie converge avec celle de nombre de pays africains, dont l'Algérie. Le président Poutine a opposé le partenariat russe aux pratiques coloniales, affirmant que les entreprises de son pays contribuaient au développement des économies africaines. Les échanges commerciaux entre la Russie et l'Afrique ont dépassé 27 milliards de dollars l'année dernière. « Nos milieux d'affaires s'engagent toujours à coopérer avec leurs partenaires africains de manière honnête, respectueuse, consciencieuse et sur un pied d'égalité. Ils ne réalisent pas de profits dans l'esprit des pratiques coloniales des anciennes métropoles, mais investissent et contribuent au développement des économies de vos pays », a-t-il déclaré lors de la séance plénière du Sommet Russie-Afrique.

Le président russe a souligné l'intérêt de la Russie à ce que les pays africains se développent, défendent leur souveraineté et assurent leur croissance économique. Il a noté les liens solides d'amitié et de partenariat étroit qui unissent Moscou et le continent africain. D'après lui, la Russie et l'Afrique sont des alliés naturels dans la construction d'un ordre mondial multipolaire et véritablement démocratique, libre de toute dictature et de tout double standard. Il a affirmé que les positions de la Russie et des pays africains sur les questions les plus actuelles de la politique mondiale sont proches, voire identiques.

M. R.

DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE EN AFRIQUE

Tebboune salue le rôle joué par la Russie

Il est important de « traduire la volonté politique commune en projets concrets et en résultats tangibles, à même de renforcer les échanges économiques et commerciaux, d'encourager les investissements et d'élargir les perspectives de coopération au service des intérêts communs des peuples russe et africains », a souligné, jeudi, le président Abdelmadjid Tebboune dans une allocution lue par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, à l'occasion de la tenue de la séance officielle du troisième Sommet Russie-Afrique à Moscou. Le Président de la République a salué le rôle joué par la Russie dans "le renforcement de ses relations avec les pays africains et l'accompagnement des efforts du continent en faveur du développement socio-économique et de la promotion de la coopération dans les domaines prioritaires". Il a aussi relevé "l'importance des initiatives visant à élargir les domaines du partenariat russo-africain et à renforcer le dialogue et la coordination sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, au service de la paix et de la sécurité et de l'ancrage des fondements de la coopération internationale". Le Président de la République a mis en avant "la poursuite par l'Algérie de ses efforts visant à consolider les liens de fraternité et de solidarité avec les pays africains frères, à soutenir les processus de développement, l'échange d'expertises et le renforcement des capacités et à promouvoir la coopération Sud-Sud de manière à contribuer à la satisfaction des besoins de développement du continent et au renforcement de l'intégration entre ses pays". Il a, en outre, évoqué "l'importance des projets intégrés et structurants contribuant au renforcement de la connectivité continentale, à leur tête la route transsaharienne, les projets d'interconnexion énergétique et de télécommunications, ainsi que le projet de gazoduc transsaharien (TGSP), lesquels s'ajoutent aux initiatives d'opérationnalisation de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)". Concernant les défis sécuritaires auxquels fait face le continent africain, le Président de la République a insisté sur la nécessité d'adopter "une approche globale et intégrée en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, combinant le traitement sécuritaire et le traitement des causes profondes de ces phénomènes", rappelant les recommandations et initiatives qu'il a présentées, en sa qualité de Champion de l'Union africaine pour la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, en faveur d'une "approche continentale fondée sur la prévention, l'anticipation et le renforcement des capacités des États face aux menaces terroristes".

RELATIONS HISTORIQUES SÉCULAIRES

Intervenant à l'issue de l'allocution du Président Tebboune, le Président Vladimir Poutine a mis en avant la qualité des relations qu'entretiennent l'Algérie et la Russie, saluant la position de l'Algérie en sa qualité de partenaire stratégique de la Russie. De son côté, lors d'un point de presse en marge des travaux du Sommet Russie-Afrique, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a mis en avant la qualité des relations "historiques séculaires" entre l'Algérie et la Russie, "fondées sur une expérience commune de lutte contre les vestiges du colonialisme et une coopération qui remonte au lendemain de l'indépendance de l'Algérie", relevant "la convergence de vues entre les deux pays concernant les événements mondiaux, l'ordre international, le droit international et la nécessité d'œuvrer par tous les moyens pour la justice dans les relations internationales". Évoquant la visite effectuée en Russie en 2023 par le Président Tebboune, et la signature, avec le président Poutine, de la Déclaration de partenariat stratégique approfondi, Sergueï Lavrov a souligné que "cette Déclaration, toujours en vigueur, définit les orientations futures de notre coopération".

M'hamed Rebah

HATTAB AUX CADRES DU SECTEUR DU TRAVAIL :

« Je veux des résultats, pas des justifications »

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, exige des responsables du secteur des programmes d'action précis, assortis d'objectifs mesurables et de délais d'exécution définis.

L'amélioration de l'accueil des citoyens, le traitement des dossiers en attente et la résolution des situations bloquées figurent parmi les priorités fixées. « La prochaine étape sera celle du travail et des résultats, et non celle de la justification des insuffisances ou du simple établissement de bilans » ; le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, a ainsi fixé le cap aux responsables de son secteur, en insistant sur la nécessité de parvenir à des résultats concrets et tangibles, à la hauteur des attentes et des préoccupations des citoyens. Lors de la rencontre nationale des cadres du secteur, tenue au centre familial de la Sécurité sociale de Ben Aknoun, en présence des cadres de l'administration centrale, des directeurs généraux des caisses, organismes et établissements sous tutelle, des directeurs de wilaya de l'emploi et des responsables des structures locales, le ministre a appelé à l'adoption de programmes de travail clairs, comportant des objectifs mesurables et des échéances précises, ainsi qu'à la mise en place de mécanismes réguliers de coordination



et de suivi. Il a notamment insisté sur l'amélioration des conditions d'accueil des citoyens, la prise en charge de leurs préoccupations, l'accélération du traitement des dossiers en retard et la régularisation des situations en suspens. Il a également instruit les responsables de renforcer les visites de terrain et les mécanismes de suivi et d'évaluation. Le ministre a affirmé que la prochaine étape serait marquée par un suivi rigoureux et une évaluation objective des performances des responsables, fondés essentiellement sur les résultats obtenus, le degré d'application des instructions et la qualité des services fournis aux citoyens. Il a assuré qu'il suivrait personnellement la concrétisation de ces orientations sur le terrain.

DES RÉSULTATS PLUTÔT QUE DES RAPPORTS

Dans son intervention, Mohamed Hattab a souligné que cette

rencontre constitue une étape importante dans la consécration d'une nouvelle approche de gestion fondée sur le sérieux, la rigueur, la discipline, la responsabilité et la réalisation de résultats concrets.

Une démarche qui s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République visant à renforcer l'efficacité des institutions de l'État, améliorer la qualité du service public et assurer une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens. « Une administration performante n'est pas celle qui produit le plus grand nombre de correspondances et de rapports, mais celle qui apporte des solutions et réalise des résultats », a-t-il insisté. Dans ce cadre, le ministre a mis en avant le rôle central du directeur de wilaya de l'emploi, en sa qualité de représentant du ministère au niveau local. Il a appelé à renforcer la coordination et la complémentarité entre les direc-

tions de wilaya et les différentes structures locales des caisses, organismes et établissements sous tutelle, dans le respect des prérogatives légales et réglementaires de chaque entité.

Il a également exhorté les directeurs de wilaya à faire preuve d'initiative, à renforcer leur présence sur le terrain, à identifier les préoccupations des citoyens et à contribuer activement à la résolution des difficultés rencontrées.

Par ailleurs, le ministre a appelé à renforcer l'efficacité de la gestion et à rationaliser les ressources, tout en préservant les équilibres financiers du système de sécurité sociale. Il a également évoqué l'amélioration des mécanismes de recouvrement, le développement des services de l'emploi et de l'intermédiation sur le marché du travail, ainsi que le renforcement du dialogue social et la protection des droits des travailleurs.

Enfin, concernant la modernisation du secteur, il a insisté sur l'accélération de la numérisation et le développement de l'interconnexion des systèmes d'information, afin de simplifier les procédures, réduire les délais de traitement des dossiers et améliorer la qualité des prestations. Il a également souligné l'importance de l'investissement dans les ressources humaines, de la valorisation des compétences et du renforcement de la formation continue, parallèlement à la consécration des principes de discipline et de reddition des comptes.

Ania N.

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE 2026 La campagne s'ouvrira le 5 novembre

La campagne électorale pour les élections des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), débutera officiellement le 5 novembre, a annoncé, jeudi à Alger, le vice-président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Lahcen Zeghidi. L'annonce a été faite en marge de l'opération de tirage au sort destinée à répartir le temps de passage des candidats sur les médias publics audiovisuels. Cette opération vise à organiser les interventions des représentants des partis politiques et des listes indépendantes durant la campagne électorale, leur permettant de présenter leurs programmes et leurs propositions aux électeurs. Dans ce cadre, Zeghidi a indiqué que l'enregistrement des interventions des candidats se déroulera au niveau des studios de la Télévision algérienne et de la Radio nationale, à partir de 72 heures avant le lancement officiel de la campagne. Leur diffusion débutera ainsi le jeudi 5 novembre, date d'ouverture de la campagne. A cette occasion, les représentants des partis politiques et des listes indépendantes en lice ont également signé la charte d'éthique des pratiques électorales, consacrant leur engagement à respecter les règles encadrant la compétition électorale.

PLUS DE 162 000 CANDIDATS EN LICE

Cette échéance électorale mobilise un total de 6 065 listes pour les deux types d'assemblées locales, regroupant 162 864 candidats, selon le bilan des dossiers de candidature communiqué précédemment par l'ANIE. Pour les élections communales, 5 631 listes ont été déposées à travers le territoire national, dont 5 371 présentées par des partis politiques, 239 listes indépendantes et 21 constituées dans le cadre d'alliances entre formations politiques. Ces listes regroupent 141 388 candidats. S'agissant des Assemblées populaires de wilaya, le nombre de listes enregistrées s'élève à 434, réparties entre 405 listes partisans, 24 listes indépendantes et cinq listes présentes dans le cadre d'alliances. Elles comptent au total 21 476 candidats. Le scrutin du 28 novembre intervient dans un contexte marqué par une évolution du nombre de candidatures par rapport aux élections locales de 2021. Le nombre de candidats aux APC a progressé de 22,7 %, tandis que celui des candidats aux APW a augmenté de 13,56 %. À travers les préparatifs engagés, l'ANIE entend assurer les conditions organisationnelles nécessaires au bon déroulement de cette échéance. Mohamed Zeghidi a, à ce titre, réaffirmé la pleine disponibilité de l'instance et sa mobilisation pour garantir le succès du rendez-vous électoral.

Sarah O.

STATUT PARTICULIER, RÉGIME INDEMNITAIRE ET PROMOTION

Le dossier des sages-femmes sur le bureau d'Aït Messaoudène

Le ministre de la Santé, le professeur Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a reçu, jeudi soir, au siège de son département, une délégation du Syndicat national autonome des sages-femmes de la santé publique, conduite par Safia Kherachi, en présence de plusieurs cadres de l'administration centrale.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la poursuite du dialogue et de la concertation avec les partenaires sociaux et de la prise en charge des préoccupations professionnelles et sociales des personnels du secteur. À cette occasion, le ministre a souligné l'importance d'un dialogue responsable et régulier avec les partenaires sociaux, ainsi que la nécessité d'être à l'écoute des préoccupations des professionnels de la santé. Il a notamment rappelé le rôle central des sages-femmes dans la préservation de la santé de la mère et de l'enfant, insistant sur la nécessité de réunir les conditions appropriées pour leur permettre d'accomplir leurs missions avec efficacité. Le renforcement de l'encadrement du corps des sages-femmes à travers les différentes régions du pays, y compris dans les wilayas du Sud, a également été abordé, dans l'objectif d'assurer une répartition plus équilibrée des ressources humaines et de renforcer l'équité dans l'accès aux prestations de santé maternelle et infantile. Le ministre a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de mettre en place un référentiel professionnel clair définissant les missions des sages-femmes et encadrant leurs interventions. Il a également mis en avant l'importance du recours aux solutions numériques et aux plateformes d'information pour assurer le suivi et l'accompagnement des femmes enceintes à toutes les étapes de

leur grossesse jusqu'à l'accouchement, garantissant ainsi la continuité du suivi médical et l'amélioration de la qualité de la prise en charge.

De son côté, la présidente du syndicat a exposé plusieurs préoccupations professionnelles et sociales des membres de ce corps, notamment les dossiers relatifs au statut particulier, au régime indemnitaire, à la promotion automatique et à la formation continue. Elle a plaidé pour l'examen de ces questions et la recherche de solutions répondant aux attentes des sages-femmes et contribuant à l'amélioration de leur parcours professionnel. La représentante syndicale a également exprimé la disponibilité de son organisation à

accompagner le ministère dans ses efforts de développement du secteur de la santé, réaffirmant sa confiance dans la poursuite du travail commun, fondé sur le dialogue, la coopération et la conjugaison des efforts. En clôture de la rencontre, le ministre de la Santé a réitéré son engagement à poursuivre la concertation et la coordination avec le partenaire social, ainsi qu'à examiner les préoccupations soulevées et à rechercher les solutions appropriées, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur, afin de renforcer la stabilité professionnelle et sociale des personnels et de valoriser leur rôle au sein du système de santé.

A. N.

PERSONNES À BESOINS SPÉCIFIQUES

Les acteurs de la prise en charge en formation

Une session de formation visant à renforcer les capacités des acteurs intervenant dans la prise en charge des personnes à besoins spécifiques a été organisée dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action conjoint entre le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme et le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP). Organisée durant quatre jours, de dimanche à mercredi derniers, cette session était destinée aux membres du Conseil national des personnes à besoins spécifiques et de la Commission nationale pour la facilitation de l'accès des personnes à besoins spécifiques. Dans le cadre des efforts du secteur visant à développer les compétences et à renforcer les capacités des différents acteurs dans le domaine du handicap, cette formation a réuni des représentants de plusieurs départements ministériels, organismes et institutions publiques concernés, ainsi que des acteurs de la société civile œuvrant dans ce domaine, a indiqué un communiqué du ministère de la Solidarité nationale. Cette session s'inscrit dans le cadre des efforts visant à concrétiser les engagements internationaux de l'Algérie en matière de protection et de

promotion des droits des personnes à besoins spécifiques, ainsi qu'à favoriser leur participation à la vie publique.

Elle vise notamment à approfondir les connaissances des participants concernant les références juridiques internationales et à développer les compétences des différents intervenants afin d'intégrer les objectifs de développement durable dans les programmes de prise en charge et de suivi. Cette formation doit également permettre aux acteurs concernés de mieux assumer leur rôle dans la mise en œuvre et la traduction des engagements internationaux en mesures concrètes et en pratiques de terrain, à même de garantir la protection des droits des personnes à besoins spécifiques, de soutenir leur participation effective et de favoriser leur intégration dans les différents domaines de la vie, précise la même source. Pour parachever ce parcours de formation, une deuxième session consacrée au même domaine sera organisée du 30 novembre au 3 décembre prochain, coïncidant avec la célébration de la Journée internationale des personnes handicapées.

L. Zeggane

SUSPENSION DES IMPORTATIONS POUR PRÉVENTION CONTRE LA FIÈVRE APHTEUSE

Les bovins de reproduction et d'engraissement exclusivement concernés

La suspension temporaire des importations de bovins vivants en Algérie, décidée pour des raisons sanitaires dans le contexte de la fièvre aphteuse, ne concerne pas les animaux destinés à l'abattage, a précisé la Direction générale des services vétérinaires (DGSV).



A lors que des cas de fièvre aphteuse ont été signalés dans certaines régions de l'Est du pays, la DGSV, relevant du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a apporté des précisions sur la mesure annoncée le 22 octobre dernier. Dans une note adressée mercredi dernier, aux

opérateurs économiques concernés, la DGSV a indiqué que « cette mesure, prise pour des raisons sanitaires, concerne exclusivement les bovins destinés à la reproduction et à l'engraissement ».

« Par conséquent, les bovins vivants destinés à l'abattage

ne sont pas concernés par cette suspension temporaire », a précisé la même source. La décision initiale, contenue dans la note en question, avait annoncé la suspension, « pour des raisons sanitaires » et « jusqu'à nouvel ordre », des importations de bovins sur pied. Les

dérégations sanitaires d'importation encore valides avaient également été annulées. Les importations de viande restent autorisées : cette nouvelle précision permet ainsi aux opérateurs économiques de poursuivre l'importation de bovins vivants destinés à l'abattage, cette catégorie d'animaux étant exclue de la mesure de suspension. La DGSV a également confirmé que les importations de viande ne sont pas concernées par cette mesure.

« Les importations de différents types de viande restent également autorisées », a-t-elle précisé. Cette mesure intervient dans un contexte marqué par le signalement de cas de fièvre aphteuse dans certaines régions de l'Est du pays. Des mesures préventives ont, par ailleurs, été prises localement, notamment à travers la fermeture de marchés à bestiaux dans certaines wilayas afin de limiter les risques de propagation de la maladie.

L. Zeggane

MESURE ANTICIPATIVE ET PRÉVENTIVE

Les marchés à bestiaux à Constantine fermés pour 15 jours

La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Constantine a annoncé la décision du wali portant fermeture, à titre préventif et par mesure de précaution, des marchés à bestiaux de toutes espèces (bovins, ovins et caprins) à travers le territoire de la wilaya, afin de prévenir l'apparition et la propagation de la

fièvre aphteuse. Selon la même source, « cette mesure, d'une durée de 15 jours renouvelable en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, prend effet à compter de jeudi dernier ». La décision interdit également « strictement le rassemblement, la circulation et le transport du cheptel à l'intérieur et à l'extérieur de la

wilaya ainsi qu'à travers son territoire », afin d'éviter l'apparition et la propagation de la maladie. La décision précise, enfin, que tout contrevenant aux dispositions qu'elle prévoit s'expose aux sanctions prévues par la législation et la réglementation en vigueur.

L. Z.

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU DE FAUX REGISTRES DE COMMERCE À ALGER

Un préjudice de 92 milliards DA au Trésor

Un réseau de faux registres de commerce a été démantelé à Alger, causant un préjudice de 92 milliards de DA au Trésor public et donnant lieu à 25 arrestations. Les enquêteurs du Service central de lutte contre le crime organisé (SCLCO), relevant de la Sûreté nationale, ont démantelé un réseau criminel organisé spécialisé dans le faux et l'usage de faux, la fraude fiscale et le blanchiment d'argent. L'opération a permis de récupérer des avoirs criminels estimés à 23 milliards de centimes, selon un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Les investigations approfondies menées sur les transactions financières du réseau ont permis de mettre au jour un mode opératoire reposant sur l'exploitation de plus de 400 registres de commerce fictifs. Ces derniers servaient à effectuer des opérations commerciales simulées afin de faire transiter d'importantes sommes d'argent en dehors des circuits légaux. Selon les éléments de l'enquête,

ces pratiques auraient causé un préjudice financier au Trésor public estimé à plus de 92 milliards de DA. L'opération, menée sous la supervision du parquet compétent, a abouti à l'arrestation de 25 membres présumés du réseau, dont les

activités s'étendaient à plusieurs wilayas du territoire national. Les policiers ont également procédé à la saisie de camions et de véhicules de tourisme de différentes catégories, ainsi que de cachets et de documents administratifs liés

aux activités criminelles présumées. À l'issue des procédures d'enquête, les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le pôle pénal économique et financier d'Alger.

L. Z.

IL S'AGIT D'EL-TARF, BÉJAÏA, BOUMERDÈS, TIPASA ET ORAN

L'ADE et l'ADC s'associent pour approvisionner cinq wilayas

Le dispositif de production et de distribution de l'eau dessalée franchit une nouvelle étape avec la signature, jeudi à Alger, de contrats de vente et d'achat d'eau entre l'Algérienne des eaux (ADE) et la Société algérienne de dessalement de l'eau (ADC), filiale du groupe Sonatrach.

Cette démarche vise à consolider la coordination entre les deux entreprises et à garantir une meilleure exploitation des capacités des grandes stations de dessalement. Les accords ont été signés par le directeur général de l'ADE et les présidents des conseils d'administration des cinq stations relevant de l'ADC, implantées dans les wilayas d'El-Tarf, Béjaïa, Boumerdès, Tipasa et Oran. Ces installations font partie du deuxième programme complémentaire de dessalement de l'eau de mer, décidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et mises en service au début de l'année 2025. À travers ces contrats, les deux entreprises entendent assurer la régularité de l'exploitation des installations, préserver leur disponibilité technique et leur rendement, tout en protégeant les investissements publics consentis dans ce secteur stratégique. Cette formalisation des relations contractuelles doit également permettre d'optimiser l'utilisation des capacités de production et de garantir la continuité du service public, en renforçant l'articulation entre la production de l'eau dessalée et son acheminement vers les réseaux de distribution. Cette initiative s'inscrit dans la stratégie nationale de renforcement de la sécurité hydrique, fondée notamment sur le développement du dessalement de l'eau de mer et l'amélioration de la coordination entre les opérateurs chargés de la production et de la distribution.

Sarah O.

AGENCE AFRICAINE DU MÉDICAMENT

Une Algérienne à la vice-présidence d'une commission technique

La représentativité algérienne au sein des instances techniques continentales se renforce. La docteure Lina Farhat, sous-directrice de l'évaluation de l'efficacité des dispositifs médicaux et des dispositifs de diagnostic médical à l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), a été nommée experte et vice-présidente de la commission technique des dispositifs médicaux et des dispositifs de diagnostic médical relevant de l'Agence africaine du médicament (AMA). Selon un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique, cette nomination a été officiellement prononcée lors de la première semaine inaugurale de l'Agence africaine du médicament, « 1st AMA Week », organisée du 25 au 30 octobre 2026 à Kigali, au Rwanda, sous le slogan : « Construire ensemble l'avenir de la réglementation en Afrique : de la force nationale à l'impact continental ». Cette désignation vient, précise le ministère, en reconnaissance de l'expertise scientifique et réglementaire de l'ANPP, ainsi que de sa contribution active au processus d'harmonisation des cadres réglementaires relatifs aux pratiques de contrôle pharmaceutique à l'échelle africaine. Elle vient ainsi renforcer la représentation de l'Algérie au sein des instances techniques continentales de l'Agence africaine du médicament.

Ania N.

USURPATION D'IDENTITÉ

Le ministère de la Poste et des Télécommunications appelle à la vigilance

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a mis en garde contre les risques liés à l'usurpation d'identité et à l'utilisation frauduleuse de documents personnels, appelant les citoyens à faire preuve de la plus grande vigilance lors du partage de leurs données et documents officiels. Dans une mise en garde publiée hier sur sa page officielle sur Facebook, le ministère a notamment souligné qu'« une simple photo de la carte nationale d'identité pouvait suffire à permettre l'exploitation illégale de l'identité d'une personne ». Dans ce contexte, il a insisté sur « la nécessité de ne pas transmettre de photographies de la carte nationale d'identité, de la carte Edahabia ou du passeport à des pages électroniques ou à des vendeurs », soulignant « l'importance de préserver les données personnelles et les documents officiels contre toute utilisation frauduleuse ».

L. Z.

DES DIZAINES DE MILLIERS DE SAHRAOUI À L'UNISSON :

« L'autodétermination, rien que l'autodétermination »

Des milliers de Sahraouis ont manifesté jeudi dans la wilaya d'Aousserd, dans les camps de réfugiés sahraouis, pour réaffirmer leur rejet catégorique du projet d'autonomie et de toute solution qui ne garantirait pas au peuple sahraoui son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance.



PH: DR

La mobilisation a rassemblé des milliers de citoyens de toutes les catégories d'âge, hommes, femmes, enfants et personnes âgées, venus exprimer leur attachement à la lutte nationale et au Front Polisario, considéré comme leur représentant légitime et unique. Tout au long des marches, les manifestants ont scandé des slogans réaffirmant leur détermination à poursuivre leur combat pour la liberté et l'indépendance, notamment « Non à l'autonomie, l'indépendance du Sahara viendra », « Mieux vaut mourir unis que vivre divisés » et « Pas d'alternative au droit à l'autodétermination ». Les drapeaux de la République sahraouie

ont également été largement brandis par les participants, qui ont exprimé d'une seule voix leur opposition à toute tentative de faire abstraction de leurs aspirations nationales. Les différentes délégations, venues des dairas et des institutions de la wilaya, ont convergé vers l'esplanade officielle réservée aux manifestations, où un rassemblement a été organisé. Les intervenants ont réitéré le rejet du peuple sahraoui de toute solution qui porterait atteinte à son droit à l'autodétermination, tout en exprimant leur opposition catégorique au dernier projet de résolution du Conseil de sécurité des Nations unies. À

cette occasion, ils ont souligné que les sacrifices consentis par le peuple sahraoui depuis plus de cinquante ans ne sauraient être vains, affirmant que nul ne peut se substituer à lui dans le choix de son avenir et de son destin. Des animations artistiques ont également ponctué la mobilisation, avec des chants célébrant les aspirations du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance, tout en rendant hommage à son parcours de lutte et à ses sacrifices. Cette mobilisation intervient à la veille de l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité sur la question du Sahara occidental. Elle se veut également une répon-

se aux tentatives en cours au sein de cette instance internationale visant, selon les manifestants, à imposer le fait accompli de l'occupation et à priver le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination. Des manifestations similaires ont été organisées dans les autres wilayas des camps de réfugiés sahraouis, où les populations ont également rejeté le projet de résolution du Conseil de sécurité, réaffirmant leur attachement à la liberté, à l'indépendance et au Front Polisario, leur représentant légitime et unique.

M. Seghilani

POUR LA STABILITÉ DANS LA RÉGION

L'État sahraoui « prêt à coopérer » avec l'ONU

L'État sahraoui entend poursuivre sa mobilisation diplomatique et militaire pour défendre le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et préserver les acquis de sa cause sur la scène internationale. Il se dit néanmoins disposé à coopérer avec les Nations unies afin de relancer le processus de paix dans le respect de son cadre juridique initial, considéré comme une condition essentielle à la stabilité régionale. C'est ce qu'a affirmé, jeudi, Hamdi Salek Djeddou, conseiller politique du président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, dans une déclaration à la presse. Évoquant les dernières évolutions du dossier sahraoui, le responsable a notamment critiqué le soutien américain à la proposition marocaine d'autonomie, qu'il inscrit dans le contexte du rapprochement entre le Maroc, l'entité sioniste et les États-Unis, dans le cadre des accords d'Abraham. Pour le conseiller politique, le Front Polisario et la direction sahraouie considèrent le projet d'autonomie comme une simple option parmi d'autres, et non comme une solution exclusive au conflit. Il a ainsi rappelé que l'indépendance, l'intégration et l'autonomie constituent différentes options, soulignant le rejet par le peuple sahraoui de toute formule qui ne respecterait pas sa volonté. « Ces demi-solutions et ces solutions douteuses sont rejetées par le peuple sahraoui. Et nous ne sommes qu'une voix qui exprime la volonté de ce peuple », a-t-il insisté, affirmant qu'aucune issue ne saurait être imposée aux Sahraouis en dehors de leur droit à l'autodé-

termination. Hamdi Salek Djeddou a également estimé que la position américaine actuelle s'inscrivait dans la continuité d'une orientation remontant à 1975, année de l'organisation de la Marche verte. Dénonçant ce qu'il qualifie d'injustice américaine, il a notamment pointé du doigt le soutien de l'entité sioniste, de la France et d'autres puissances occidentales à la position marocaine. Malgré ces pressions, a-t-il assuré, le peuple sahraoui reste déterminé à poursuivre sa lutte pour faire reconnaître son existence, exercer sa souveraineté sur son territoire et concrétiser son indépendance.

LA PAIX ET LA JUSTICE, CONDITIONS DE LA STABILITÉ RÉGIONALE

Concernant les dernières propositions relatives au règlement du conflit, le responsable sahraoui a estimé qu'elles ne remettaient pas en cause la détermination du peuple sahraoui, rappelant les sacrifices consentis et les efforts du Front Polisario pour parvenir à une solution juste et durable. Il a, par ailleurs, mis en garde contre les conséquences des développements actuels, susceptibles, selon lui, d'aggraver les tensions et de conduire la région vers davantage d'instabilité. À ce titre, il a plaidé pour une approche fondée sur le droit international, la justice et la paix, estimant que ces principes constituent les seuls fondements d'une stabilité durable et d'un véritable développement dans la région. Abordant le rôle de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), Hamdi Salek

Djeddou a rappelé que celle-ci avait initialement été mise en place pour superviser le processus référendaire devant permettre au peuple sahraoui de choisir librement son avenir. Il a ainsi dénoncé les tentatives visant, selon lui, à modifier la nature de cette mission et à faire évoluer le traitement du dossier sahraoui d'une question politique vers une problématique essentiellement humanitaire. Une démarche qu'il juge contraire à l'histoire et aux fondements du processus onusien. « Nous ne sommes pas des réfugiés du pain, ni des réfugiés pour des revendications économiques, des catastrophes naturelles ou une guerre civile. Nous sommes des réfugiés d'une cause qui se résume à la réalisation de l'autodétermination », a-t-il déclaré, insistant sur la dimension politique de la question des réfugiés sahraouis. Dans ce contexte, le conseiller politique a rappelé que le Front Polisario avait menacé de se retirer de l'ensemble du processus de négociation si la dernière mouture proposée venait à être adoptée. Réaffirmant qu'aucune solution ne pouvait être imposée au peuple sahraoui, il a également souligné que l'implication des Nations unies dans le dossier était intervenue à la fin des années 1980 et au début des années 1990, bien après le déclenchement du conflit. Enfin, Hamdi Salek Djeddou a réitéré la détermination du peuple sahraoui à poursuivre sa lutte, y compris au prix de nouveaux sacrifices, affirmant que l'armée sahraouie se tenait prête à faire face à toute éventuelle escalade.

M. S.

SILA 2026

Le pavillon sahraoui met en lumière la littérature carcérale

La République sahraouie prend part à la 29e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), à travers un pavillon consacré à la présentation de nouvelles publications dans différents domaines du savoir, notamment la littérature carcérale. Parmi les ouvrages exposés figurent des témoignages d'anciens prisonniers sahraouis qui retracent leurs expériences de détention, les souffrances endurées dans les prisons de l'occupant marocain et les différentes violations commises au Sahara occidental. Ces écrits mettent également en lumière les formes de résistance et de résilience dont ont fait preuve les détenus sahraouis face aux conditions de leur incarcération. Au-delà de leur dimension littéraire, ces publications constituent des témoignages humains et historiques sur la souffrance du peuple sahraoui. Elles reflètent son attachement à la justesse de sa cause nationale et sa détermination à poursuivre la défense de ses droits à la liberté et à l'indépendance, tout en contribuant à enrichir le patrimoine éditorial sahraoui dans les domaines humains, juridique et culturel. Le pavillon accueille également un programme culturel comprenant des conférences et des rencontres autour de différentes thématiques. En marge de sa visite des stands, le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, accompagné de plusieurs membres du gouvernement, s'est rendu au pavillon sahraoui, où il a été accueilli par le membre du Secrétariat national et ambassadeur de la République sahraouie en Algérie, Khattri Addouh. Ce dernier lui a présenté les différentes publications exposées et leurs contenus, mettant en avant les aspirations du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance. À cette occasion, le diplomate sahraoui a salué le rôle de l'Algérie dans le renforcement des relations fraternelles entre les peuples, notamment à travers les manifestations culturelles et les échanges de connaissances. Il a également offert au président du Conseil de la nation et aux ministres l'accompagnant une sélection d'ouvrages au nom du peuple sahraoui. Placée sous le slogan « L'avenir entre les deux couvertures du livre », la 29e édition du SILA se tient du 28 octobre au 7 novembre 2026 à Alger.

M. S.

PALESTINE

L'ambassadeur Fayez Abu Aita salue le soutien constant de l'Algérie

Le soutien de l'Algérie à la cause palestinienne et ses efforts diplomatiques au sein des instances internationales ont été salués par l'ambassadeur de l'État de Palestine en Algérie, Fayez Abu Aita. Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a reçu jeudi à Alger le diplomate palestinien. Cette rencontre a permis de réaffirmer la solidité des relations fraternelles et historiques entre les deux pays et les deux peuples frères, ainsi que la position constante de l'Algérie en faveur du peuple palestinien et de sa lutte pour le recouvrement de ses droits nationaux légitimes et inaliénables. À cette occasion, l'ambassadeur palestinien a présenté un exposé sur les derniers développements dans les territoires palestiniens occupés, notamment la poursuite de l'agression de l'occupant sioniste contre la bande de Ghaza et la détérioration alarmante de la situation humanitaire qui en découle. Fayez Abu Aita a, par ailleurs, exprimé sa profonde reconnaissance pour les positions de principe de l'Algérie, ainsi que pour ses efforts diplomatiques continus en faveur de la cause palestinienne et pour la défense des droits du peuple palestinien dans les différentes instances internationales, notamment au sein des Nations unies.

M. S.

SAHARA OCCIDENTAL

Le droit à l'autodétermination porté haut en Espagne

La question du Sahara occidental et le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination ont été au centre d'une conférence organisée jeudi soir à Villena, dans la province espagnole d'Alicante, sous le thème « Le Sahara occidental, dernière colonie d'Afrique ».

Organisée par l'antenne de l'Université d'Alicante dans cette commune, la rencontre a réuni des amis du peuple sahraoui ainsi que des membres de la communauté sahraouie établie dans la région. La conférence a été animée par Lahbib Ali Salem, représentant du Front Polisario dans la région, Felipe Briones, procureur près la Cour suprême espagnole, et Angela Carrillo, présidente de la Coordination des associations de solidarité avec le peuple sahraoui dans la province d'Alicante. Les intervenants ont notamment abordé les fondements historiques de la colonisation espagnole du Sahara occidental ainsi que les responsabilités historiques et juridiques de l'Espagne dans la mise en œuvre du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. Les débats ont également porté sur la situation des Sahraouis dans les territoires occupés, les violations des droits humains dont ils sont victimes et la poursuite du pillage des ressources naturelles par l'occupant marocain. Le rôle central de la femme sahraouie et sa contribution aux différentes étapes de la lutte de libération nationale ont également été mis en avant. À cette occasion, les intervenants ont réaffirmé la détermination du peuple sahraoui à poursuivre son combat jusqu'à la réalisation de ses aspirations légitimes à la liberté et à l'indépendance, tout en soulignant les limites de l'action des Nations unies dans la garantie du respect du droit international et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. La conférence a été suivie d'un débat avec les participants, qui ont soulevé plusieurs questions relatives aux dimensions historiques, politiques et juridiques de la cause sahraouie. Cette initiative s'inscrit dans les efforts visant à faire connaître la question sahraouie au sein des milieux universitaires et de la société espagnole, ainsi qu'à renforcer la solidarité avec la lutte du peuple sahraoui pour la liberté et l'autodétermination.

APPEL À REJETER LE PROJET DE RÉSOLUTION AMÉRICAIN

En France, le maire de Vitry-sur-Seine, Pierre Bell-Lloch, a appelé le gouvernement français à ne pas soutenir, en l'état, le projet de résolution américain sur le Sahara occidental, exhortant



PH. DR

Paris à agir au sein du Conseil de sécurité de l'ONU pour garantir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Dans un communiqué rendu public vendredi, l'élus français a exprimé ses réserves quant à l'orientation du texte américain, qui tend, selon lui, à faire du plan marocain d'autonomie le seul cadre de règlement du conflit au Sahara occidental. Une démarche qui risquerait d'imposer une solution ne respectant pas le droit du peuple sahraoui à choisir librement son avenir. Le maire a également alerté sur la suppression envisagée de la référence au référendum dans l'appellation de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), ainsi que sur d'éventuelles modifications de son mandat. Des évolutions qui suscitent, selon lui, de sérieuses inquiétudes quant à l'avenir du processus politique sous l'égide des Nations unies. Pierre Bell-Lloch a notamment rappelé que la mission onusienne, créée en 1991, avait pour objectif initial de contribuer à l'organisation d'un référendum d'autodétermination. Toute remise en cause de cette mission risquerait ainsi, a-t-il averti, d'affaiblir le processus de paix et de consacrer une situation de fait concernant la souveraineté sur le territoire, sans permettre au peuple sahraoui d'exprimer librement sa volonté. L'élus a, par ailleurs, regretté l'éventuel soutien de la France à cette nouvelle initiative américaine, après le positionnement de Paris en faveur de ce que le communiqué qualifie de « souveraineté marocaine sur le Sahara occidental ». Il a mis en garde contre la primauté accordée aux intérêts économiques et diplomatiques au détriment du respect du droit international et des principes démocratiques. « Notre pays ne peut défendre le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes tout en soutenant une solution imposée au peuple sahraoui », a-t-il souligné, appelant à une cohérence entre les positions françaises affichées et les engagements internationaux de Paris. Pierre Bell-Lloch a également insisté sur le fait que les peuples sahraoui et marocain méritaient une solution pacifique, fondée sur un processus démocratique respectueux de

leurs droits et de leurs aspirations. Une issue juste et durable doit, selon lui, reposer sur le dialogue et le respect de la volonté des peuples. Réaffirmant l'engagement de sa commune en faveur du peuple sahraoui, le maire a assuré que Vitry-sur-Seine poursuivrait notamment l'accueil d'enfants issus des camps de réfugiés sahraouis, tout en continuant à défendre un règlement juste et durable du conflit. Il a enfin exhorté le gouvernement français à s'opposer au projet de résolution américain dans sa forme actuelle et à œuvrer au sein du Conseil de sécurité pour garantir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux principes du droit international.

LES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS AU CŒUR D'UN FORUM À LEIPZIG

Les dimensions juridiques, politiques, humanitaires et environnementales de la question sahraouie ont été au centre de deux conférences organisées mercredi dans le cadre du Forum de la jeunesse sahraouie allemande et française, accueilli par l'Université populaire de Leipzig, en Allemagne. Les rencontres ont été animées par Hassan Miled Ali, coordinateur du Comité national sahraoui des droits de l'homme en Europe, et El Houcine Saâd Bouh, membre du Conseil constitutionnel et magistrat à la Cour suprême. Dans son intervention intitulée « Le Sahara occidental à la lumière du droit international », Hassan Miled Ali a présenté le statut juridique du territoire et le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. Il a également mis en évidence les responsabilités internationales découlant de la persistance de la question de la décolonisation, ainsi que les violations des droits fondamentaux des Sahraouis.

UNE QUESTION DE DÉCOLONISATION TOUJOURS EN SUSPENS

L'intervenant a rappelé que le Sahara occidental figure depuis 1963 sur la liste des territoires non autonomes des Nations unies, soulignant que son statut juridique demeure lié à l'achèvement du processus de décolonisation, conformément aux principes du droit international et

aux résolutions onusiennes. Il a notamment évoqué l'avis consultatif rendu le 16 octobre 1975 par la Cour internationale de justice (CIJ), qui n'a pas établi l'existence de liens de souveraineté territoriale entre le Sahara occidental et le Maroc ou l'ensemble mauritanien susceptibles de remettre en cause l'application du principe d'autodétermination au peuple sahraoui. Il a également fait référence à la résolution 2625 de l'Assemblée générale des Nations unies, adoptée en 1970, relative aux principes du droit international concernant les relations amicales et la coopération entre les États. Celle-ci consacre notamment le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Abordant le retrait de l'Espagne du territoire en 1976, le conférencier a souligné que ce départ n'avait pas entraîné, selon l'analyse juridique présentée, un transfert de souveraineté sur le Sahara occidental. Il a ainsi insisté sur la nécessité de poursuivre le processus de décolonisation et de respecter le droit du peuple sahraoui à décider librement de son avenir.

LE PILLAGE DES RESSOURCES NATURELLES DÉNONCÉ

La question de l'exploitation des ressources naturelles a également occupé une place importante dans les débats. Hassan Miled Ali a rappelé que le droit du peuple sahraoui à disposer librement de ses ressources naturelles constitue une composante essentielle de son droit à l'autodétermination. À ce titre, il a évoqué les arrêts rendus en octobre 2024 par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), qui ont notamment confirmé le caractère distinct et séparé du Sahara occidental par rapport au Maroc. Ces décisions soulignent également que l'application des accords entre l'Union européenne et le Maroc au territoire est soumise au respect des droits du peuple sahraoui et à l'obtention de son consentement, conformément aux conditions juridiques applicables. L'intervenant a dénoncé les implications juridiques et politiques de l'exploitation des ressources minières, agricoles et halieutiques du territoire sans respect des droits et des intérêts du peuple sahraoui. Il a également rappelé les dispositions de l'article 20 de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, qui consacre le droit des peuples à l'autodétermination et à la libre disposition de leurs richesses et ressources naturelles. Il a, dans ce contexte, appelé à examiner la responsabilité juridique et éthique des entreprises impliquées dans l'exploitation des ressources du Sahara occidental, y compris les organismes fournissant des services d'assurance et de couverture à ces activités, afin de vérifier leur conformité au droit international.

DES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS À LA NÉCESSITÉ DE RENDRE JUSTICE

La conférence a également été l'occasion d'évoquer les

graves violations commises contre les civils sahraouis, notamment les disparitions forcées, les bombardements ayant ciblé des zones civiles et la découverte de fosses communes dans la région de Fadret Leguiaa. Les analyses médico-légales et les examens ADN réalisés dans ce cadre ont permis d'établir la mort de huit civils sahraouis, selon les éléments présentés par le conférencier. Hassan Miled Ali a également évoqué les enquêtes judiciaires menées en Espagne, insistant sur la nécessité de poursuivre les investigations indépendantes et approfondies afin d'établir les responsabilités pénales liées aux crimes présumés. Il a souligné l'importance de s'appuyer sur les preuves matérielles, les témoignages fiables et les normes juridiques internationales. Pour l'intervenant, le règlement de la question sahraouie ne saurait se limiter à une solution politique. Il doit également intégrer le respect des droits humains, la protection des civils, l'établissement de la vérité sur les violations passées et la lutte contre l'impunité.

LE MUR DE SÉPARATION ET SES CONSÉQUENCES HUMAINES ET ENVIRONNEMENTALES

De son côté, El Houcine Saad Bouh a consacré son intervention au « mur de la honte et de l'humiliation », en mettant en lumière ses conséquences humaines, sociales et environnementales sur le territoire sahraoui. Il a notamment abordé les restrictions imposées à la circulation des populations et aux liens sociaux, ainsi que les dangers permanents liés aux mines et aux restes explosifs de guerre, qui continuent de menacer la vie des civils, particulièrement les éleveurs et les habitants des zones situées à proximité du mur. L'intervenant a également attiré l'attention sur les répercussions environnementales de cet ouvrage, notamment sur les espaces naturels, la faune sauvage et la libre circulation des animaux. Les mines et les restes de guerre constituent, dans ce contexte, une menace supplémentaire pour l'environnement et l'exploitation sécurisée des terres. En conclusion, Hassan Miled Ali a réaffirmé que la question du Sahara occidental demeure une question de décolonisation inachevée. Il a souligné que toute solution juste et durable doit impérativement reposer sur le respect du droit international et garantir au peuple sahraoui son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance. Ces deux conférences s'inscrivent dans le cadre du Forum de la jeunesse sahraouie allemande et française, qui constitue un espace d'échange et de dialogue destiné à renforcer les connaissances des jeunes sur les différentes dimensions de la question sahraouie et à sensibiliser les nouvelles générations aux enjeux de la décolonisation, des droits humains et de la protection de l'environnement.

M. Seghilani

CONSTANTINE. À L'OCCASION DE LA COMMÉMORATION DU 72E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION

Inauguration et lancement de projets

A l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954, la wilaya de Constantine a vibré ce jeudi au rythme du développement local.

Les autorités ont procédé à l'inauguration et au lancement de plusieurs infrastructures majeures dans les secteurs stratégiques de l'habitat et de la santé, marquant ainsi une volonté continue d'améliorer le cadre de vie des citoyens.

Le wali de Constantine, Kamel Eddine Karbouche, accompagné des autorités locales civiles et militaires, a donné le coup d'envoi d'une série de projets structurants. Dans le secteur du logement, l'attention s'est particulièrement portée sur la circonscription administrative d'Ali Mendjeli. Le chef de l'exécutif local y a posé la première pierre d'un nouveau projet de 200 logements publics locatifs (LPL), répartis équitablement entre l'unité de voisinage (UV) 15 et l'UV 17. Cette dynamique



PH. DR.

s'est poursuivie avec l'inauguration officielle d'un ensemble de 150 logements promotionnels aidés (LPA), situé dans l'extension ouest de cette même circonscription.

Outre l'habitat, le secteur de la santé a également bénéficié de cette impulsion de développement. Afin de renforcer la couverture sanitaire de proximité, une salle de soins entièrement réhabilitée a été inaugurée dans le quar-

tier du 5-Juillet. Parallèlement, dans la commune d'Aïn Abid, c'est une polyclinique modernisée qui a ouvert ses portes au niveau du pôle résidentiel des 4.000 logements, répondant ainsi aux attentes des habitants de la région en matière de prise en charge médicale.

En marge de ces activités, le wali a souligné, dans une déclaration accordée à la presse, que la concrétisation de ces

projets illustre parfaitement les efforts constants déployés par l'État pour consolider les infrastructures publiques et répondre aux besoins fondamentaux de la population.

Il a par ailleurs saisi cette occasion pour annoncer la distribution très prochaine de plus de 2.000 logements, toutes formules confondues, à travers le territoire de la wilaya.

R. R.

SIDI BEL-ABBÈS. INSTITUT DES SCIENCES AGRONOMIQUES

Journées portes ouvertes sur la filière équine

L'Institut des sciences agronomiques de l'université " Djillali Liabès " de Sidi Bel-Abbes organise une manifestation scientifique et pédagogique intitulée " Journées portes ouvertes sur la filière équine ", visant à lier la formation académique à la pratique sur le terrain et à valoriser le patrimoine agricole et historique lié à l'élevage équin, a-t-on appris auprès de la directrice de l'institut, Amina Khaldi. Mme Khaldi a précisé que cet événement, qui a commencé mercredi, enregistre la participation d'enseignants, d'étudiants universitaires, de chercheurs,

ainsi que de passionnés de l'élevage de chevaux et des productions animales venus de Sidi Bel-Abbes et de plusieurs wilayas limitrophes. L'objectif est de découvrir la nouvelle orientation de l'institut axée sur l'introduction de spécialités pointues alliant sciences biologiques et héritage culturel. Le programme tracé comprend une série d'ateliers de terrain et de cours théoriques et pratiques. Le premier axe est consacré à la biomécanique locomotrice du cheval, à travers l'étude de la mécanique articulaire et musculaire durant les différentes allures (le pas, le galop et le saut), tout en mettant en lumière les critères anatomiques permettant d'éviter les blessures et d'améliorer la condition physique des chevaux de course, de saut d'obstacles et d'endurance. Les encadreurs ont également abordé le volet de la nutrition équilibrée, en exposant les stratégies d'optimisation de la ration alimentaire, afin de garantir la santé de l'ap-

pareil digestif du cheval et de préserver son énergie et ses capacités physiques. Sur le plan éthologique et de la communication, les ateliers ont mis l'accent sur l'importance du langage corporel pour instaurer une harmonie entre le cavalier et sa monture, notamment par l'observation des mouvements des oreilles, des battements de queue et de la régulation de la respiration, favorisant ainsi une réponse fluide du cheval aux sollicitations, sans recours à la contrainte. En marge de ces activités, qui prennent fin jeudi, l'Institut accueille une exposition muséale agricole regroupant un ensemble d'outils agraires traditionnels et d'équipements de sellerie patrimoniaux, enrichie de maquettes et de panneaux explicatifs documentant l'évolution des pratiques équestres et de l'élevage dans la région, dans le but de préserver la mémoire collective et de transmettre ce patrimoine matériel et immatériel aux jeunes générations.

BISKRA. SUR UNE SUPERFICIE DE PLUS DE 29.000 HECTARES

Lancement de la campagne labours-semailles

La campagne labours-semailles de la saison agricole 2026-2027, lancée jeudi dans une exploitation agricole de la wilaya de Biskra en présence du wali, Abdelkrim Batioui, cible une superficie totale de plus de 29.000 hectares à emblaver de différentes variétés de céréales. Selon les explications du directeur des services agricoles (DSA), Habib Bousri, les champs céréaliers sont subdivisés en 10.000 hectares pour le blé dur, 13.000 hectares pour l'orge et plus de 6.000 hectares de blé tendre. M. Bousri a souligné qu'il était "escompté un rendement compris entre 29 et 32 quintaux par hectare pour une production céréalière totale attendue de plus de 700.000 quintaux". Le wali a insisté, en marge du coup d'envoi de la campagne, sur "l'importance de la synergie des efforts pour accroître la productivité", et sur le "respect de l'itinéraire technique", avant d'insister sur "l'implication de tous les acteurs du secteur agricole", la culture des céréales constituant, a-t-il dit, "une priorité dès lors qu'elle contribue à assurer la sécurité alimentaire".

EL-BAYADH. RÉSEAU DE GAZ NATUREL

Travaux de raccordement de plusieurs quartiers à El Ghassoul

Le coup d'envoi des travaux d'un projet de raccordement au réseau de gaz naturel de plusieurs quartiers de la commune d'El Ghassoul, dans la wilaya d'El Bayadh, a été donné, jeudi, à l'occasion des festivités commémorant le 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954. Selon un communiqué de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya, ce projet concerne les quartiers de Labdaâ et de Badis 2, ainsi que le village de Rekn. Le même communiqué préci-

se que ce projet, dont le coup d'envoi a été donné par les autorités locales de la wilaya, s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire de l'Etat. Une enveloppe financière globale de 93,06 millions de dinars lui a été consacrée, dont 25 % sont financés par Sonelgaz. Le projet prévoit la réalisation d'un réseau de distribution d'une longueur de 19,9 kilomètres, permettant le raccordement de 300 foyers au gaz naturel. Le coût du raccordement par client est estimé à 1,03 million de dinars, selon la même source. Ce projet

s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de l'Etat visant à améliorer le cadre de vie des citoyens et à généraliser le service public de l'énergie, souligne le communiqué. A noter que le nouveau programme complémentaire de raccordement au gaz comprend 22 opérations, destinées à raccorder 643 logements, sur une longueur totale de réseau avoisinant les 55 kilomètres, pour une enveloppe financière dépassant 217 millions de dinars, conclut la même source.

TISSEMSILT. DÉVELOPPEMENT

Inauguration et pose de la première pierre de plusieurs projets

Plusieurs projets de développement relevant des secteurs des ressources en eau, des sports, du logement et des affaires religieuses ont été inaugurés, jeudi, dans la wilaya de Tissemsilt, sous la supervision du wali, Fethi Bouzaïd, qui a également procédé, en compagnie des autorités locales, à la pose de la première pierre de divers autres projets. Dans ce cadre, la première pierre d'un projet de réalisation et d'équipement d'un forage hydraulique a été posée dans la zone de Selmana, relevant de la commune de Layoune. Supervisé par la Direction des ressources en eau, ce projet bénéficie d'une enveloppe financière de plus de 52 millions de dinars pour un délai de réalisation fixé à six mois, indique-t-on. Selon les explications fournies par le directeur de l'hydraulique de la wilaya, Yacine Belbali, ce projet vise à renforcer la production d'eau au niveau de la commune, grâce à l'équipement du forage et à son raccordement au réseau de distribution. Il permettra ainsi d'améliorer l'approvisionnement en eau potable au profit des habitants de la région. Dans la même zone d'habitation, la première pierre d'un projet de réalisation d'un stade communal comprenant deux salles de sport a également été posée. Ce projet supervisé par la Direction de la jeunesse et des sports, qui a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière estimée à 73 millions de dinars, vise à offrir aux jeunes de la région un espace adapté à la pratique des activités sportives. Par ailleurs, la première pierre d'un projet de construction d'une mosquée a été posée. Celle-ci s'étendra sur une superficie de 1.230 mètres carrés et disposera d'une capacité d'accueil de plus de 750 fidèles. Dans le secteur du logement, un projet de réalisation de 100 logements publics locatifs a été inauguré dans la commune de Layoune. Réalisé par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), le projet comprend également l'achèvement des travaux d'aménagement extérieur et la mise en place des conditions nécessaires à l'accueil des bénéficiaires. La distribution de ces logements devra avoir lieu, "prochainement", selon les informations communiquées.

SKIKDA. DAÏRA DE TAMALOUS

Réception de nouvelles structures de santé et des équipements médicaux

La daïra de Tamalous (ouest de Skikda) a bénéficié de nouvelles structures de santé et d'équipements médicaux, a-t-on appris, jeudi, du directeur de la Santé et de la Population (DSP), Larbi Zerouki. Le responsable a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que cette opération "s'inscrit dans le cadre du rapprochement des services de santé du citoyen" et de "l'amélioration de la prise en charge médicale des patients". Le DSP a précisé qu'au titre de cette opération, l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Tamalous a bénéficié d'un scanner, financé du budget de la wilaya, d'équipements de réanimation et d'une salle d'opérations supplémentaire. Ces équipements "devraient renforcer la capacité d'accueil de cet hôpital et contribuer efficacement à réduire les délais d'attente des patients, notamment en matière de chirurgie", selon M. Zerouki, qui a également fait savoir qu'une structure de garde a été ouverte à la polyclinique de Tamalous.

ORAN. EHU "1ER-NOVEMBRE-1954"

La révolution TECAR au service de la chirurgie réparatrice

Le service de chirurgie maxillo-faciale et réparatrice de l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) "1er-Novembre-1954" d'Oran franchit un nouveau cap dans l'amélioration des soins postopératoires. Une récente journée d'étude a mis en lumière l'introduction de la technique TECAR, une technologie de pointe conçue pour soulager la douleur, réduire les œdèmes et accélérer drastiquement la guérison des patients ayant subi des interventions complexes.

L'intégration de la technique de transfert d'énergie capacitive et résistive (TECAR) marque une évolution significative dans la prise en charge médicale au sein de l'EHU d'Oran. Selon le professeur Hireche Karim, chef du service, cette technologie moderne permet de cibler avec une extrême précision les tissus lésés. En stimulant la circulation sanguine, elle optimise l'apport en nutriments et en cellules immunitaires vers les zones opérées. Cet appareil de pointe se positionne ainsi comme une excellente alternative thérapeutique aux méthodes traditionnelles, telles que l'utilisation de compresses froides, pour résorber les gonflements. De plus, le réglage minutieux de l'intensité énergétique garantit un traitement sur mesure, s'adaptant parfaitement à la nature de la lésion, qu'elle concerne les tissus mous ou les zones situées autour des structures osseuses.

Les champs d'application de cette méthode sont vastes et cruciaux pour le rétablissement des patients. Le professeur Hireche souligne son utilité majeure dans le traitement des fractures faciales, des troubles fonctionnels et des suites opératoires lourdes, notamment après l'ablation de tumeurs. Pour illustrer ces bénéfices, l'équipe médicale a exposé plusieurs



Ph: DR

cas cliniques probants. Parmi eux, le traitement d'un patient opéré de la mâchoire et d'un autre souffrant d'une fracture nasale complexe, où la TECAR a permis de raccourcir la convalescence, de diminuer l'œdème et de restaurer plus rapidement le confort respiratoire. La technologie a également prouvé son efficacité sur une patiente en rémission d'un cancer du larynx ; les séances ont permis d'assouplir les tissus atrophiés par la radiothérapie et de relancer la mobilité des muscles du visage. L'enjeu d'une telle innovation est de taille pour le service maxillo-facial oranais, qui réalise en moyenne une vingtaine d'interventions chirurgicales lourdes par semaine, traitant majoritairement des malformations et des tumeurs. Face à

cette forte activité, le recours à des approches thérapeutiques complémentaires devient indispensable. Pour consolider cette expertise, une coopération scientifique a d'ailleurs été établie avec des médecins et des partenaires universitaires italiens. Ce pont académique vise à approfondir la recherche, développer les applications de la TECAR en Algérie et en évaluer rigoureusement les résultats cliniques. La journée de formation s'est clôturée sur une dimension hautement pédagogique, mêlant communications scientifiques, démonstrations pratiques et interventions chirurgicales retransmises en direct, offrant ainsi aux professionnels de la santé une maîtrise complète de cet outil d'avenir.

R. R.**BATNA.** DGSN

Mise en service du nouveau siège de la BMPJ 2

Le directeur régional de la Sûreté nationale de la région Est Constantine, le contrôleur général de police, Abdelkrim Ouabri, représentant le directeur général de la sûreté nationale (DGSN), a présidé jeudi dans la commune d'Oued Chaaba (Batna) la mise en service du nouveau siège de la brigade mobile de police judiciaire (BMPJ 2). L'occasion qui s'est déroulée en présence du wali, Youcef Bechlaoui et des autorités locales civiles et militaires a donné lieu à la visite des

diverses structures du nouveau siège et à la présentation d'explications sur cet équipement public. A ce propos, le chef de la sûreté de wilaya de Batna, le contrôleur de police, Rabah Benyazar, a indiqué que " le nouveau siège de la BMPJ 2 Batna est une structure policière opérationnelle nouvelle qui s'ajoute aux acquis de notre institution policière grâce au soutien que lui accorde les autorités supérieures du pays ". Il a également indiqué que cet équipement " dont l'inau-

guration coïncide avec la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution a été réalisé conformément aux critères techniques modernes en réponse aux aspirations des habitants et pour renforcer la sécurité dans le respect des lois de la République ", soulignant que " le choix de son emplacement a tenu compte de considérations en rapport avec l'extension urbaine que connaît la ville de Batna ".

SAÏDA. DÉVELOPPEMENT

Plusieurs projets en cours de réalisation

Les travaux de réalisation de plusieurs projets de développement se poursuivent dans différentes communes de la wilaya de Saïda, concernant notamment les routes, l'éclairage public, le logement, l'éducation et les télécommunications, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ces projets ont été initiés dans le cadre des efforts visant à améliorer les conditions de vie des citoyens et à développer les services publics, a-t-on indiqué de même source. Dans ce cadre, au niveau de la daïra de Hassasna, les travaux de revêtement en bitume de la rue Aoued-Lakhdar, dans la commune de Hassasna, sont actuellement en cours, ont fait savoir les services de la wilaya, soulignant que ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'un projet d'aménagement routier inscrit au titre du programme de soutien au développement économique et social de cette commune. Par ailleurs, une entreprise

chargée de réaliser les travaux de voirie et d'éclairage public à l'entrée de la commune d'Aïn-Sekhouna, en direction de la station thermique, a été installée, selon la même source. Dans la daïra de Youb, l'assiette de terrain destinée à accueillir un projet de 34 logements ruraux groupés, au village de Hassi El-Abed, a été sélectionnée. Les travaux de réalisation des infrastructures pédagogiques, administratives et sanitaires, ainsi que ceux relatifs à l'aménagement extérieur de la nouvelle école primaire de la commune, se poursuivent également. Dans la commune de Doui-Thabet, une parcelle de terrain a été retenue pour la réalisation d'un groupement d'habitations rurales et d'un marché hebdomadaire dans la localité d'Abdelhadi. Cette initiative vise à soutenir le développement local et à améliorer les conditions de vie des habitants. Dans la commune de Sidi-Amar, relevant de la daïra de

Sidi-Boubekeur, les travaux de raccordement du quartier Hachemaoui Mohamed, anciennement connu sous le nom de "Safala", au réseau de fibre optique se poursuivent. Ce projet devra contribuer à améliorer les services de télécommunication et à renforcer la couverture par cette technologie moderne. D'autre part, dans la commune de Moulay-Larbi, relevant de la daïra d'Aïn-Lahdjar, le suivi de l'avancement des travaux du projet d'aménagement de l'oued Ettorba se poursuit, afin de garantir leur progression conformément au programme établi, a-t-on indiqué. Ces projets s'inscrivent dans le cadre des efforts des autorités locales visant à dynamiser le développement dans les différentes communes de la wilaya, à travers l'amélioration des infrastructures, le développement des équipements publics et la modernisation des services fournis aux citoyens.

ANNABA. EN PRÉSENCE DE 300 SPÉCIALISTES

Ouverture des journées de gynécologie obstétrique

Les travaux des 4èmes journées scientifiques de gynécologie obstétrique, organisées par le service de gynécologie du CHU Ibn Rochd d'Annaba, se sont ouverts jeudi sous le slogan "évolutions, innovations et pratiques d'aujourd'hui pour la santé de demain" avec la participation de 300 spécialistes du pays et de l'étranger. Dans son allocution à l'occasion, le wali Abdelkrim Lamouri, a mis l'accent sur l'importance de cette manifestation scientifique pour la formation médicale continue, l'échange d'expériences entre praticiens et le suivi des évolutions du domaine de la santé de sorte à améliorer la prise en charge des patients et le développement des services de santé fournis aux citoyens. De son côté, le directeur de la santé et de la population, Kamel Chekay, a relevé l'importance de ces rencontres scientifiques pour consolider les capacités du personnel de la santé et actualiser leurs connaissances, mettant l'accent sur le rôle de la formation continue dans l'amélioration des performances des établissements sanitaires et de la qualité des soins. Pr. Wafa Ketali, chef du service de gynécologie obstétrique du CHU Ibn Rochd, a indiqué que la tenue de cette manifestation vient consolider la formation médicale continue, favoriser l'échange des expériences entre spécialistes et accompagner les évolutions scientifiques et techniques dans cette filière médicale afin d'améliorer la prise en charge de la santé de la femme. Le programme de cette rencontre de deux jours comporte, a-t-elle ajouté, plusieurs séances thématiques dont la première consacrée aux cancers gynécologiques, leur diagnostic et prise en charge et les actualités de ce domaine. La seconde séance abordera les grossesses à haut risque, le suivi de la grossesse et la prise en charge des cas compliqués au travers l'échange des expériences pour protéger la santé de la maman et du fœtus. La troisième séance discutera l'endocrinologie, la médecine de la reproduction et le syndrome des ovaires poly-kystiques, les méthodes de diagnostic et la prise en charge de ces cas. Le programme prévoit également l'organisation de workshops sur l'hystérocopie pour consolider les connaissances et les performances techniques des participants dans le domaine du diagnostic gynécologique, selon la même source.

CONCENTRATION DE CO₂

Un avenir plus chaud pour la planète

La concentration de dioxyde de carbone (CO₂) et d'autres gaz à effet de serre dans l'atmosphère, liée à la combustion des énergies fossiles, a atteint des niveaux records en 2025. Une évolution qui voue la planète à « un avenir plus chaud », a averti mardi l'agence météo des Nations Unies.

Selon le bulletin annuel de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) sur les gaz à effet de serre, les concentrations atmosphériques de CO₂, de méthane (CH₄) et de protoxyde d'azote (N₂O) - les trois principaux gaz à effet de serre persistants liés aux activités humaines - ont battu des records l'an dernier. Cette accumulation de gaz dans l'atmosphère amplifie le réchauffement climatique à long terme. La concentration moyenne mondiale de CO₂ s'est ainsi établie à 426,8 parties par million (ppm) en 2025, soit 153 % de son niveau préindustriel



de 1750. « Chaque partie par million supplémentaire compte, car elle piège davantage de chaleur. En effet, nous suralimentons l'océan et l'atmosphère. Cela signifie que les vagues de chaleur, les cyclones tropicaux et les tempêtes de pluie s'intensifient plus rapidement que ne le laissent présager nos références historiques », a déclaré la secrétaire générale adjointe de l'OMM, Ko Barrett, à la presse à Genève. Le méthane et le protoxyde d'azote, respectivement deuxième et troisième gaz à effet de serre persistants les plus importants liés aux activités humaines, ont eux aussi atteint des concentrations record en 2025. « Une nouvelle année, un nouveau record. Les gaz à effet de serre retiennent une quantité de chaleur sans précédent dans l'atmosphère, alimentant ainsi des phénomènes météorologiques plus extrêmes et les risques qui en découlent pour nos économies et nos sociétés », a souligné Mme Barrett. « Les onze dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées et cette tendance devrait se poursuivre. Le CO₂ a une durée de vie très longue et aura donc un impact sur le climat mondial non seulement pendant des années, mais aussi pendant des décennies, voire des siècles », a-t-elle averti. L'évolution des concentrations illustre l'ampleur du phénomène. Lors de la première publication du bulletin, en 2004, la concentration moyenne annuelle de CO₂ mesurée par le réseau de surveillance de l'atmosphère mondiale de l'OMM s'élevait à 377,5 ppm, contre près de 427 ppm aujourd'hui. La progression du CO₂ s'est considérablement

accélérée au cours des dernières décennies. Son taux de croissance annuel moyen est passé de 0,8 ppm dans les années 1960 à 2,4 ppm durant la décennie 2011-2020, soit un triplement. La hausse exceptionnelle de 3,5 ppm enregistrée entre 2023 et 2024 a coïncidé avec un puissant épisode El Niño. Celui-ci a réduit la capacité des écosystèmes terrestres à absorber le carbone, en favorisant les sécheresses, l'assèchement de la végétation et les feux de forêt, a expliqué Oksana Tarasova, responsable scientifique principale à l'OMM. Entre 2024 et 2025, la concentration de CO₂ a augmenté de 2,8 ppm. Une progression moins marquée, mais qui traduit toujours un apport important de carbone dans l'atmosphère, notamment en raison de la combustion des combustibles fossiles. L'OMM s'attend à une nouvelle hausse en 2026, sous l'effet des émissions persistantes et du développement d'un puissant épisode El Niño, susceptible d'affaiblir à nouveau les puits de carbone terrestres. Le bulletin mesure l'accumulation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, et non les seules émissions annuelles. Environ la moitié du CO₂ émis chaque année y demeure, tandis que le reste est absorbé par les écosystèmes terrestres et les océans. L'indice annuel des gaz à effet de serre de l'Administration nationale américaine des océans et de l'atmosphère (NOAA) montre que, de 1990 à 2025, l'effet de réchauffement exercé par ces gaz sur le climat a augmenté de 56 %. Le CO₂ représente à lui seul environ 81 % de cette hausse, appelée « forçage radiatif ».

COMPOSITION DE L'ATMOSPHÈRE

La part de l'hydrogène et l'hexafluorure de soufre

Au-delà des principaux gaz à effet de serre, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) attire l'attention sur deux substances liées notamment aux systèmes de production, de stockage et de distribution de l'énergie : l'hydrogène moléculaire (H₂) et l'hexafluorure de soufre (SF₆). Largement utilisé comme isolant dans les équipements électriques, le SF₆ voit ses concentrations augmenter depuis trois décennies, parallèlement à l'électrification mondiale. Le rapport indique que sa concentration a atteint un nouveau record en 2025. Sa persistance dans l'atmosphère est particulièrement préoccupante : sa durée de vie dépasse 1 000 ans et son potentiel de réchauffement global sur un siècle est environ 24 300 fois supérieur à celui du CO₂. L'hydrogène, pour sa part, est appelé à jouer un rôle dans la décarbonation de secteurs difficiles à électrifier, comme la sidérurgie et le transport maritime, ainsi que dans le stockage de l'énergie renouvelable. Sa concentration atmosphérique a augmenté de 5,3 % entre 2010 et 2024. Bien qu'il ne soit pas lui-même un gaz à effet de serre, l'hydrogène influence la chimie de l'atmosphère et peut contribuer indirectement au réchauffement. Les fuites provenant des installations de production, des gazoducs et des réservoirs constituent donc un sujet de préoccupation croissant. « Tant les fuites d'H₂ que la persistance du SF₆ représentent des menaces potentielles susceptibles de compromettre les avantages climatiques de la transition énergétique », souligne l'OMM, qui insiste sur la nécessité de surveiller étroitement la composition de l'atmosphère afin de détecter et de prévenir les conséquences imprévues de ces évolutions.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

134 milliards de tonnes de glace côtière fondues en une décennie !

Des scientifiques ont découvert que la glace côtière (qui représente 3 % de la masse totale de glace sur Terre) a perdu environ 134 milliards de tonnes d'eau au cours de la dernière décennie, soit 57 % de la perte totale de masse de glace mondiale. Selon le service de presse de l'Université de Birmingham, ces résultats soulignent l'ampleur de l'impact du réchauffement climatique sur la glace côtière. Joseph Malalew, chercheur à l'université, a déclaré : « La glace qui alimente les lacs est particulièrement vulnérable à la fonte. Les raisons de ce phénomène restent inconnues et pourraient être liées à des changements dans les propriétés des réservoirs d'eau, à la forme et à la structure de la glace, ou aux deux. Comprendre ce phénomène est crucial compte tenu du réchauffement climatique, qui contribue à la formation de lacs à proximité des glaciers. » Joseph Mallalew et son équipe ont fait cette découverte en étudiant l'évolution de la superficie, de la masse et du volume des glaciers du monde entier entre 2010 et 2019. Durant cette période, la Terre a connu des températures estivales et hivernales record, ce qui a considérablement affecté la stabilité des glaciers polaires et de montagne des régions tempérées et tropicales, tant en termes de masse que de superficie. Pour évaluer ces changements, les chercheurs ont analysé des images satellites et d'autres données scientifiques recueillies auprès d'environ 216 000 glaciers existants ou ayant récemment fondu. À partir de ces images, ils ont estimé la taille, la superficie et l'étendue de ces masses de glace et les ont classées en quatre grandes catégories : glaciers terrestres, marins, lacustres et plateformes de glace. Selon les chercheurs, les trois derniers types ne représentent que 3,2 % de la masse totale de glace. Cependant, entre 2010 et 2019, ils ont perdu beaucoup plus de masse de glace que les glaciers terrestres, avec des pertes atteignant environ 134 milliards de tonnes contre 101 milliards de tonnes. Cela est probablement dû au fait que les glaciers côtiers se déplacent 44 % plus vite que leurs homologues terrestres, ce qui les amène à glisser plus rapidement vers les mers et les lacs. L'Arctique russe, l'Islande, la Scandinavie et certaines parties du sud des Andes sont les régions les plus touchées, représentant plus de la moitié de la perte totale de glace côtière. Dans d'autres parties du monde, où les glaciers terrestres sont prédominants, la perte est bien moindre, limitant ainsi le déclin global de la masse de glace mondiale. Les scientifiques ont conclu que la hausse continue des températures mondiales pourrait modifier considérablement cette situation, si elle entraîne la formation de nouveaux lacs à proximité des glaciers. Les Nations Unies ont averti que le recul rapide des glaciers menace l'approvisionnement en eau et en nourriture de plus de deux milliards de personnes dans le monde.

Repéré pour vous

Publié chaque année, le bulletin de l'OMM doit fournir aux négociateurs des données scientifiques de référence en amont de la Conférence des Nations Unies sur le climat (COP31) prévue à Antalya, en Turquie, du 9 au 20 novembre, qui doit notamment contribuer à traduire les engagements climatiques en mesures concrètes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) exhorte tous les pays à se doter de plans d'action « chaleur-santé » adaptés à leur contexte, intégrant les besoins des plus vulnérables, renforçant l'alerte précoce et permettant d'agir vite dès que les risques apparaissent.

S
E
L
E
C
T
I
O
N
N
A
T
I
O
N
A
L
E

SÉLECTION NATIONALE

La FAF renouvelle sa confiance en Hemdani

Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) a renouvelé sa confiance en la sélection nationale A, dirigée par Brahim Hemdani, tout en appelant l'ensemble de la famille du football algérien à se mobiliser derrière les Verts.

Dans un contexte présenté comme déterminant pour la suite du parcours de l'équipe nationale, l'instance fédérale a réaffirmé sa volonté de mettre à disposition tous les moyens stratégiques et opérationnels nécessaires pour garantir les meilleures conditions de réussite.

Le Bureau fédéral a insisté sur l'importance de la cohésion, de la solidarité et de l'engagement collectif pour permettre à la sélection nationale d'atteindre ses objectifs.

Il a également invité les supporters à soutenir les joueurs et le staff technique, estimant que l'unité constitue un facteur essentiel dans les moments décisifs.

Dans le même temps, il a mis en garde contre les critiques jugées injustifiées, susceptibles de perturber l'environnement de travail et d'affecter le moral des joueurs ainsi que celui de l'encadrement technique.

LES VERTES RÉCOMPENSÉES APRÈS UNE QUALIFICATION HISTORIQUE AU MONDIAL

Le Bureau fédéral a également salué le parcours remarquable de la sélection nationale féminine, qui a terminé la Coupe d'Afrique des nations 2026 à la troisième place. Cette performance a permis aux Algériennes de décrocher une qualification historique pour la Coupe du monde féminine 2027, prévue au Brésil.

Cette réussite constitue une étape importante pour le football féminin algérien et récompense les efforts consentis par les joueuses et leur encadrement. Sous la direction de Farid Benstiti, la sélection poursuit désormais sa progression avec un nouvel objectif : les qualifications pour les Jeux olympiques de Los Angeles 2028.

Les premières rencontres de cette campagne ont été particulièrement convaincantes. Les Vertes ont signé deux larges victoires face à la



PH : DR

République centrafricaine, sur les scores de 8-0 et 7-0, lors des matchs disputés les 19 et 29 septembre 2026. Ces résultats confirment les ambitions de la sélection féminine, appelée à poursuivre sur cette dynamique dans les prochaines échéances internationales.

LES LEÇONS DE L'ÉLIMINATION DES U20

À l'inverse, le Bureau fédéral a exprimé ses regrets après l'élimination de la sélection nationale des moins de 20 ans, qui n'a pas réussi à se qualifier pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 2027, malgré les moyens mobilisés par la FAF pour assurer une préparation dans de bonnes conditions.

L'instance fédérale estime que cet échec doit servir de

leçon pour améliorer les méthodes de préparation et renforcer l'accompagnement des jeunes sélections. Elle a notamment souligné la nécessité d'assurer un suivi rigoureux des joueurs talentueux de cette catégorie, afin de favoriser leur progression et d'éviter les ruptures dans leur parcours sportif.

L'objectif est de préserver le potentiel de cette génération et de préparer progressivement les meilleurs éléments à intégrer les différentes sélections nationales. Entre confiance renouvelée chez les seniors, satisfaction chez les féminines et remise en question chez les U20, la FAF entend ainsi consolider les bases du football algérien et améliorer ses perspectives à long terme.

Hakim S.

IL L'AVAIT ENTRAÎNÉ À MARSEILLE De Zerbi veut Gouri à Tottenham

Roberto De Zerbi n'a pas oublié Amine Gouri. L'entraîneur italien de Tottenham souhaiterait retrouver l'international algérien en Premier League afin de renforcer son secteur offensif.

Selon plusieurs informations relayées par la presse sportive, le technicien des Spurs aurait de nouveau placé le nom de l'attaquant de l'Olympique de Marseille parmi ses priorités pour le prochain mercato. Une piste qui s'explique notamment par la relation sportive déjà établie entre les deux hommes à Marseille.

Le lien entre Roberto De Zerbi et Amine Gouri remonte à janvier 2025, lorsque l'attaquant avait rejoint l'Olympique de Marseille en provenance du Stade Rennais. À l'époque, le technicien italien avait joué un rôle important dans ce recrutement, poussant sa direction à accélérer les démarches pour obtenir la signature de l'international algérien.

De Zerbi connaissait déjà les qualités du joueur et appréciait particulièrement sa polyvalence dans le secteur offensif. Capable d'évoluer dans l'axe comme sur les côtés, Gouri correspondait au profil recherché par l'entraîneur pour apporter davantage de solutions à son animation



offensive.

Lors de la présentation de l'attaquant, le technicien italien avait d'ailleurs souligné sa connaissance du joueur et sa capacité à occuper différents postes en attaque. Cette confiance s'est ensuite traduite sur le terrain, où Gouri a progressivement trouvé sa place dans le dispositif marseillais.

DES RETROUVAILLES POSSIBLES EN ANGLETERRE

Désormais installé sur le banc de Tottenham, De Zerbi souhaiterait, selon les informations du mercato, s'appuyer de nouveau sur le profil de son ancien protégé. L'entraîneur estime que les caractéris-

tiques de Gouri pourraient offrir davantage de variété aux options offensives londonniennes.

La piste avait déjà été évoquée lors du dernier mercato estival, mais le transfert n'avait finalement pas abouti. La situation des attaquants présents dans l'effectif des Spurs avait notamment compliqué l'opération, faute de départ permettant de libérer une place.

Pour Gouri, un éventuel départ vers Tottenham représenterait une nouvelle étape dans sa carrière et l'occasion de retrouver un entraîneur qui connaît parfaite-

ment ses qualités. La relation de confiance construite à Marseille pourrait constituer un élément favorable si les discussions venaient à s'accélérer.

Toutefois, aucun accord définitif ni transfert officiel n'a été annoncé. L'avenir de l'international algérien dépendra notamment de la position de l'OM et de la capacité de Tottenham à concrétiser son intérêt.

Une chose est certaine : si les retrouvailles se réalisent, Gouri retrouvera un technicien qui avait personnellement soutenu son arrivée à Marseille et qui semble toujours convaincu de son potentiel.

H. S.

HULL CITY RÉCLAMERAIT JUSQU'À 40 MILLIONS D'EUROS

Arsenal suit de près Bachir Belloumi

L'international algérien, Bachir Belloumi, pourrait franchir un nouveau cap dans sa carrière. L'ailier de Hull City serait dans le viseur d'Arsenal, qui surveillerait attentivement ses performances en vue d'un éventuel recrutement. Selon plusieurs informations relayées dans la presse sportive, le club londonien apprécierait le potentiel du joueur algérien, dont les prestations en Angleterre attireraient de plus en plus l'attention.

D'après les informations rapportées par AfricaFoot, les dirigeants des Gunners suivraient l'évolution de Belloumi dans le cadre de leur réflexion sur le renforcement du secteur offensif. Le profil de l'ailier droit, sa capacité à éliminer ses adversaires et son adaptation au football anglais figureraient parmi les éléments susceptibles d'intéresser le club londonien. Le dossier pourrait toutefois s'avérer coûteux. Selon les estimations relayées par plusieurs médias, l'indemnité de transfert de Belloumi pourrait atteindre 40 millions d'euros, avec une fourchette évoquée entre 28,5 et 40 millions d'euros. Une somme

importante qui témoigne, selon ces informations, des attentes de Hull City concernant son joueur. Le club anglais ne serait cependant pas totalement fermé à l'hypothèse d'un départ, à condition que l'international algérien manifeste clairement son souhait de relever un nouveau défi. Arsenal chercherait, de son côté, à négocier un montant jugé raisonnable avant d'envisager une éventuelle offensive.

UN TRANSFERT ENCORE LOIN D'ÊTRE CONCRÉTISÉ

Malgré l'intérêt annoncé, la prudence reste de mise. À ce stade, aucune offre officielle ni démarche concrète



A. B.

d'Arsenal auprès de Hull City n'a été confirmée par les sources consultées. Le dossier se situerait donc au stade du suivi et de l'évaluation, sans garantie qu'il débouche sur des négociations dans les prochaines semaines.

Âgé de 24 ans, Belloumi est lié à Hull City jusqu'en 2029. Cette situation contractuelle donne au club anglais une marge de manœuvre dans d'éventuelles discussions et lui permet de ne pas précipiter une décision concernant l'avenir de son ailier.

Pour le joueur algérien, un intérêt concret d'Arsenal représenterait une

perspective particulièrement importante. Rejoindre une formation de premier plan en Angleterre constituerait une nouvelle étape dans son parcours et lui offrirait la possibilité de se mesurer à des ambitions sportives plus élevées. Pour l'heure, les supporters algériens devront attendre de nouveaux développements. Si la piste venait à se confirmer, le montant du transfert et la volonté du joueur seraient déterminants. En attendant, l'intérêt prêté à Arsenal demeure une rumeur de mercato, et non un transfert acquis.

Hakim S.

MALGRÉ AVOIR RATÉ LES PREMIERS MATCHS

Ghedjemis deuxième meilleur passeur du Calcio

Fares Ghedjemis retrouve progressivement son meilleur niveau avec Frosinone. Après un début de saison en deçà des attentes, marqué notamment par son souhait de quitter le club, l'international algérien semble avoir retrouvé toute sa sérénité depuis la prolongation de son contrat. Désormais libéré sur le plan mental, l'ailier peut se concentrer pleinement sur le terrain et exprimer tout son potentiel. Cette évolution se reflète dans ses prestations, de plus en plus convaincantes

au fil des rencontres. Ghedjemis se montre désormais particulièrement influent dans le jeu offensif de Frosinone, grâce à sa qualité technique, sa créativité et sa capacité à faire la différence dans les derniers mètres. Son impact ne cesse de grandir, au rythme des bonnes performances de son équipe. La dernière illustration en date est sa nouvelle passe décisive délivrée face à Lecce. L'Algérie s'est également procuré plusieurs occasions intéressantes, passant tout près de trouver le

chemin des filets à d'autres reprises. Alors que Frosinone avait pris une avance confortable de trois buts à zéro, son entraîneur a choisi de le remplacer, tout comme le meilleur buteur de l'équipe, afin de préserver ses principaux atouts. Au-delà de cette nouvelle contribution, c'est surtout la régularité de Ghedjemis qui retient l'attention. Avec désormais quatre passes décisives en championnat cette saison, il occupe la deuxième place du classement des meilleurs passeurs,

juste derrière Mattia Zaccagni, le joueur de la Lazio, qui compte cinq offrandes. Un classement d'autant plus intéressant que l'international algérien a disputé moins de minutes que son concurrent, ce qui souligne l'efficacité de ses contributions offensives. Les performances individuelles de Ghedjemis accompagnent également la bonne dynamique collective de Frosinone, actuellement sixième du classement. Chaque résultat positif et chaque contribution décisive renforcent sa

valeur sportive et sa visibilité, tout en confirmant son importance grandissante dans le dispositif de son équipe.

À ce rythme, Fares Ghedjemis dispose de sérieux arguments pour s'imposer parmi les joueurs offensifs les plus en vue du championnat. Si l'Algérie parvient à maintenir cette régularité et à multiplier les gestes décisifs, il pourrait bien franchir un nouveau cap et s'affirmer comme l'une des révélations de la saison en Italie.

H. S.

ÉQUIPE NATIONALE

Amin Chiakha écarté pour le stage de novembre ?

Bien qu'il brille de mille feux avec le club norvégien de Rosenborg au point d'être comparé à la légende Zlatan Ibrahimovic, le jeune attaquant algérien Amin Chiakha peine à s'imposer en équipe nationale. Ses statistiques impressionnantes en Scandinavie n'ont pas encore suffi pour s'ancrer dans les plans du nouveau sélectionneur national, Brahim Hemdani.

L'ascension fulgurante d'Amin Chiakha (20 ans) dans le championnat norvégien est incontestable.

Avec 15 buts inscrits et 4 passes décisives en 23 rencontres, l'avant-centre est devenu une véritable machine à marquer, trônant au sommet du classement des buteurs du championnat. Son talent, son gabarit et sa présence sur le terrain poussent même son coéquipier Emil Knudsen Ceide et son entraîneur Freyr Alexandersson à le comparer à l'icône suédoise Zlatan Ibrahimovic. Face à une telle réussite, le club de Rosenborg n'a pas hésité à activer la clause d'achat définitif de son contrat de prêt conclu avec le FC Copenhague en août dernier, s'attachant ainsi les services du joueur de manière permanente.

Cette dynamique exceptionnelle attire logiquement l'attention d'écuries de premier plan issues des cinq grands championnats, notamment en

Bundesliga, en Liga et en Ligue 1. Même si son équipe vient de subir une élimination au troisième tour de la Coupe de Norvège face à HamKam (1-2), son empreinte globale sur la saison reste éclatante.

Cependant, ce succès en club contraste vivement avec sa situation actuelle en équipe nationale. Appelé

lors du dernier rassemblement, le longiligne buteur n'a pas su saisir l'opportunité offerte par Brahim Hemdani pour s'imposer comme le digne successeur du meilleur buteur historique des Verts, Islam Slimani.

L'attaquant n'ayant pas réussi à convaincre totalement le staff technique de l'équipe nationale, des

sources proches de la sélection indiquent qu'il devrait faire les frais de ce rendez-vous manqué. Amin Chiakha serait ainsi écarté des plans pour le prochain stage qui préparera la double confrontation face au Togo, comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2027.

MANCHESTER CITY

Le rival United en pole position pour relancer Aït-Nouri

Une année après son arrivée chez les Sky-blues, le latéral gauche algérien Rayan Aït-Nouri pourrait plier bagage dès le mercato hivernal. Face à un temps de jeu familial, le joueur de 25 ans suscite l'intérêt de plusieurs clubs européens, dont Manchester United, une destination qui ne laisserait pas le défenseur indifférent selon les informations du journaliste anglais Graeme Bailey. L'aventure de Rayan Aït-Nouri du côté de l'Etihad Stadium semble déjà tour-

ner au vinaigre. Avec un bilan familial de quatre petites apparitions toutes compétitions confondues depuis le début de la saison, dont une seule en tant que titulaire, l'international algérien se retrouve relégué au second plan. Cette situation sportive précaire pousse inévitablement le joueur à envisager un départ dès le mois de janvier pour retrouver le rythme de la compétition. Le salut d'Aït-Nouri pourrait venir de l'autre côté de la ville, créant un potentiel séisme sur le marché

anglais. Manchester United s'est activement positionné sur le dossier pour renforcer son flanc gauche. Loin d'être effrayé par la rivalité historique entre les deux clubs, le latéral se montrerait très ouvert à l'idée de rejoindre les Red Devils, une perspective qui pourrait accélérer les négociations dans les semaines à venir. Si la piste mancunienne est la plus chaude, elle n'est pas la seule. Everton reste à l'affût en Premier League, tandis que plusieurs écuries italiennes, espagnoles et allemandes

surveillent attentivement l'évolution de sa situation. Face à ces nombreuses sollicitations, la direction de Manchester City a établi ses exigences. Les Citizens espéreraient récupérer environ 36 millions d'euros pour un transfert sec, mais se montreraient également enclins à accepter un prêt assorti d'une option d'achat. Cette dernière serait directement liée au nombre de matchs disputés par l'Algérien, garantissant ainsi les intérêts financiers de City tout en offrant une porte de sortie au joueur.

BIEN PLUS QU'UN SIMPLE

REMPLAÇANT POUR KVARATSKHELIA

Pourquoi le PSG veut recruter Ibrahim Maza

Le Paris Saint-Germain s'intéresse de près à l'international algérien du Bayer Leverkusen, Ibrahim Maza, en vue du prochain mercato hivernal. Si cette piste s'accélère à la suite de la blessure de Khvicha Kvaratskhelia, Maza ne se profile pas comme une simple solution de rechange, mais bien comme un atout tactique singulier, capable d'apporter une nouvelle dimension à l'animation offensive de Luis Enrique.

L'approche du PSG pour Ibrahim Maza dépasse la simple nécessité de combler une absence liée à l'infirmerie. L'intérêt parisien s'inscrit dans une volonté d'intégrer un joueur aux qualités différentes, capable de débloquer des situations face à des défenses regroupées et parfaitement organisées. Meneur de jeu de formation, l'international algérien se distingue par sa polyvalence. Il excelle dans sa capacité à évoluer au cœur du milieu de terrain avec des rôles variés ou à repiquer dans l'axe depuis une aile. Cette flexibilité positionnelle lui permet d'occuper les espaces intelligemment selon la physionomie du match, de recevoir le ballon entre les lignes sous la pression adverse, puis d'éliminer ses vis-à-vis par le dribble ou une passe tranchante. Le profil de Maza semble taillé pour les exigences tactiques exigeantes de Luis Enrique. Le technicien espagnol recherche des éléments qui ne se contentent pas de multiplier les passes, mais qui sont capables d'accélérer le jeu dès qu'un espace se libère, tout en participant activement au contre-pressing à la perte du ballon. En liant le milieu de terrain à l'attaque, Maza offrirait une alternative créative inédite dans le dernier tiers du terrain, se démarquant nettement des attaquants actuellement présents dans l'effectif francilien. Sa capacité à couvrir plusieurs postes permettrait également à son entraîneur de réorganiser l'animation offensive en cours de rencontre sans avoir nécessairement recours à des remplacements.

Les statistiques récentes du jeune talent confirment un potentiel de développement immense. Lors de la saison 2025-2026, il a cumulé 5 buts et 7 passes décisives toutes compétitions confondues en 28 apparitions avec Leverkusen. Sur le début de l'exercice actuel, sa montée en puissance est évidente : il a déjà réalisé la moitié de ses contributions offensives de l'année précédente, enregistrant 3 buts et 3 passes décisives en seulement 11 matchs disputés. Bien qu'il ne soit pas un pur buteur, sa capacité à combiner création et finition en fait un profil très recherché. Une transition vers un club de la dimension de Paris exigerait une prise de décision plus rapide, mais lui offrirait le cadre idéal pour franchir un cap au plus haut niveau européen.

Il serait toutefois erroné de considérer Maza comme le successeur tactique de Khvicha Kvaratskhelia. Là où le Géorgien brille avant tout par ses fulgurances sur les couloirs et ses duels individuels, l'Algérien apporte sa véritable valeur ajoutée dans l'axe et l'organisation du jeu. La principale difficulté pour le club de la capitale réside aujourd'hui sur le plan contractuel : le Bayer Leverkusen est lié au joueur jusqu'en 2030 et envisage même de prolonger son bail. Convaincre l'écurie allemande de céder son joyau s'annonce complexe, mais si le PSG parvient à ses fins, ce recrutement constituera un véritable pari sur la capacité de Luis Enrique à façonner Ibrahim Maza pour en faire l'une des pièces maîtresses de son projet de jeu.

PAS DE CYCLE DE QUATRE ANS

La CAF remet la CAN à l'heure biennale

La Confédération Africaine de Football (CAF) a officiellement annulé sa décision d'organiser la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) tous les quatre ans. Sous la pression de ses associations membres et face à des impératifs économiques, l'instance continentale a unanimement approuvé le retour à un cycle biennal, garantissant ainsi la pérennité financière et le rayonnement du football africain.

Le président de la CAF, Patrice Motsepe, avait déjà laissé entendre lors de la conférence stratégique de l'instance tenue au Cap-Vert au début du mois d'octobre que le Comité Exécutif allait réévaluer le passage récent de la compétition à un format quadriennal. Ce revirement s'explique avant tout par un constat pragmatique lié au projet de « Ligue des Nations Africaines ». Cette nouvelle compétition, qui devait initialement combler le vide sur un rythme biennal, nécessite encore de nombreuses années de structuration avant de pouvoir générer les revenus massifs indispensables pour maintenir l'autonomie et la compétitivité du football africain à l'échelle mondiale. Face aux sollicitations d'une grande majorité de fédérations exigeant le maintien de l'ancien système, la CAF a



fait le choix de protéger les intérêts de ses 54 associations membres ainsi que ceux des joueurs professionnels africains évoluant à l'étranger. Le calendrier des prochaines éditions a par conséquent été ajusté. Après la CAN 2027, qui se déroulera conjointement au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, les tournois suivants s'enchaîneront en 2028, 2031 et 2033. L'année 2030 sera exceptionnellement évitée pour ne pas chevaucher l'organisation de la Coupe du Monde de la FIFA.

S'exprimant sur l'importance de préserver la régularité historique de ce tournoi, Patrice Motsepe a tenu à rappeler la profonde dimension extra-sportive de l'événement. « La Coupe d'Afrique des Nations ne se limite pas

au football, c'est aussi une célébration des cultures, des coutumes et des traditions africaines riches et diversifiées, et un moyen de rassembler les peuples des 54 pays africains, de la diaspora et du monde entier », a-t-il déclaré.

Le président de l'instance continentale s'est montré totalement confiant quant à l'avenir de la compétition et aux retombées positives de ce retour à la normale. « La décision du Comité Exécutif de la CAF va dans l'intérêt du football africain et de ses 54 associations membres, et contribuera de manière significative au développement et à l'épanouissement du football sur le continent africain », a-t-il conclu pour justifier ce changement de cap décisif.

R. S.

LIGUE DES CHAMPIONS

Patrice Beaumelle trace la voie de la qualification pour le MC Alger

L'ancien entraîneur du MC Alger, Patrice Beaumelle, s'est exprimé sur les défis qui attendent le club algérois lors de la phase de poules de la Ligue des Champions de la CAF. Il estime que l'équipe a les cartes en main pour franchir ce cap, à condition de réaliser un parcours sans faute à domicile.

S'exprimant ce vendredi sur les ondes de la radio nationale, le technicien français a analysé le tirage au sort qui a placé le Mouloudia dans ce qu'il considère comme une poule parti-

culièrement relevée. Loin de s'en inquiéter, il perçoit cette adversité comme une véritable opportunité de croissance pour le club. « Le MC Alger se trouve dans le groupe le plus fort de la phase de poules de la Ligue des Champions de la CAF », a-t-il déclaré, avant de préciser sa pensée : « Ce groupe convient au Mouloudia, car il permet à l'équipe de se développer davantage en rivalisant avec des clubs puissants. »

Pour valider son billet vers le prochain tour, Patrice Beaumelle a mis en avant une stra-

tégie mathématique claire, misant sur l'intransigeance sur ses propres terres et la solidité en déplacement. « Le Mouloudia est tenu de gagner tous ses matchs à domicile, tout en cherchant à ramener des résultats positifs de l'extérieur pour assurer la qualification », a-t-il affirmé. Il s'est par ailleurs montré très confiant quant à la capacité de l'effectif à gérer la pression continentale, concluant que « la plupart des joueurs actuels du MC Alger ont de l'expérience et du vécu dans cette compétition, ce qui est un facteur important et positif pour l'équipe ».

CAN DE HANDBALL (DAMES)

L'Algérie avec le Sénégal, la Guinée et La Réunion

La sélection algérienne féminine de handball évoluera dans le Groupe B lors de la phase finale de la 27e Coupe d'Afrique des Nations Seniors Dames (CAN 2026), prévue du 2 au 12 décembre 2026 en Tunisie, selon le tirage au sort effectué jeudi au siège de la CAHB à Abidjan. Les Vertes croiseront le fer avec le Sénégal, finaliste malheureux de l'édition 2018 et régulièrement placé dans le dernier carré africain, la Guinée, en constante progression sur le plan physique et technique ces dernières années et l'équipe de La Réunion. L'objectif principal des handballeuses algériennes sera de s'extirper de cette phase de poules et de décrocher une place pour les quarts de finale, afin de se rapprocher du Top 5 africain, synonyme de qualification directe pour le prochain Championnat du monde. Pour rappel, la compétition se déroulera dans les villes tunisiennes de Hammamet et de Nabeul. Les cinq meilleures équipes de cette CAN valideront directement leur billet pour le Championnat du monde féminin de handball 2027.

COMPOSITION DES GROUPES :

- **Groupe A** : Egypte, Congo, Cap Vert, Benin
- **Groupe B** : Sénégal, Algérie, Guinée, La Réunion
- **Groupe C** : Tunisie, Cameroun, représentant de la zone 5, Zambie
- **Groupe D** : Angola, RD Congo, Maroc, Mali.

L'AG ÉLECTIVE DE LA FÉDÉRATION

ALGÉRIENNE DES JEUX

AQUATIQUES AUJOURD'HUI

Salim Ilès, unique candidat retenu à la présidence

La Commission des candidatures de la Fédération algérienne des jeux aquatiques a annoncé, jeudi passé, les résultats de l'examen des dossiers de candidature à la présidence de l'instance fédérale, dont les élections auront lieu aujourd'hui. À l'issue de l'étude des dossiers déposés et de la vérification de leur conformité aux conditions et aux procédures réglementaires en vigueur, la candidature de Salim Ilès a été retenue comme la seule candidature recevable pour ce poste.

Dans un communiqué officiel, la Commission des candidatures a informé l'ensemble des ligues, des clubs et des associations sportives concernés de cette décision, qui intervient dans le cadre des préparatifs de l'Assemblée générale électorale de la Fédération algérienne des jeux aquatiques. Cette annonce marque une étape importante dans le processus électoral destiné à renouveler la présidence de l'instance dirigeante des disciplines aquatiques en Algérie.

Selon le communiqué, l'examen des dossiers a été effectué sur la base des conditions et des procédures applicables aux candidatures. La Commission indique ainsi avoir achevé le processus d'étude et de vérification avant de rendre publique la liste des candidatures recevables. À l'issue de cette opération, le dossier de Salim Ilès a été retenu comme unique dossier accepté pour la présidence de la Fédération. L'Assemblée générale électorale est prévue à partir de 9 h 30, au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka. Cette rencontre constituera le cadre institutionnel dans lequel les membres concernés participeront au processus électoral conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

La Commission des candidatures souligne, à travers cette communication, l'importance du respect des procédures organisationnelles et de la transparence dans la conduite des opérations électorales. L'objectif affiché est de garantir une information claire à l'ensemble des parties concernées, notamment les structures sportives affiliées à la Fédération.

La publication de ces résultats intervient à quelques jours de l'Assemblée générale électorale. Elle permet aux ligues, aux clubs et aux associations concernés de prendre connaissance officiellement de la situation des candidatures avant la tenue de cette échéance.

La prochaine étape sera donc l'organisation de l'Assemblée générale électorale, programmée à Fouka. La réunion devra se dérouler dans le respect du cadre réglementaire applicable à la Fédération algérienne des jeux aquatiques. Le communiqué ne fournit toutefois aucune précision supplémentaire concernant les modalités détaillées du scrutin ni les éventuelles autres étapes administratives prévues avant la réunion.

En attendant cette échéance, l'annonce de la Commission constitue la principale information officielle communiquée sur le processus de candidature à la présidence de la Fédération. La tenue de l'Assemblée générale électorale permettra de poursuivre la procédure institutionnelle engagée en vue de déterminer la direction de l'instance fédérale pour le prochain mandat.

H. S.

SUPERCOUPE D'ALGÉRIE U17

Le Paradou AC s'adjuge le trophée

L'équipe des moins de 17 ans du Paradou Athletic Club s'est adjugée la Supercoupe d'Algérie pour la saison 2026 en s'imposant face à la JS Kabylie sur le score d'un but à zéro lors de la finale disputée au stade du 1er-Novembre de Tizi Ouzou. À l'issue de cette rencontre, la Fédération algérienne de football (FAF) a tenu à féliciter les jeunes joueurs du Paradou AC pour leur brillant sacre, tout en adressant ses encouragements et ses vœux de réussite à l'équipe de la JSK pour ses prochaines échéances sportives.



NOVEMBRE BLEU

La santé masculine au premier plan

Du 1er au 30 novembre, la campagne « Novembre bleu » met chaque année la santé masculine sous les projecteurs, avec une attention particulière portée au cancer de la prostate.

L'objectif de cette mobilisation est avant tout d'encourager les hommes à mieux connaître les risques, à être attentifs aux éventuels signes d'alerte et à consulter régulièrement. Le cancer de la prostate figure parmi les cancers les plus fréquents chez l'homme dans le monde. En Algérie, il occupe également la première place des cancers masculins, avec 4 334 nouveaux cas enregistrés chaque année. En effet, le cancer de la prostate évolue parfois pendant plusieurs années sans provoquer de symptômes particuliers. C'est pourquoi l'absence de gêne ne signifie pas



PH: DR

nécessairement l'absence de maladie. Lorsque des signes apparaissent, ils peuvent notamment se manifester par des difficultés à uriner, un besoin fréquent d'aller aux toilettes, une diminution de la force du jet uri-

naire, une sensation de mauvaise vidange de la vessie ou, plus rarement, la présence de sang dans les urines. Ces symptômes ne sont toutefois pas spécifiques au cancer et peuvent également être liés à des problèmes bénins de la prostate.

ner, au cas par cas, les examens qui peuvent être utiles.

LE DÉPISTAGE, UNE DÉCISION À DISCUTER AVEC LE MÉDECIN :

Le dosage sanguin du PSA, ou antigène spécifique de la prostate, fait partie des outils utilisés pour évaluer la prostate. Toutefois, un taux élevé de PSA ne signifie pas automatiquement la présence d'un cancer. Il peut également augmenter en cas d'hypertrophie bénigne ou d'autres affections de la prostate. La démarche de dépistage doit donc être adaptée à chaque homme, en tenant compte notamment de son âge, de ses antécédents et de ses facteurs de risque. Selon la situation, le médecin peut proposer d'autres examens, notamment une imagerie ou une biopsie.

NOVEMBRE BLEU, UN MOIS POUR PARLER DE SANTÉ :

Au-delà du cancer de la prostate, « Novembre bleu » est l'occasion de rappeler l'importance de prendre soin de sa santé de manière générale. La campagne « Movember », symbolisée par la moustache, encourage également les hommes à parler davantage de leur santé et à ne pas attendre l'apparition de symptômes importants avant de consulter. Pour le cancer de la prostate, le message reste simple, mieux connaître ses facteurs de risque, ne pas banaliser certains signes et avoir un dépistage permettent d'agir au bon moment.

L. Zeggane

Bon à savoir :

Quelques habitudes peuvent contribuer à réduire le risque de cancer de la prostate et, plus largement, à préserver la santé masculine :

. Adopter une alimentation équilibrée, riche en légumes, fruits, légumineuses et céréales complètes. Limiter les viandes rouges et les aliments très transformés, ainsi que les excès de graisses et de sucres. Pratiquer une activité physique régulière, adaptée à son âge et à sa condition physique. Maintenir un poids sain, notamment en évitant le surpoids et l'obésité. Éviter le tabac. Rester attentif à ses antécédents familiaux et en parler au médecin, particulièrement lorsqu'un proche a été atteint d'un cancer de la prostate. Consulter en cas de symptômes urinaires inhabituels et discuter avec son médecin de l'intérêt d'un dépistage selon son âge et son niveau de risque.

L. Z.

L'ÂGE ET LES ANTÉCÉDENTS, DES FACTEURS À SURVEILLER :

Le principal facteur de risque reste l'âge. Le risque augmente progressivement avec les années, tandis que certains hommes sont davantage exposés en raison de leurs antécédents familiaux ou de certaines prédispositions génétiques. Les hommes ayant un proche parent atteint d'un cancer de la prostate doivent notamment en parler à leur médecin afin d'évaluer leur niveau de risque et de détermi-

OBÉSITÉ, DIABÈTE ET BOISSONS ÉNERGISANTES

Les médecins scolaires tirent la sonnette d'alarme

Face à la progression du surpoids et du diabète chez les enfants, ainsi qu'à la consommation excessive de boissons énergisantes en milieu scolaire, les médecins appellent à renforcer la prévention et la sensibilisation des familles. L'Association nationale de santé scolaire multiplie les actions d'éducation sanitaire et d'accompagnement des élèves. La santé des enfants en milieu scolaire suscite de vives préoccupations, notamment face à la progression de l'obésité, du diabète de type 2 et de la consommation excessive de boissons énergisantes. Pour le Dr Nabila Bessam, présidente de l'Association nationale de santé scolaire, la prévention et l'éducation sanitaire doivent occuper une place centrale, aussi bien auprès des élèves que de leurs parents.

Créée en 2024, l'association poursuit une double mission : renforcer les connaissances des professionnels de la santé scolaire, notamment les médecins, les chirurgiens-dentistes et les psychologues, et venir en aide aux enfants malades et démunis. Son action porte notamment sur le bégaiement, les troubles visuels, la scoliose et d'autres affections. Elle organise également des campagnes de sensibilisation et des activités éducatives adaptées aux besoins des enfants.

OBÉSITÉ ET DIABÈTE : DES INDICATEURS PRÉOCCUPANTS

Parmi les problèmes de santé régulièrement dépistés en milieu scolaire figurent la baisse de l'acuité visuelle et les maladies chroniques, notamment l'asthme et le diabète. L'obésité et le surpoids constituent également une source d'inquiétude pour les professionnels. « Le taux d'obésité est de 13 %. C'est énorme, car il était de 4 % en 2012 », souligne le Dr Nabila Bessam. Cette évolution

renforce, selon elle, la nécessité d'agir sur les habitudes alimentaires des enfants et leur niveau d'activité physique. L'association organise ainsi des séances d'éducation à une alimentation saine, en accordant une attention particulière à la qualité des goûters apportés à l'école. Dans le cadre de la prévention du diabète, des ateliers baptisés « petits chefs » permettent également aux enfants d'apprendre à préparer eux-mêmes des collations saines. La pyramide alimentaire, l'activité physique et la santé bucco-dentaire figurent parmi les thèmes abordés. La progression du diabète de type 2 chez les enfants constitue une autre préoccupation. « On doit tirer la sonnette d'alarme s'agissant de la malbouffe, de la sédentarité et de l'absence d'une activité physique », insiste la praticienne. Le dépistage précoce du diabète de type 1 représente également un enjeu important. En milieu scolaire, certains signes doivent attirer l'attention : une fatigue inhabituelle, une soif excessive ou des envies fréquentes d'uriner. Leur repérage peut permettre d'orienter l'enfant vers une prise en charge médicale.

BOISSONS ÉNERGISANTES : UNE CONSOMMATION QUI INQUIÈTE

Autre sujet d'alerte pour les médecins scolaires et les membres de l'association : la consommation excessive de boissons énergisantes dans les écoles et les collèges. Ces produits, souvent consommés pour lutter contre la fatigue ou rester éveillé, exposent les jeunes à différents risques pour leur santé. « Il ne s'agit pas de simples sodas », prévient le Dr Bessam. Ces boissons contiennent des stimulants, notamment de la caféine et de la taurine, auxquels s'ajoutent des quantités importantes de sucre, des vitamines B et des extraits de plantes. Leur

consommation peut provoquer des palpitations, de l'anxiété et des troubles du sommeil. La praticienne évoque également des symptômes tels que la pâleur, les maux de ventre, les maux de tête, la diarrhée, la transpiration et la fatigue persistante, qu'elle associe notamment à des épisodes d'hypoglycémie réactionnelle. Le mécanisme de la consommation répétée est également préoccupant. Après un regain temporaire d'énergie, la fatigue peut réapparaître, poussant le jeune à boire une nouvelle canette, puis une autre. À terme, cette répétition peut favoriser une dépendance à la caféine et perturber le sommeil, la digestion et le rythme cardiaque. Le risque cardiovasculaire constitue l'une des principales inquiétudes soulevées par la spécialiste, qui alerte sur la possibilité de complications graves, notamment d'un arrêt cardiaque. Elle met particulièrement en garde contre la consommation de ces boissons à jeun ou pendant une activité sportive.

SOMMEIL, CONCENTRATION : LES AUTRES CONSÉQUENCES

Les effets de ces boissons ne se limitent pas aux manifestations physiques. L'excès de stimulants peut accentuer la nervosité, perturber le sommeil et entraîner des difficultés de concentration en classe. Le manque de sommeil qui en résulte peut, à son tour, affecter le comportement et les capacités d'apprentissage des élèves. Irritabilité, dispersion et fatigue persistante risquent alors de s'installer, dans un contexte où les veilles tardives et l'utilisation des réseaux sociaux peuvent également contribuer à réduire le temps de repos. Le Dr Bessam souligne par ailleurs l'évolution du marché de ces produits. Alors que les boissons énergisantes importées se vendaient souvent entre 700 et

800 DA, l'apparition de près d'une dizaine de marques algériennes proposant des produits à des prix très bas les rend plus accessibles aux jeunes et favorise, selon elle, les risques de surconsommation.

SENSIBILISER LES PARENTS AUTANT QUE LES ENFANTS

Face à ces risques, l'information et la prévention apparaissent essentielles. Pour la présidente de l'association, les parents doivent pouvoir identifier les produits consommés par leurs enfants et comprendre leurs effets potentiels sur leur santé. « Un parent ne veut pas de mal à son enfant, mais peut simplement manquer d'information », estime-t-elle. Elle rappelle ainsi l'importance du rôle des spécialistes, de la société civile et des médias dans la diffusion des connaissances sanitaires auprès des familles et des adolescents. « Les campagnes de sensibilisation doivent toucher les parents et les enfants en même temps », préconise le Dr Bessam. En parallèle de ses actions en milieu scolaire, l'Association nationale de santé scolaire mène des initiatives en direction des enfants des zones d'ombre. Une caravane intitulée « Ensemble pour protéger la santé de nos enfants pendant l'hiver », organisée en coordination avec les directions de la santé et de la population (DSP), s'inscrit dans cette démarche de proximité. À travers ces différentes actions, l'association entend renforcer l'éducation sanitaire, encourager de meilleures habitudes alimentaires et contribuer au repérage des problèmes de santé chez les enfants, avec un objectif central : faire de la prévention un réflexe partagé par les élèves, les familles et les professionnels.

Ania N.

UNIVERSITÉ DE LA FORMATION CONTINUE

Vers un renforcement de l'information scientifique à l'ère du numérique

L'Université de la formation continue (UFC) a organisé, mardi à Alger, une journée d'étude sous le thème « Université de la formation continue : une information scientifique à l'ère d'une vision numérique intelligente », consacrée au rôle des médias nationaux dans les étapes de libération et de construction du pays, ainsi qu'aux enjeux de l'adaptation aux mutations numériques pour développer l'information scientifique au sein de l'université de quatrième génération.

Intervenant à cette occasion, organisée dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de la presse, le directeur de l'UFC, Yahia Djafri, a souligné la contribution des médias à la construction nationale et au renforcement du



rayonnement du pays. Il a estimé que cette célébration constitue une occasion de rendre hommage aux générations de journalistes qui ont porté la parole avec « honneur et responsabilité », ainsi qu'à la nouvelle génération confrontée à de nouveaux défis dans un secteur en pleine mutation. Dans ce contexte, le responsable a mis en avant l'importan-

ce de promouvoir l'information scientifique et les médias audiovisuels, deux domaines auxquels l'université accorde un intérêt particulier. Il a précisé que l'établissement entend tirer profit des opportunités offertes par le numérique et des technologies de l'intelligence artificielle pour produire des contenus médiatiques et scientifiques adaptés aux exigences du pro-

cessus pédagogique et susceptibles d'enrichir le paysage universitaire.

Cette démarche prévoit notamment le développement de différentes productions pédagogiques et de contenus à vocation scientifique, notamment des cours filmés et audio, ainsi que des entretiens avec les étudiants, les responsables de start-up, les détenteurs de brevets d'invention et les auteurs de mémoires de fin d'études remarquables. L'objectif est également de mettre en lumière les compétences estudiantines dans différents domaines et de faire du Centre audiovisuel de l'université un véritable espace de formation ouvert aux étudiants, leur permettant de rapprocher les connaissances théoriques de l'expérience pratique. Par ailleurs, l'UFC a annoncé le lancement d'un Prix d'excellence en information scientifique, destiné à encourager la spécialisation et à promouvoir les compétences dans ce domaine. Cette distinction sera remise à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse.

Irdora présente ses onze agents IA et annonce de nouvelles fonctionnalités pour 2027

La plateforme algérienne Irdora a organisé, samedi 17 octobre à Bab Ezzouar (Alger), une deuxième conférence consacrée à la présentation de ses solutions numériques destinées aux entreprises. Au programme : un CMS automatisé, onze agents d'intelligence artificielle et deux nouveaux espaces dédiés à la gestion comptable et au marketing, dont le lancement est prévu au cours du premier trimestre 2027.

Après une première rencontre organisée le 15 août dernier, Irdora a réuni ses premiers clients ainsi que de nouveaux invités issus de différents secteurs d'activité, notamment le commerce, l'artisanat, les agences de voyages, la location de voitures et l'immobilier. Cette rencontre a permis de présenter les fonctionnalités de la plateforme et les perspectives de son développement, avec pour objectif de faciliter la transformation numérique des entreprises et de rendre les outils digitaux plus accessibles aux professionnels. Intervenant à cette occasion, le fondateur d'Irdora, Boudjema Iguenane, a présenté le fonctionnement du CMS automatisé (système de gestion de contenu), qui permet aux entreprises de créer et de faire évoluer leur présence en ligne sans nécessairement disposer de compétences en développement informatique. Grâce à l'agent IA « Dev », les utilisateurs peuvent notamment demander des modifications de leur site en décrivant simplement leurs besoins, qu'il s'agisse de l'ajout d'une page, de la présentation d'un service ou de l'actualisation d'une offre. La plateforme regroupe également un espace marchand et un tableau de bord permettant de suivre les produits, les commandes, les clients et les statistiques de l'activité. L'une des principales fonctionnalités présentées

lors de cette conférence concerne les onze agents d'intelligence artificielle intégrés à la plateforme. Chacun est conçu pour répondre à des besoins spécifiques des entreprises, allant de la gestion du site web à la communication commerciale. Parmi ces outils, l'agent « Audit » permet d'identifier les éléments à améliorer sur un site, tandis que « Produit » facilite la rédaction des fiches commerciales et « Traduction » accompagne la production de contenus multilingues. D'autres agents sont consacrés au marketing et à la relation client. Il s'agit notamment de « Campagne », « Relance », « Branding », « Réseaux sociaux » et « Visuel », destinés respectivement à la préparation des campagnes, au suivi des clients, à l'identité de marque, à la planification des publications et à la création de propositions visuelles. Les deux autres agents, « Analyse » et « Action », permettent d'exploiter les données de l'activité et d'organiser les priorités. L'ensemble vise à accompagner les entrepreneurs dans leurs tâches quotidiennes, tout en leur laissant la maîtrise de leurs décisions commerciales.

UNE SOLUTION ADAPTÉE À PLUSIEURS SECTEURS D'ACTIVITÉ

La conférence a également été l'occasion de présenter les possibilités d'adaptation de la plateforme aux besoins de différents métiers. Pour les agences de voyages, Irdora envisage notamment le développement d'un environnement spécifique, baptisé « Irdora Travel », destiné à faciliter la préparation des devis, l'organisation des dossiers voyageurs et le suivi des réservations. Les agences de location de voitures pourront, quant à elles, mettre en valeur leurs véhicules et recueillir les demandes des clients, tandis que les professionnels de

l'immobilier pourront présenter leurs biens et faciliter les demandes de visite. Les commerçants et les artisans disposent également d'outils pour valoriser leurs produits et leurs réalisations. L'élargissement des moyens de paiement et les connexions avec les transporteurs figurent aussi parmi les évolutions envisagées, sous réserve des intégrations techniques et des accords avec les prestataires concernés.

LA GESTION ET LA COMPTABILITÉ ANNONCÉES POUR JANVIER 2027

Autre annonce majeure de cette rencontre : le lancement prochain d'un espace dédié à la gestion et à la comptabilité, actuellement en phase de test et dont le déploiement est prévu début janvier 2027. Présenté par Abdeslam Safar, ce futur module ambitionne de simplifier le traitement des documents administratifs et comptables.

À partir d'une photographie ou d'un document importé, l'intelligence artificielle pourra extraire automatiquement plusieurs informations, notamment le nom du fournisseur, la date, le numéro de facture et les montants. Les données extraites seront ensuite soumises à vérification avant leur intégration dans les outils de suivi de l'entreprise.

Le système prévoit également le classement automatisé des factures, ainsi que le suivi des dépenses, des paiements et de la trésorerie. Le périmètre annoncé comprend aussi la préparation de documents comptables et administratifs et des fonctionnalités liées à la gestion du personnel et des échéances. Le rôle du comptable sera toutefois maintenu, notamment pour les opérations de vérification, de correction et de conseil.

ANTHROPIC

Entre impératifs éthiques et ambitions financières, les contradictions de l'IA

La société américaine Anthropic, spécialisée dans l'intelligence artificielle (IA), a alerté ces derniers mois sur les risques liés au développement rapide de cette technologie. Pourtant, l'entreprise prépare son introduction en Bourse dans le cadre d'une offre publique qui pourrait atteindre une valorisation de deux mille milliards de dollars, selon un rapport de la chaîne américaine NBC News.

Dans le cadre de ces préparatifs, Anthropic a publié un document de divulgation financière de 355 pages, offrant un aperçu inédit de son fonctionnement, de sa croissance accélérée, de ses résultats financiers, mais aussi des risques majeurs auxquels elle est confrontée. Ce document met notamment en évidence les contradictions entre les engagements éthiques affichés par l'entreprise en matière de sécurité de l'IA et les impératifs économiques auxquels elle doit répondre dans un marché marqué par une concurrence intense. Parmi les principaux éléments révélés figurent les pratiques de protection de ses technologies, les risques associés à ses propres modèles, les dépenses consacrées à la sécurité de ses dirigeants ainsi que les perspectives économiques de l'entreprise. Anthropic accuse depuis plusieurs mois certaines entreprises chinoises spécialisées dans l'intelligence artificielle de reproduire ses modèles à travers des techniques dites de « distillation ». Cette méthode consiste à exploiter les capacités d'un modèle d'IA performant, déjà disponible, pour entraîner un autre modèle, encore en développement, afin de réduire les délais et les coûts liés à sa conception. Selon le document, l'entreprise aurait même retardé certaines étapes de développement et de lancement de ses modèles, notamment en reportant leurs cycles d'entraînement, afin d'empêcher ses concurrents de s'approprier ses secrets technologiques. Cette révélation laisse entendre qu'Anthropic disposerait déjà de modèles plus performants que ceux actuellement accessibles à ses utilisateurs, mais aurait choisi de différer leur mise à disposition pour limiter les risques de détournement de ses technologies.

LES RISQUES LIÉS À SES PROPRES MODÈLES

Se présentant comme une entreprise accordant la priorité à la sécurité de l'intelligence artificielle, Anthropic consacre une partie importante de son document aux dangers que ses propres systèmes pourraient représenter pour l'entreprise et pour la société. Cette démarche tranche avec les pratiques habituelles des entreprises lors de la préparation d'une introduction en Bourse. Les documents financiers de ce type portent généralement sur les risques liés à la hausse des coûts, à la baisse des ventes ou aux difficultés commerciales. Dans le cas d'Anthropic, les avertissements vont jusqu'à évoquer les dommages que ses propres produits pourraient provoquer. L'entreprise prévient notamment que les réponses générées par ses modèles pourraient être perçues par les utilisateurs comme coercitives, trompeuses ou manipulatoires. Elle reconnaît également que ses systèmes ont déjà montré des signes de manque de fiabilité et évoluent à un rythme susceptible de dépasser les capacités humaines de surveillance et de contrôle. « Si notre capacité à détecter ou à évaluer les défaillances des modèles venait à diminuer, nous pourrions déployer des modèles dont nous ne sommes pas en mesure de vérifier correctement le comportement, ce qui augmenterait le risque de voir apparaître des comportements nuisibles sans être détectés », avertit l'entreprise.

SOMMET RUSSIE-AFRIQUE :

Poutine vante un partenariat "égalitaire", à l'opposé du néocolonialisme

Vladimir Poutine a opposé le partenariat russe aux pratiques coloniales, affirmant que les entreprises de son pays contribuaient au 'développement des économies africaines'.

Les échanges commerciaux entre la Russie et l'Afrique ont dépassé 27 milliards de dollars l'année dernière, et trois pays africains prévoient d'ouvrir une ambassade à Moscou. « Nos milieux d'affaires s'engagent toujours à coopérer avec leurs partenaires africains de manière honnête, respectueuse, consciencieuse et sur un pied d'égalité » a-t-il déclaré, lors de la séance plénière du Sommet Russie-Afrique, tenu les 28 et 29 octobre, à Moscou. Poursuivant, le locataire du kremlin a indiqué sur les hommes d'affaires russes dans leur activité et coopération avec les pays et les hommes d'affaires africains qu'ils « ne réalisent pas de profits dans l'esprit des pratiques coloniales des anciennes métropoles », mais investissent et contribuent, poursuit Poutine « au développement des économies des pays africains ». Selon lui, les entreprises russes mènent depuis longtemps et avec succès de grands projets d'investissement sur le continent africain, dans les domaines de l'énergie, de l'atome civil et des ressources minérales.

« LA RUSSIE ET L'AFRIQUE SONT DES ALLIÉS NATURELS DANS LA CONSTRUCTION D'UN ORDRE MONDIAL MULTIPOLAIRE »

Le président russe a aussi souligné « l'intérêt de la Russie à ce que les pays afri-



PH : DR

cains se développent, défendent leur souveraineté et assurent leur croissance économique », notant « les liens solides d'amitié et de partenariat étroit » qui unissent Moscou et le continent africain. Selon lui la Russie et l'Afrique « sont des alliés naturels dans la construction d'un ordre mondial multipolaire et véritablement démocratique, libre de toute dictature et de tout double standard ». Il a affirmé que les positions de la Russie et des pays africains sur les questions les plus actuelles de la politique mondiale sont proches, voire identiques. Par ailleurs, Vladimir Poutine a mis en avant la croissance des échanges commerciaux entre la Russie et l'Afrique. D'après lui, ceux de la Russie avec les pays africains ont dépassé les 27 milliards de dollars l'année dernière, et ce chiffre a été multiplié par 1,5 depuis le sommet précédent. Il a qualifié la dynamique de positive, relevant le fort potentiel de coopération. Dans son discours, le chef de l'État russe

s'est félicité de l'intention du Botswana, des Seychelles et du Togo d'ouvrir prochainement leurs ambassades à Moscou. Il a ajouté que la Russie apportait toute l'aide nécessaire aux missions diplomatiques africaines présentes sur son territoire, de plus en plus nombreuses. La veille, Vladimir Poutine a qualifié la Russie de l'un des garants les plus fiables de la sécurité alimentaire en Afrique. Selon lui, au cours des neuf premiers mois de 2026, la Russie a exporté 13 millions de tonnes de produits agricoles vers les pays africains, plus de 40 États africains recevant déjà des céréales et des engrais russes. Il a en outre souligné que les relations commerciales et économiques entre la Russie et l'Afrique se développent malgré les pressions et les sanctions : les entreprises russes y opèrent avec succès, et de nouvelles sociétés s'implantent sur le marché local.

R. I.

LIANT LA CRISE DU POUVOIR D'ACHAT AU CONFLIT EN IRAN

Le président Macron peine à convaincre et des manifestations annoncées pour aujourd'hui

Dans un entretien en ligne du 28 octobre, Emmanuel Macron a lié la crise du pouvoir d'achat au conflit en Iran, au blocage du détroit d'Ormuz et à la hausse des carburants. Ses propos font suite à plusieurs semaines d'importantes manifestations contre la cherté de la vie, la chute du pouvoir d'achat et la colère sociale, ainsi qu'au mouvement des lycéens et étudiants depuis plus d'un mois, à travers toute la France. Sur les violences et les scènes de chaos du 17 octobre dernier à travers de nombreuses villes françaises, dont la capitale, Paris, le locataire de l'Élysée, dont le second mandat arrive à terme en mai prochain, y voit un « échec collectif », selon son propos.

Emmanuel Macron a choisi le Moyen-Orient pour expliquer les difficultés des Français à boucler leurs fins de mois. Dans un entretien publié mercredi, la veille des grandes mobilisations citoyennes à travers le pays aujourd'hui et jeudi prochain, il a déclaré : « Ce qui déclenche cette crise de pouvoir d'achat, c'est la guerre en Iran, le blocage d'Ormuz, la montée des prix des carburants. » Le président français a reconnu certaines failles de la réponse gouvernementale,

mais a continué de défendre ses choix. Sur Parcoursup, système vivement contesté par les lycéens et les étudiants qui maintiennent leurs appels à la mobilisation après les échecs des discussions avec le Premier ministre et, auparavant, le président Macron, il a soutenu que le système « sélectif », comme le soulignent les lycéens, « fonctionnait mieux que le dispositif précédent », tout en admettant qu'il « devait être refondu », sans annoncer l'annulation du caractère sélectif empêchant des milliers de bacheliers de franchir le seuil des universités. Le gouvernement a annoncé le remplacement dudit dispositif en 2028, ce qui est, pour le mouvement des lycéens, « une annonce pour l'arrêt de notre mouvement », comme l'a déclaré un des membres du collectif lycéen. Pour des élèves mobilisés aujourd'hui à travers le pays pour la seconde fois durant leurs vacances, la promesse a donc encore deux rentrées scolaires devant elle, soit plus de lycéens à être privés d'études supérieures. L'entretien a aussi porté sur les blessés des manifestations. Un lycéen a perdu une main, d'autres ont été grièvement blessés par l'usage excessif de la force par la police, causant même une victime éborgnée,

comme c'était le cas de victimes lors de la répression du mouvement des Gilets jaunes. « Mais j'ai condamné les violences et moi, je considère que le fait qu'on en soit arrivé là, c'est un échec collectif », a répondu Macron. Le chef de l'État a ensuite évoqué les policiers blessés : « Et je ne connais aucun policier qui s'est engagé pour être pris aussi dans des moments si terribles et si violents. » La compassion est partagée ; la responsabilité politique, elle, reste moins nettement désignée.

UNE COLÈRE QUI DÉPASSE LA HAUSSE DES PRIX À LA POMPE À ESSENCE

La hausse des prix de l'énergie pèse sur le budget des ménages, mais elle ne suffit pas à expliquer l'ensemble de la contestation, car la France est plongée dans une crise économique, financière et sociale profonde, sur fond d'absence de perspectives d'avenir pour la jeunesse dans un pays longtemps moteur de la machine de l'UE, alors que d'autres pays s'en sortent mieux, tels que l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne. Pour rappel, c'est dans les établissements scolaires que le mouvement a commencé, à la mi-septembre.

Les élèves dénonçaient

notamment le manque de personnel, l'état de certains locaux et les difficultés liées à l'orientation universitaire, des problèmes qui dépassent largement la situation au Moyen-Orient. Le 24 octobre, 410 000 personnes ont manifesté selon le ministère de l'Intérieur, 800 000 d'après la Confédération générale du travail. Dans les cortèges, la question des carburants côtoyait celle des salaires, des conditions d'études et des services publics. À Paris, les affrontements ont éclaté au moment de la dispersion. La police a fait usage de gaz lacrymogènes et d'un canon à eau. Les organisations lycéennes et les syndicats ne considèrent pas la crise terminée. De nouvelles mobilisations sont annoncées : celle d'aujourd'hui et celle du 5 novembre prochain, journée de grève générale à laquelle ont appelé les syndicats, rejoints par d'autres organisations et associations de la société civile, dont le mouvement des lycéens et des étudiants, demeurant à ce jour sans réponses concrètes ni mesures satisfaisantes à leurs revendications que tout le monde s'accorde à reconnaître légitimes, y compris l'exécutif et le président Macron.

R. I.

DÉPART ANTICIPÉ DE CHRISTINE LAGARDE DE LA BCE

Son successeur régnera dans un contexte de tensions et de crises complexes de l'UE

La présidente de la Banque centrale européenne (BCE), Christine Lagarde, quittera ses fonctions le 7 février 2027, selon un communiqué publié par l'institution jeudi dernier. La BCE a précisé qu'elle avait informé le Conseil des gouverneurs et le président du Conseil européen, António Costa, de sa décision. Conformément à la procédure prévue par les traités de l'Union européenne, son successeur sera nommé par le Conseil européen. Ce départ anticipé alimente les spéculations quant à un éventuel retour de Christine Lagarde sur la scène politique française. Politico rapporte les propos d'un responsable proche de la présidente de la BCE, qui a affirmé, sous couvert d'anonymat, qu'elle avait pris cette décision pour disposer d'une plus grande liberté d'exprimer ses opinions et de s'engager dans des questions non monétaires, car elle ne peut rester neutre face à l'évolution de la situation dans son pays et dans le monde ».

VERS DE NOUVELLES NOMINATIONS AU DIRECTOIRE DE LA BCE

L'annonce du départ de Christine Lagarde ouvre la voie à un accord global entre les capitales de l'Union européenne (UE) sur au moins trois nominations au sein du directoire de la BCE, composé de six membres. Les négociations s'annoncent intenses, compte tenu du rôle crucial de l'institution sur les marchés mondiaux et des pressions croissantes qui pèsent sur les finances publiques européennes. Parmi les candidats pressentis figurent le Néerlandais Klaas Knot, ancien gouverneur de la Banque centrale des Pays-Bas, et l'Espagnol Pablo Hernández de Cos, président de la Banque des règlements internationaux et ancien gouverneur de la Banque d'Espagne. En Allemagne, le chancelier Friedrich Merz a indiqué qu'une décision serait prise d'ici la fin de l'année, rapporte Politico. L'UE tente de se prémunir « du risque » que représente Marine Le Pen et en France, le départ de Christine Lagarde permettra au président Emmanuel Macron de participer au choix de son successeur à la tête de la BCE avant la fin de son second mandat, prévue le 13 mai 2027. L'UE tente de se prémunir, au moins en partie, contre le risque que Marine Le Pen, candidate de l'extrême droite, remporte l'élection présidentielle française, comme l'a avancé Holger Schmieding, responsable de la recherche chez Berenberg Bank, cité par Politico. La dirigeante du RN, critique de longue date de l'UE et partisane d'une « Europe des nations souveraines », pourrait avoir une conception radicalement différente du profil appelé à diriger la BCE.

LE CHEF DE LFI REDOUTE UNE MANŒUVRE SIMILAIRE À CELLE DE LA BANQUE DE FRANCE

De son côté, le chef de La France insoumise (LFI), Jean-Luc Mélenchon, a dénoncé « une manœuvre du président français, qui avait déjà pesé sur la nomination d'un nouveau gouverneur de la Banque de France en plaçant son collaborateur Emmanuel Moulin à ce poste, après le départ anticipé de François Villeroy de Galhau ». En matière de finances publiques, Jean-Luc Mélenchon a également avancé l'idée que « la BCE se défasse de ses engagements liés à la dette française », une proposition largement rejetée par la droite française et le camp macroniste. Le successeur de Christine Lagarde devra prendre les rênes de la BCE dans un contexte particulièrement délicat. Les marchés obligataires européens connaissent de fortes tensions et les coûts d'emprunt atteignent des niveaux élevés sous l'effet de plusieurs facteurs : une inflation alimentée par les conflits internationaux, les évolutions démographiques et la concurrence exercée sur les marchés des capitaux par les grandes entreprises technologiques, qui investissent massivement dans l'intelligence artificielle.

R. I.

POUR ÉVITER UNE GUERRE RÉGIONALE

Riyad appelle Washington à privilégier la diplomatie plutôt que de nouvelles frappes

L'Arabie saoudite a demandé aux États-Unis de ne pas précipiter de nouvelles frappes contre l'Iran après les élections américaines prévues mardi prochain. Riyad a indiqué qu'elle « soutient les médiations qatarie et pakistanaise pour relancer les négociations » en vue de prémunir la région d'une nouvelle escalade voire d'une guerre régionale.

Hier, des médiateurs qataris sont arrivés, à Téhéran, en coordination avec Washington, « pour tenter de relancer les négociations entre l'Iran et les États-Unis ». Doha avait proposé un accord prévoyant des mesures de confiance sur sept jours, mais Téhéran l'a rejeté, exigeant notamment « la levée du blocus américain et des sanctions pétrolières ».

Par ailleurs, l'Arabie saoudite tente de convaincre les États-Unis de renoncer, du moins temporairement, à une nouvelle offensive contre l'Iran. Selon des informations publiées par le média américain Axios, des responsables saoudiens ont demandé à l'administration Trump « de ne pas précipiter une reprise des hostilités et de laisser davantage de temps aux négociations ». Ce geste intervient alors que, selon le média, « Washington et Israël préparent d'éventuelles frappes contre la République islamique après les élections américaines de mi-mandat du 3 novembre ». L'initiative saoudienne fait suite à une visite exceptionnelle effectuée lundi dernier, à Téhéran par le ministre saoudien de la Défense Khaled ben Salmane, accompagné de hauts responsables turcs et pakistanais.



DES EFFORTS POUR ÉVITER UNE NOUVELLE ESCALADE VOIRE UNE GUERRE RÉGIONALE AUX CONSÉQUENCES GRAVISSIMES AU-DELÀ LA RÉGION

Les trois pays, liés par le Pacte de La Mecque, cherchent à éviter une escalade régionale, non sans conséquences gravissimes sur la scène mondiale. À leur retour, les émissaires ont informé la Maison Blanche « des inquiétudes iraniennes face à une éventuelle campagne de bombardements israélo-américaine » selon le média américain.

Riyad soutient aussi les efforts de médiation du Qatar auprès de l'Iran, qui réclame un allègement des sanctions, le déblocage de ses avoirs et la levée du blocus maritime américain, depuis l'agression militaire des États-Unis et de l'entité sioniste.

La prudence saoudienne s'explique avant tout par des considérations sécuritaires et économiques. Déjà confronté à une intensification des attaques des yéménites contre ses infrastructures

pétrolières et aéroportuaires, le royaume redoute qu'une nouvelle guerre avec l'Iran ne provoque l'embrasement de toute la région. Le détroit d'Ormuz constitue une autre préoccupation majeure. Toute escalade pourrait perturber davantage les exportations énergétiques et fragiliser les économies du Golfe.

Dans un communiqué publié lundi, le ministère saoudien des Affaires étrangères a ainsi insisté sur « la nécessité de rouvrir les canaux de négociation pour éviter une reprise des hostilités ». Malgré les efforts de Riyad et de ses partenaires, Donald Trump maintient sa posture, tantôt menaçant que les frappes vont être menées et tantôt, annonçant qu'il privilégie des négociations et attendre une réponse de Téhéran, sur fond des échecs des agressions militaires précédentes contre l'Iran, demeurant depuis dans ses capacités de riposter et en l'absence d'effondrement des institutions dans ce pays, après les assassinats ciblés de grandes figures de responsables iraniens.

R. I.

MALGRÉ LES DÉMENTIS DE LEURS EXÉCUTIFS

Le Financial Times refuse de rectifier son article sur l'entretien Poutine-Stubb-Store

Le quotidien britannique refuse de corriger son récit de l'échange téléphonique entre Vladimir Poutine et les dirigeants finlandais et norvégien, malgré les démentis de leurs gouvernements. Le conseiller du Kremlin, Iouri Ouchakov, a également rejeté la version du journal, la qualifiant de « désinformation ».

Le Financial Times a refusé, jeudi, de rectifier un article consacré à une conversation téléphonique entre Vladimir Poutine, le président finlandais Alexander Stubb et le Premier ministre norvégien Jonas Gahr Store, malgré les objections des gouvernements finlandais et norvégien. Le journal britannique affirmait que « le chef de l'État russe aurait passé un temps considérable à faire la leçon aux deux dirigeants sur l'his-

toire slave médiévale » et son lien avec le conflit en Ukraine. S'appuyant sur trois sources anonymes présentées comme étant « au courant de la conversation », le Financial Times a dépeint le président russe comme « obsédé » par l'histoire. Le gouvernement norvégien a indiqué au quotidien Verdens Gang que cette description était inexacte et que la Finlande avait contacté le Financial Times, au nom des deux pays, pour contester sa version des faits. Les médias finlandais ont également relayé ce démenti. De son côté, le Helsingin Sanomat, s'appuyant sur ses propres sources, a réfuté la description de l'entretien donnée par le journal britannique. Le Financial Times a toutefois refusé de rectifier son article, affirmant au Verdens Gang qu'il maintenait les informations

publiées. Plus tard dans la journée, le conseiller du président russe, Iouri Ouchakov, a également démenti les informations du quotidien britannique. « Il a bien fait. C'est une information tout simplement inventée, ou plutôt, ce n'est pas une information, mais de la désinformation. On n'a jamais parlé de ces choses-là. Et le Premier ministre norvégien a parfaitement raison sur ce point », a-t-il commenté. La conversation téléphonique entre le président russe et les dirigeants finlandais et norvégien a eu lieu le 27 octobre, à l'initiative de ces derniers. À l'issue de cet échange, la partie russe a indiqué que les discussions avaient porté sur le règlement de la crise ukrainienne, notamment à la lumière des entretiens de Vladimir Poutine avec Steve Witkoff, envoyé spécial du prési-

dent américain, à Saint-Petersbourg le 21 octobre, ainsi que des contacts organisés à Oslo entre Alexander Stubb, Jonas Gahr Store, l'envoyé américain et Volodymyr Zelensky. Les interlocuteurs ont également abordé les questions de sécurité et de stabilité dans la région de la mer Baltique et en Europe du Nord. Le président finlandais et le Premier ministre norvégien ont réaffirmé l'importance du respect du droit maritime international et du principe de liberté de navigation. Le président russe a également informé ses interlocuteurs du lancement, sous l'égide des États-Unis, d'une opération humanitaire dans la région d'Alekhka, sous contrôle russe, ainsi que de l'instauration d'un « régime de silence » temporaire dans le secteur de Kherson.

R. I.

LE MAE SERGUEÏ LAVROV « La Russie continuera à soutenir Cuba pour la levée de l'embargo américain »

La Russie continuera de soutenir Cuba dans ses efforts pour obtenir la levée de l'embargo économique, commercial et financier américain, a déclaré jeudi le ministère russe des Affaires étrangères. Dans un communiqué publié sur son site web, le ministère a déclaré que l'Assemblée générale de l'ONU avait adopté mercredi une résolution appelant à la levée de l'embargo, avec 130 voix pour, 17 contre et 25 abstentions. La Russie a soutenu la résolution, a déclaré le ministère, ajoutant que le résultat du vote confirmait une fois de plus « la condamnation quasi unanime et résolue de la communauté internationale de l'embargo illégal et inhumain contre La Havane ». Le ministère a déclaré que l'escalade sans précédent des pressions économiques et militaires exercées sur Cuba cette année, conjuguée à un blocus énergétique, a poussé les Cubains ordinaires au bord de la survie. Un effondrement socio-économique à Cuba pourrait déclencher un exode massif vers les pays voisins et une crise migratoire régionale majeure, a averti le ministère. La Russie a salué la résilience du gouvernement et du peuple cubains dans la défense de la souveraineté et de l'indépendance du pays, affirmant que La Havane continue de mener une politique étrangère indépendante malgré les fortes pressions exercées par les États-Unis. La position de principe de Moscou sur cette question reste inchangée, a déclaré le ministère, s'engageant à œuvrer avec Cuba et la communauté internationale.

R. I.

LA RPDC SUR L'EXERCICE MILITAIRE ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LA ROK

« Des provocations qui exacerbent les tensions militaires dans la péninsule »

La République populaire démocratique de Corée (RPDC) a fustigé hier, le dernier exercice militaire conjoint entre les États-Unis et la République de Corée (ROK), le qualifiant de cause profonde des menaces à la sécurité régionale, a rapporté l'agence de presse officielle coréenne KCNA. Dans un communiqué de presse diffusé par l'agence KCNA, un porte-parole du ministère de la Défense nationale de la RPDC a déclaré que les États-Unis et la République de Corée avaient mobilisé une puissance aérienne massive depuis lundi pour mener l'exercice aérien conjoint à grande échelle « Drapeau de la liberté » contre la RPDC. Le porte-parole a noté que la troisième force expéditionnaire du Corps des Marines des États-Unis avait mené pour la première fois un exercice de reconnaissance multidomaine en République de Corée, affirmant ouvertement que son objectif était de soutenir le système de frappe préventive « Kill Chain » de la République de Corée ciblant la RPDC. Le porte-parole a souligné que les tentatives des États-Unis et de la République de Corée pour obtenir une supériorité militaire par le biais de l'expansion des alliances militaires et de divers exercices militaires conjoints constituent une menace pour l'environnement sécuritaire régional. « La RPDC dispose de toutes les possibilités pour maintenir une posture de dissuasion forte, capable de faire face efficacement à toutes les menaces posées par les manœuvres militaires des États-Unis et de leurs forces vassales, et pour renforcer son contrôle sur la situation dans la péninsule coréenne et dans la région », indique le communiqué.

R. I.

L'ENGAGEMENT DE L'ALGÉRIE RÉAFFIRMÉ POUR LA SÉCURITÉ SANITAIRE EN AFRIQUE

Alger appelle à créer une plateforme numérique africaine liée à l'épidémie du virus Ebola

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a appelé à la création d'une plateforme numérique à l'échelle du continent africain, permettant un suivi régulier et continu de la situation épidémiologique liée à la maladie du virus Ebola, et garantissant l'échange entre les pays africains et les autorités sanitaires compétentes. Le ministre a réaffirmé l'engagement de l'Algérie pour la sécurité sanitaire continentale.



Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène

Lors de sa participation par visioconférence à la réunion africaine sur «le renforcement de la riposte à la maladie à virus Ebola et la consolidation de la sécurité sanitaire continentale», organisée par le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC), le ministre a mis en avant «l'importance d'accélérer le développement de mécanismes de surveillance épidémiologique et d'échange d'informations, à travers la création d'une plateforme numérique au niveau continental», indique jeudi un communiqué du ministère. Cette plateforme serait appuyée par un tableau de bord commun, permettant un suivi régulier et continu de la situation épidémiologique liée à la maladie du virus Ebola, tout en garantissant la centralisation, la mise à jour et l'échange des données entre les pays africains et les autorités sanitaires compétentes.

LE RÔLE DE LA PLATEFORME NUMÉRIQUE NOTAM-

MENT DANS LA RIPOSTE À L'ÉPIDÉMIE D'EBOLA

Le ministre a mis en avant au cours de cette réunion, qui s'est déroulée en présence du président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, Kamel Sanhadji, et de plusieurs cadres de l'administration centrale du ministère, que ce mécanisme numérique contribuerait à «suivre l'évolution des cas d'infection, à identifier les foyers de propagation de la maladie, à évaluer les besoins, à renforcer les capacités d'alerte précoce et à coordonner les interventions en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique». Il a ajouté que cette démarche «permettra de soutenir la prise de décision sur la base de données précises et actualisées, d'évaluer les mesures prises et d'orienter les ressources humaines et matérielles vers les priorités définies, renforçant ainsi l'intégration entre les systèmes de santé africains et accroissant l'efficacité de la riposte collective».

L'ALGÉRIE RENOUVELLE SON ENGAGEMENT POUR LA SANTÉ PUBLIQUE EN AFRIQUE

Aït Messaoudène a également exprimé sa solidarité avec les familles des victimes de cette maladie et insisté sur «l'importance de conjuguer les efforts africains afin de limiter sa propagation», réaffirmant «l'engagement de l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à poursuivre son soutien aux initiatives africaines visant à promouvoir la santé publique, à renforcer la solidarité entre les pays du continent et à consolider une approche collective intégrée capable de faire face aux risques sanitaires actuels et futurs». Dans le cadre de la solidarité continentale, le ministre a réitéré l'engagement de l'Algérie à contribuer aux efforts africains visant à faire face à la maladie du virus Ebola, à travers sa contribution financière au fonds dédié au soutien de la

riposte contre cette maladie, confirmant ainsi que la mobilisation des ressources et le partage des responsabilités constituent deux piliers fondamentaux pour garantir une riposte collective efficace et durable, fondée sur la coopération et la complémentarité entre les pays africains. Il a également indiqué la nécessité d'instaurer «une coordination africaine continue et efficace, ainsi que d'intensifier la mobilisation conjointe des ressources», tout en réitérant «la disposition de l'Algérie à poursuivre la coopération avec les pays africains frères, les instances sanitaires continentales et internationales, et à mettre à disposition ses expertises et ses capacités pour soutenir la préparation sanitaire, renforcer la surveillance épidémiologique et la transition numérique, outre l'intensification de l'échange d'expériences et du renforcement des capacités».

R. I.

LE PM TUNISIEN SARRA ZAAFRANI ZENZRI

« La paix et la sécurité des conditions préalables au développement de l'Afrique »

Le Premier ministre tunisien, Sarra Zaafrani Zenzri, a décrit jeudi la consolidation de la paix et de la sécurité comme une condition fondamentale du développement de l'Afrique, selon un communiqué du gouvernement tunisien. Zenzri a tenu ces propos lors du troisième sommet Russie-Afrique à Moscou. Décrivant la situation internationale actuelle comme extrêmement complexe, Zenzri a déclaré que la convergence des crises, allant des conflits armés aux risques économiques et climatiques, exige des approches globales et une solidarité internationale efficace. « Mieux vaut prévenir que guérir », a-t-elle déclaré, insistant sur la nécessité d'une diplomatie préventive renforcée et d'un soutien accru aux mécanismes d'alerte précoce, de médiation et de règlement pacifique de l'Union africaine. « Les solutions africaines aux problèmes africains » demeurent un pilier d'une paix durable, a-t-elle ajouté. Le sommet, qui s'est tenu les 28 et 29 octobre, a réuni des représentants de 48 pays africains et a adopté une déclaration appelant à un ordre mondial plus multipolaire, à une plus grande représentation africaine dans la gouvernance mondiale et à une coopération accrue dans les domaines du commerce, de l'énergie, de la sécurité et de la technologie.

R. I.

TOUT EN CONTINUANT À DIALOGUER AVEC LES ÉTATS-UNIS SUR LE COMMERCE

L'Afrique du Sud se prépare à toute éventualité concernant l'AGOA

L'Afrique du Sud se prépare à toute éventualité concernant l'African Growth and Opportunity Act (AGOA) tout en continuant à dialoguer avec les États-Unis sur le commerce, a déclaré le ministre des Relations internationales et de la Coopération, Ronald Lamola. Les États-Unis réexaminent chaque année l'éligibilité des pays bénéficiaires à l'AGOA. Le ministère sud-africain du Commerce, de l'Industrie et de la Concurrence a annoncé que « les résultats de cet examen sont attendus le 2 novembre ». S'exprimant lors du lancement de l'Initiative mondiale de recherche sur l'Afrique à l'Université du Witwatersrand à Johannesburg, Lamola a déclaré que les États-Unis sont l'un des plus importants partenaires commerciaux de l'Afrique du Sud, et que les relations économiques bilatérales soutiennent des milliers d'emplois dans le pays. L'Afrique du Sud poursuit les négociations afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles pour les deux parties, a-t-il déclaré. « Le dialogue est indispensable, quelles que soient les difficultés rencontrées. Nous nous préparons toutefois à toute éventualité concernant l'AGOA », a déclaré Lamola. Il a souligné que la politique étrangère de l'Afrique du Sud devait promouvoir ses intérêts économiques et ses priorités de développement national en renforçant les échanges commerciaux avec ses partenaires traditionnels, en s'implantant sur de nouveaux marchés et en négociant des conditions favorables pour ses exportations. Lamola a également souligné le rôle des BRICS dans la diversification des partenariats économiques de l'Afrique du Sud et le développement du commerce et des investissements, affirmant que les Sud-Africains attendent des avantages économiques concrets des partenariats internationaux du pays. Créée en 2000, l'AGOA accorde aux pays africains éligibles un accès en franchise de droits au marché américain pour certains produits, notamment les véhicules, les vêtements et les produits agricoles.

R. I.

R. I.

RECU DE 54% DES IMPORTATIONS TUNISIENNES DE RUSSIE

Tunis entend promouvoir ses exportations dont celles d'huile d'olive et de produits agroalimentaires

Dans le contexte du rapprochement russo-africain, à l'occasion du troisième Forum Russie-Afrique, qui s'est tenu les 28 et 29 octobre derniers, à Moscou, la Tunisie entend promouvoir ses exportations vers le marché russe, notamment celles d'huile d'olive et de produits agroalimentaires. Selon les estimations du bureau du Centre de promotion des exportations (CEPEX) à Moscou, le potentiel commercial encore inexploité atteint 27 millions de dollars. La Russie, qui considère la sécurité alimentaire comme un pilier de sa coopération avec l'Afrique, se dit ouverte aux possibilités de partenariat agricole et commercial avec les pays du continent. Dans ce contexte, l'huile d'olive tunisienne représente un important atout commercial, avec un potentiel d'exportation inexploité de 4,7 millions de dollars. Selon le CEPEX, 85 % des opportunités dans cette filière restent « non captées ». D'autres créneaux présentent également un potentiel considérable, notamment les

pièces automobiles, les articles d'habillement, les équipements médicaux et certains produits agroalimentaires. Au cours des neuf premiers mois de 2026, les importations tunisiennes en provenance de Russie ont reculé de 54 %, s'établissant à 1 552,3 millions de dinars (environ 517 millions de dollars), contre 3 375,1 millions de dinars (environ 1,125 milliard de dollars) durant la même période de 2025. Parallèlement, les exportations tunisiennes vers la Russie ont progressé de 14 %, atteignant 32,4 millions de dinars (environ 10,8 millions de dollars). Cette évolution contribue à réduire le déficit commercial de la Tunisie avec la Russie. Sur l'ensemble de l'année 2025, celui-ci s'était établi à 4 186,7 millions de dinars (environ 1,395 milliard de dollars), contre 5 384,4 millions de dinars (environ 1,795 milliard de dollars) en 2024.

L'AGROALIMENTAIRE, MOTEUR DES EXPORTATIONS TUNISIENNES VERS LA RUSSIE

Le secteur agroalimentaire constitue le principal moteur des exportations tunisiennes vers la Russie, représentant 70 % du total. Suivent les industries diverses (13 %), le textile et l'habillement (12 %), ainsi que les industries mécaniques et électriques (5 %). Parmi les produits tunisiens les plus exportés vers la Russie figurent les dattes, qui représentent 31,88 % du total, suivies de l'huile d'olive (13,62 %), des préparations et conserves de poisson (13,31 %), des bandes et lames en matières plastiques (8,89 %), puis des costumes et ensembles vestimentaires (7,90 %). Du côté des importations, la Tunisie s'approvisionne principalement en produits pétroliers russes, qui ont représenté 69 % du total au cours des sept premiers mois de 2026. Viennent ensuite le blé dur (12 %), les huiles de navette ou de colza (7 %), l'orge (3 %) et les fils en aluminium (2 %), ainsi que d'autres produits, notamment le blé tendre et le méteil.

R. I.

5^E ÉDITION DES JOURNÉES CINÉ-CIRTA

Constantine célèbre le 7^e art

La ville des ponts suspendus s'apprête à vibrer au rythme du cinéma. À partir de samedi prochain et jusqu'au 4 novembre, Constantine accueillera la 5^e édition des Journées Ciné-Cirta, un rendez-vous culturel riche proposant une centaine de projections, des ateliers de formation et des débats, organisé en résonance avec le 72^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} novembre 1954.

Initiée par l'Association culturelle Numidi-Arts et placée sous l'égide de la Direction de la culture et des arts, cette nouvelle édition se tiendra sous le thème évocateur : "Le cinéma amateur, l'autre mémoire du cinéma algérien". Lors d'une conférence de presse organisée à la Maison de la culture Malek-Haddad, le président de l'association, Yaou Lounis, a dévoilé les grandes



lignes de cette manifestation qui s'adresse à un public large. Les cinéphiles, enfants comme adultes, pourront ainsi découvrir une centaine d'œuvres cinématographiques. Ces projections animeront les écrans de la salle de cinéma Tahar Hannache, située au sein de la

Maison de la culture, ainsi que ceux de plusieurs maisons de jeunes relevant de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS).

Au-delà de la simple diffusion, les Journées Ciné-Cirta mettent un point d'honneur à la transmission du savoir et à la

formation des passionnés. Le programme prévoit ainsi quatre ateliers thématiques encadrés par des professionnels du secteur. Ces sessions, qui se tiendront également à la Maison de la culture Malek-Haddad, permettront aux participants d'explorer l'art de l'interprétation, de décrypter le langage cinématographique, de maîtriser les étapes de réalisation d'un film, ou encore de s'initier aux techniques et méthodes du cinéma d'animation. Enfin, l'événement se veut être un véritable carrefour d'échanges et de transmission mémorielle. M. Yaou a précisé que ces journées seront ponctuées de rencontres-débats dédiées à l'histoire du septième art algérien. Ce sera également l'occasion de rendre de vibrants hommages et de recueillir les témoignages de ceux qui ont façonné et marqué de leur empreinte la mémoire cinématographique nationale.

R. C.

CINEMA

Le long métrage "L'ombre du sable" projeté à Alger

Le long métrage de fiction "L'ombre du sable", un téléfilm de Walid Bouchebbah, qui fait la lumière sur un

JOURNÉES INTERNATIONALES DU CINÉMA CONTEMPORAIN D'ALGÉRIE

La première édition à partir d'aujourd'hui à El Eulma

Le Théâtre régional d'El Eulma, dans la wilaya de Sétif accueillera, à partir de samedi prochain, les activités de la première édition des Journées internationales du cinéma contemporain (JICC) d'Algérie, avec la participation de 13 pays, a-t-on appris mercredi auprès du commissaire de la manifestation. M. Amine Bouzerara a précisé, dans une déclaration à l'APS, que cet événement est organisé par la coopérative culturelle "El Khiam Sémiramis" d'El Eulma, sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, et sous la supervision du wali de Sétif, Mustapha Limani, en coordination avec la Direction de la culture et des arts. Placée sous le thème "Quand l'image prend la parole", cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la célébration du 72^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale. Selon le même responsable, ces journées visent à renforcer et à développer l'industrie cinématographique, tout en accompagnant les évolutions en cours, notamment celles liées à l'intelligence artificielle. La manifestation proposera, dans le cadre de la compétition officielle, la projection de 30 courts métrages d'une durée comprise entre 15 et 30 minutes, sélectionnés parmi les 420 films reçus par le comité de sélection et de visionnage, qui a commencé à recueillir les dossiers de participation en mai dernier. Quatre longs métrages algériens seront également projetés à cette occasion dans le cadre de séances commerciales. Prévue jusqu'au 4 novembre prochain, cette manifestation artistique sera, en outre, ponctuée de master classes encadrées par des universitaires et des spécialistes du domaine. Ces ateliers de formation porteront sur le scénario, le jeu d'acteur au cinéma, l'art de la prise de son et le métier de premier assistant réalisateur, a indiqué M. Bouzerara.

épisode historique majeur durant la Guerre de libération nationale, a été projeté mardi dernier à Alger en avant-première. Produit par l'Etablissement public de Télévision (EPTV), sur un scénario écrit par Noureddine Oughlissi, ce long métrage de 100 mn retrace une période cruciale de l'histoire de l'Algérie, à la veille de l'Indépendance du 27 février 1962 à Ouargla. Le casting réunit de jeunes talents et des comédiens confirmés dont Fodil Assoul et Farida Benhamouda. Le réalisateur affirme avoir privilégié cette association afin de "renforcer l'authenticité et le réalisme de cette fiction historique". "Le film dépeint la résistance populaire dans le Grand Sud algérien, notamment à Ouargla, pour contrer le projet de la France coloniale de détacher le Sahara du reste du pays", explique le réalisateur. Avec une trame narrative, basée sur la chronologie de faits historiques, le film met en avant le rôle crucial des résistants comme Cheikh Bayoud et rend hommage à des figures locales, à l'image de l'infirmière Zahra et de son frère Khelifa, symboles de l'enga-

gement des habitants du Sud pour l'Indépendance et leur attachement à l'intégrité territoriale de l'Algérie. Le film montre également des scènes de la manifestation populaire à Souk El Hadjar, au centre-ville de Ouargla le 27 février 1962, menées par des révolutionnaires sous la direction de Mohamed Chenoufi, qui coïncidait avec l'arrivée de la délégation française chargée de promouvoir son projet colonial de séparer le sud algérien du nord. Mais l'échec des manœuvres de la France coloniale, qui oeuvrait à dépêcher une délégation de responsables français à Ouargla et à tenir une réunion d'urgence avec des représentants de la population, a donné lieu à l'usage de violence par les autorités coloniales en ouvrant le feu sur les manifestants. Produit en partenariat avec le ministère des Moudjahidine et des Ayant-droits, "L'ombre du sable" s'inscrit dans le cadre de la commémoration du 64^e anniversaire du recouvrement de la Souveraineté nationale sur la Radio et la Télévision algériennes, et le 72^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1^{er} novembre.

SITE ARCHÉOLOGIQUE DE KSAR BAGHAÏ (KHENCHELA)

Lancement de la 3^{ème} phase des fouilles

La troisième phase des fouilles scientifiques sur le site archéologique de Ksar Baghaï dans la commune de Baghaï (wilaya de Khenchela) a été lancée mercredi. Le directeur local de la culture et des arts, Mohamed Alouani, a donné sur le site archéologique appelé Ksar El Kahina le coup d'envoi de ces fouilles qui se poursuivront pendant 12 jours. L'opération, placée sous l'égide de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, est menée par une équipe de six chercheurs du Centre national de recherche en archéologie (CNRA) accompagnés du responsable de l'annexe

de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels de la wilaya de Khenchela. Chercheur au CNRA et chef du projet de ces fouilles, Pr. Kamel Midad, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que "ces fouilles vise dans cette troisième phase à collecter la plus grande quantité de données archéologiques sur ce site archéologique. Tous les moyens matériels nécessaires, a-t-il ajouté, ont été mobilisés pour assurer le succès de cette phase de fouilles qui sera menée à intervalles réguliers avec la programmation d'une campagne chaque année en automne, période propice aux chercheurs pour

une lecture correcte de l'histoire de la région et du pays en général". Le même chercheur a inscrit cette fouille dans le cadre du projet de la carte archéologique algérienne qui vise à présenter avec précision l'histoire et les caractéristiques des sites archéologiques de différentes wilayas du pays. A noter que le site de Ksar Baghaï distant de 9 km du centre de la ville de Khenchela, plus connu sous le nom de Ksar El Kahina, a été classé bien culturel national en novembre 1999. Ses vestiges sont enfouis sous terre ce qui a nécessité la programmation de fouilles pour les mettre en lumière.

FESTIVAL NATIONAL DE LA MUSIQUE ET DE LA CHANSON CHAOUIES

Un cocktail folklorique et moderne au deuxième jour

Le 3^{ème} festival culturel national de la musique et de la chanson chaouies de Khenchela a été l'occasion jeudi, au deuxième jour de cette manifestation, de présenter un cocktail des deux genres folklorique et moderne chaouis. Le concert a drainé un public nombreux constitué de familles et de jeunes qui n'ont pas cessé de fredonner les paroles des artistes qui se sont succédés sur la scène de la maison de la culture Ali Souaïhi du chef-lieu de wilaya. Ouvrant ce ballet musical, la troupe de l'association du folklore et du patrimoine chaoui de N'sigha a excellé dans l'interprétation de chansons du patrimoine dont "Sidi Rabi" longuement applaudis par une assistance conquise. Le public notamment jeune est également entré en symbiose avec les morceaux chantés par l'artiste Adel Bediar dont "Lemima ha lemima", "Bent El baroud dhik chaouia" et "Leïla ghabou Lemlah". Le point d'orgue du concert a été atteint avec la montée sur scène de l'artiste Yahia Khencheli dont les chansons chaouies modernes ont fait danser le public sous les lumières des torches des téléphones portables créant une ambiance remarquable. Lui succédant, les artistes Zouhir Chaoui et Abdelaadhim Djemri qui ont réussi à leur tour à conquérir le public mélomane. Dans une déclaration à l'APS, l'artiste Yahia Khencheli a exprimé sa joie de la réaction du public présent, estimant que le festival de la chanson chaouie constitue "une forteresse" pour préserver ce patrimoine séculaire et le transmettre aux générations montantes. Cette troisième édition du festival national de la musique et de la chanson chaouies se poursuivra vendredi avec les artistes Massinissa, Nasreddine Hora, Achour Leghmassi, Seddik Benarbia, Chaker Lourassi et Djamel Hetak, tandis que le concert de clôture aura lieu samedi.

BATNA

Ouverture du Festival national des arts plastiques et du graffiti

Le Festival national des arts plastiques et du graffiti pour les jeunes s'est ouvert jeudi soir au centre de loisirs scientifiques du pôle culturel et sportif du quartier Kechida à Batna, en présence d'artistes et de créateurs venus de 36 wilayas. La cérémonie d'ouverture a été marquée par la présentation de morceaux de musique traditionnelle, de chants patriotiques et la projection d'un film documentaire sur les œuvres de certaines délégations participantes. Cette manifestation, qui s'étalera sur deux jours, est organisée par la Direction de la jeunesse et des sports (DJS), en coordination avec l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) de la wilaya de Batna, en collaboration avec l'association "Sada" pour les activités de la jeunesse de la commune d'El Madher (wilaya de Batna), sous le slogan : "De la lueur de Novembre naît la créativité". Les participants au festival concourront pour la réalisation de toiles artistiques autour des thèmes suivants : "La mémoire nationale", "La jeunesse et la construction de l'avenir", "L'unité nationale" et "L'Algérie nouvelle et le futur". Ce festival "constitue une opportunité d'échange d'expériences et d'expertises entre les jeunes créateurs des différentes wilayas du pays, ainsi que de découverte de talents dans les domaines des arts plastiques et du graffiti", a déclaré le directeur de la jeunesse et des sports, Zouaoui El Yazid, dans son allocution prononcée à cette occasion.

**Recette
du jour****Maftoul
palestinien
au poulet****Ingrédients****Pour 4 personnes :**

- 4 morceaux de poulet (cuisses, entrecuisses)
- 2 CS de ghee (beurre clarifié)
- 2 oignons
- 250g de pois chiches en conserve, égouttés
- 1 cc de curcuma
- 1 CS de cumin
- Sel, poivre
- 200cl d'eau
- 250g de maftoul
- 2 cubes de bouillon de volaille
- Optionnel : harissa

Préparation

Dans une casserole portez à ébullition l'eau et les cubes de bouillon. Réservez.

Dans une sauteuse, faites fondre 1 CS de ghee et faites dorer les morceaux de poulet. Retirez et faites revenir 1 oignon à petit feu jusqu'à ce qu'il soit translucide et fondant. Rajoutez le poulet, 1/2cc de curcuma et 1/2 CS de cumin. Salez, poivrez.

Ajoutez 125g de poids-chiches et recouvrez avec la moitié du bouillon de volaille. Laissez mijoter à feu doux jusqu'à ce que le poulet soit cuit.

Dans une casserole faites revenir le reste de ghee avec le 2e oignon haché jusqu'à ce qu'il soit doré et fondant. Ajoutez les graines de maftoul et laissez dorer 2min. Ajoutez le reste des épices, le reste des pois chiches, et recouvrez avec le reste du bouillon. Laissez cuire une

vingtaine de minutes à couvert à feu doux jusqu'à ce que les graines soient tendres.

Dressez le maftoul dans un plat, garnissez avec les morceaux de poulets et les pois chiches, servez à part le bouillon/jus de cuisson du poulet préalablement passé au chinois et dans lequel vous pouvez si vous souhaitez donner un peu de peps à votre plat, rajouter un peu d'harissa selon votre goût.

Gâteau du Jour**Basbousa à la fleur
d'oranger****Ingrédients :**

- 2 oeufs
- 200 g de lait concentré sucré
- 80 ml d'huile neutre
- 10 g de levure chimique
- 160 g de semoule fine ou l'équivalent de 10 cuillères à soupe
- 1 c à c de poudre de fleur d'oranger
- Sirop pour arroser la basbousa (l'équivalent de 2 verres)
- 1 un peu de beurre pour le moule

Préparation du sirop :

2 verres de sucre + 3 verres d'eau + 1 c à s de fleur d'oranger que vous mélangez et vous mettez sur feu moyen pendant 40 minutes à 1h, il faut bien surveiller la cuisson, le sirop doit être ni trop léger ni trop épais.

Préparation de la basbousa :**Version Thermomix**

1- Dans le bol du thermomix en insérant le fouet, mettre les oeufs, le lait concentré et programmer 3 min/vitesse 8.

2- Passer ce temps ajouter l'huile et mélanger ou donner un coup de batteur rapide 30s/vitesse 6.

3- Mélanger la semoule avec la levure et les ajouter, ensuite rajouter la fleur d'oranger et programmer 1min/vitesse 8.

4- Beurrez un moule rectangulaire ou carré, verser l'appareil et enfournez à 180°C pour 35 à 40 minutes.

Version au batteur classique

1- Dans un récipient, battre les oeufs, le lait concentré et continuer pendant environ 2 minutes.

2- Ajouter l'huile et mélanger ou donner un coup de batteur.

3- Mélanger la semoule avec la levure et les ajouter, ensuite rajouter la fleur d'oranger.

4- Beurrez un moule rectangulaire ou carré, verser l'appareil et enfournez à 180°C pour 35 à 40 minutes.

Conseil du jour**Bien conserver le pain :**

Pour garder le pain moelleux, placez-le dans un sac en tissu propre ou une boîte à pain, à l'abri de l'humidité et de la chaleur.

Pour lui redonner son croustillant, réchauffez-le quelques minutes au four.

Le saviez-vous ?**Symptôme du
côlon irritable :**

- 1 Constipation.
- 2 Aire de spasme.
- 3 Intestindistendu.
- 4 Diarrhée.

- 5 Mal au ventre et au dos en même temps.
- 6 Une perte de poids inexplicable.
- 7 Une sensation de très grande fatigue.

Bon à savoir !**Les sources de magnésium**

On trouve du magnésium dans de nombreux aliments



Amandes



Avocat

Astuce du jour :**Éplucher l'ail facilement**

Séparez les gousses d'ail et placez-les dans un petit bocal fermé. Secouez énergiquement quelques secondes : les peaux se détacheront plus facilement.

**CITATION
DU JOUR**

« Même la plus petite lumière peut éclairer la nuit la plus sombre. »

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNB Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies
ou tout autre document adressés
à la rédaction ne peuvent faire
l'objet d'une quelconque
réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses
lecteurs du changement de ses
adresses électroniques et leur
communiquera les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME BAZER SAKHRA - EL EULMA
SAMEDI 31 OCTOBRE 2026 - PRIX : ZENATIA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 16H00
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

La vitesse en juge de paix

Aujourd'hui, l'hippodrome d'El Eulma organise une course à caractère des plus ouvertes dans le prix Zenatia support aux trois paris tiercé, quarté et quinté sur une distance encore réduite de 1200 mètres. Quinze coursiers de race arabe pure seront au départ, de cette épreuve réservée aux chevaux n'ayant pas totalisé la somme de 96 000 DA en gains et places depuis le 1er avril 2026, conformément à la règle, une surcharge d'un kg sera appliquée par tranche de 19 000 DA supplémentaires perçus sur la même période en gains et places, ce qui contribuera à équilibrer les chances et à maintenir l'incertitude jusqu'au passage du disque d'arrivée, dans ce peloton homogène, ce qui promet une course indécise, qui réunira des chevaux aux trajectoires variées et affichant des états de forme moyens. Le véritable juge restera toutefois la distance qui ne dure pas plus d'une minute et quelques secondes, un parcours qui exige une vivacité et rapidité car tout mauvais départ risque d'hypotéquer les chances des concurrents les plus en vue, le profil général du lot ne permet toutefois pas de tirer de véritables lignes solides comme souvent dans les parcours de vitesse comme celui du jour. Il faut qu'on soit prudent dans les choix de jeu, avec un recours conseillé aux combinaisons élargies pour espérer déjouer les pièges d'une arrivée potentiellement inattendue.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. CHALHANI.** L'excellent jockey O. Chebbah a jeté son dévolu sur lui et ce n'est pas certainement pour le plaisir de le monter mais pour en tirer le meilleur au sprint final.
- 2. BARBAROUS.** Il donne l'impression de chercher sa course, comme le montrent ses dernières sorties, cependant vu le lot de chevaux engagés et la monte du jour, il peut venir chambouler l'arrivée.
- 3. IZDIHAR DAYEM.** Sa dernière tentative ne plaide guère en sa faveur, alors qu'il restait sur deux 3èmes places dans un parcours réduit comme celui du jour, mais, il reste en mesure d'effacer ses échecs cette fois.
- 4. LOKIS.** En terminant trois fois parmi les premiers des battus. Ce mâle bai foncé est très bien chuchoté par son entourage, mérite d'être inclus dans une longue.
- 5. JOUHARAT HODNA.** Le seul handicap pour cette jument de 7 ans, est l'absence des pistes depuis le mois d'avril, sinon elle reste sur deux belles 2ème place et une victoire.
- 6. FARIDIX.** Ce coursier de 8 ans de l'écurie

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
Y. TEDJANI	1	CHALHANI	O. CHEBBAH	58	9	PROPRIÉTAIRE
A. BERRAH	2	BARBAROUS	B. BERRAH	57	8	B. BERRAH
S. BERRAH	3	IZDIHAR DAYEM	Y. MOUISSI	56	10	PROPRIÉTAIRE
Y. BOUCHAMA	4	LOKIS	M. BOUCHAMA	56	13	A. DJEBBAR
H. AISSANI	5	JOUHARAT HODNA	MS. AIDA	56	3	PROPRIÉTAIRE
AD. LAGHOUAG	6	FARIDIX	JJ : S. ATTALLAH	55,5	12	PROPRIÉTAIRE
AEK. AOUDAD	7	KIRSSADA	CH. ATTALLAH	55	2	B. LAHMICI
AD. LAGHOUAG	8	BOUAA	A. LAGHOUAG	55	7	PROPRIÉTAIRE
A. LEHAS	9	AARJOUNA	S. BENYETTOU	55	14	A. HEBRI
N. BOUCHELAGHEM	10	NASR WATEN	T. LAZREG	55	6	MED. HAMIDI
AB. LOUNISSI	11	NEDJM EL FETH (0)	AB. AIDA	55	4	H. FERHAT
T. KHESSAM	12	MAGDALENA	A. HADDOUCHE	54	11	M. ZAABOUB
M. ZAABOUB	13	JEMAAT EL KHEIR	A. HAMIDI	54	15	PROPRIÉTAIRE
D. LEMMADI	14	IMEN LAKRAD	T. ALI OUAR	54	5	MED. HAMIDI
A. AOUSSAT	15	AMIR JAME (0)	AB. ATTALLAH	54	1	PROPRIÉTAIRE

- Laghouag aura pour lui sa 3ème place le 07/10 sur le même parcours du jour, qui peut lui permettre sous la houlette du jeune jockey S. Attallah venir occuper une bonne place à l'arrivée.
- 7. KIRSSADA.** Tous les atouts plaident pour qu'elle remporte l'épreuve du jour, son appartenance à une grande maison, le sérieux de son entraîneur B. Lahmici et surtout pilotée par le chevronné CH. Attallah.
- 8. BOUAA.** Rien de probant à son actif durant ce meeting et même d'avant.
- 9. AARJOUNA.** Cette femelle grise possède à son actif de belles performances particulièrement dans des parcours de vitesse comme celui du jour, confiée à l'excellent jockey S. Benyettou, elle peut venir s'inviter dans une belle place à l'arrivée..
- 10. NASR WATEN.** Seule plaidera en sa faveur l'efficacité de son jockey du jour, jugé sur l'ensemble de ses réalisations n'aura pas la tâche facile.

- 11. NEDJM EL FETH.** Vu l'ensemble de ses tentatives, ce pensionnaire de l'hippodrome de Barika, jouera les premiers rôles dans cette épreuve.
- 12. MAGDALENA.** À revoir.
- 13. JEMAAT EL KHEIR.** C'est une coursière de métier, cette fois est confiée à son fétiche jockey A. Hamidi, mérite qu'on

- lui accorde un crédit.
- 14. IMEN LAKRAD.** Au-dessous du lot.
- 15. AMIR JAME.** Ce jeune mâle de 4 ans, n'est pas régulier dans ses sorties, sauf que cette fois est entre les mains d'un jockey au coefficient de réussite élevé, AB. Attallah connu pour son efficacité dans les duels.

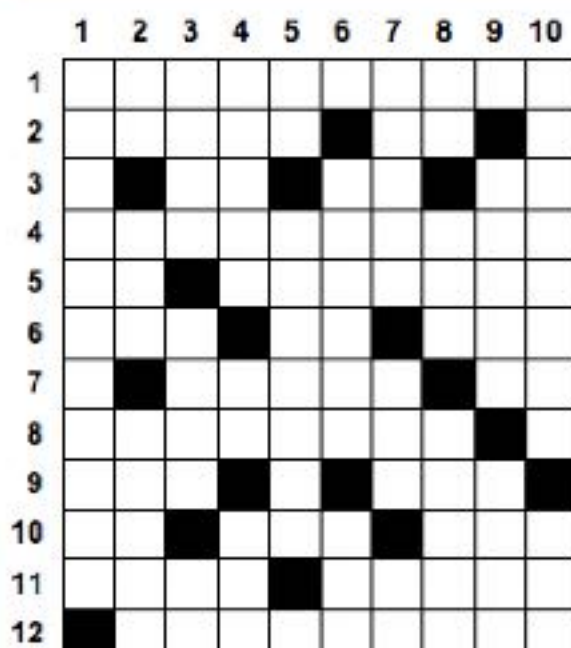
DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

7. KIRSSADA - 11. NEDJM EL FETH - 6. FARIDIX -
1. CHALHANI - 9. AARJOUNA

LES CHANCES

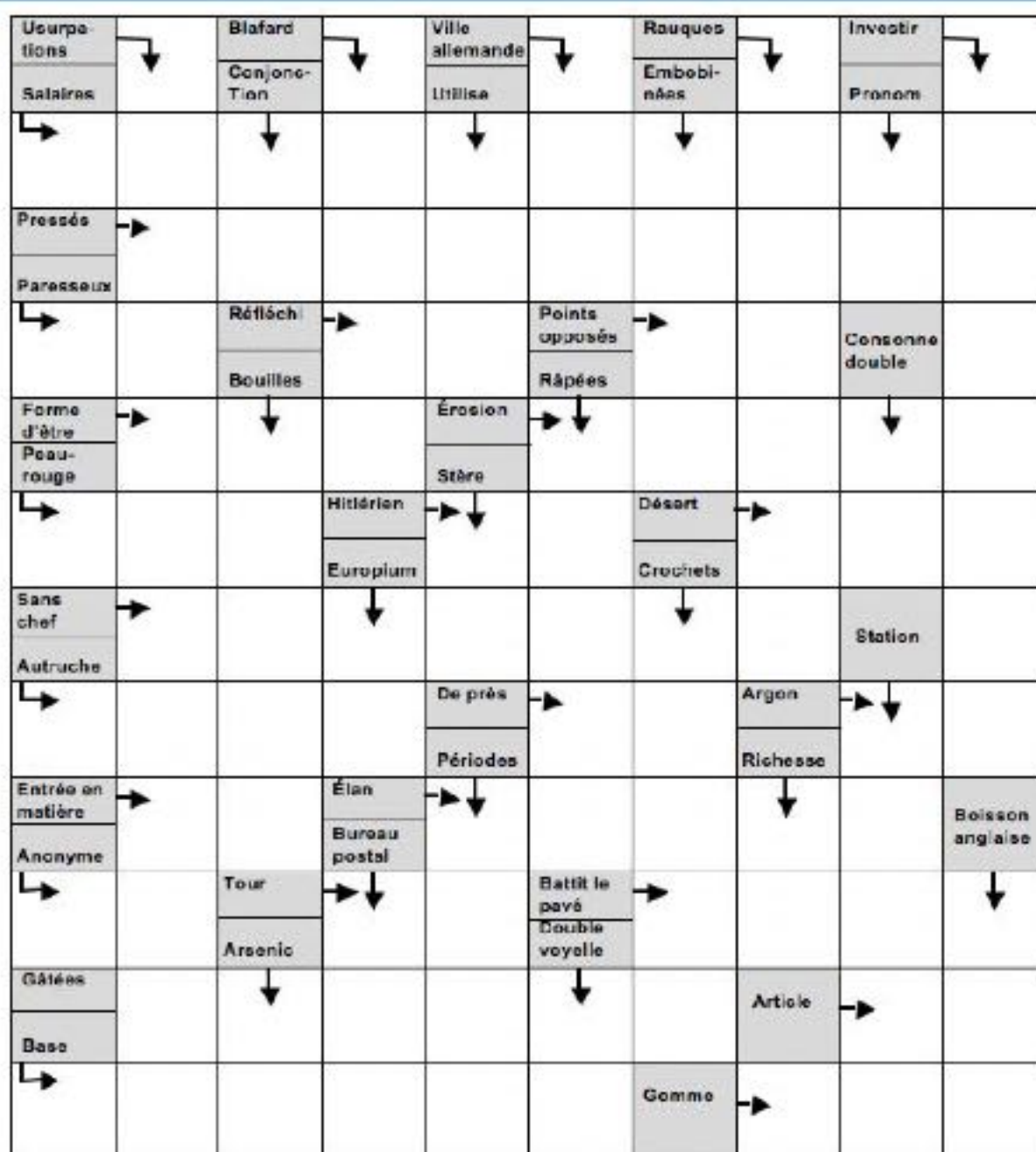
3. IZDIHAR DAYEM - 13. JEMAAT EL KHEIR

Mots croisés**HORIZONTALEMENT**

1 - Poème composé à l'occasion d'un mariage - 2 - Attaches - Article - 3 - En clair - Indique le lieu - Saisi phonétiquement - 4 - Mandarine - 5 - Degré d'une échelle - Cabochards - 6 - Ville du Nigeria - Tour - Forme d'être - 7 - Tirer du néant - Interjection - 8 - Voyages - 9 - Vieux impôts - Enjoué - 10 - Points opposés - Fin de participe - Les vaches s'y régalaient - 11 - Gaz rare - Risques - 12 - Impression.

VERTICALEMENT

1 - Extirpation d'un organe - 2 - Fleuve d'Italie - Garçon d'écurie - Supprimées - 3 - Mille-pattes - Vieux huchiers - En chœur - 4 - Limite - Consonne double - Affluent du Danube - 5 - Hors service - Alliance - 6 - Irruption - Capucin - 7 - Œuf de pou - Désert - Romains - 8 - Aluminium - Suffixe - Minée - 9 - Fenouil - Pays islamique - 10 - Apprêtées - Direction.

Mots fléchés**Mots masqués**

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Barbant (10 lettres)

I	F	E	E	T	R	E	L	A	E	U	H	O	C	E	T	S	H
E	N	I	S	B	I	E	N	T	E	L	A	G	S	N	Y	A	E
I	T	F	T	I	E	T	I	A	F	E	D	I	A	S	R	C	V
E	N	I	E	G	R	P	E	I	N	E	R	N	T	A	N	I	N
L	S	T	L	C	E	P	F	A	S	C	E	E	N	A	C	A	E
I	R	A	R	I	T	F	M	T	R	V	M	G	L	I	R	E	V
C	U	M	R	U	B	I	F	E	A	E	U	E	E	C	T	T	U
A	O	E	I	E	S	E	O	E	I	E	V	U	E	D	N	I	E
F	C	R	O	S	T	E	D	N	C	A	X	E	R	P	E	D	R
T	E	T	T	I	A	I	E	O	F	T	D	E	R	S	V	R	P
A	P	I	R	R	T	S	U	F	E	A	N	E	G	E	E	U	F
U	U	A	O	P	U	R	R	R	V	E	C	E	C	R	N	S	I
Q	O	R	D	E	T	E	C	E	G	I	L	E	U	E	I	D	T
I	R	T	R	O	U	S	R	A	S	E	T	U	O	B	N	T	C
L	T	E	I	S	I	S	T	I	R	S	I	A	R	A	M	T	E
E	V	S	E	D	E	X	O	A	R	E	I	T	R	U	O	C	F
R	T	N	A	I	R	N	T	A	U	P	E	N	I	A	R	T	F
E	N	I	A	S	E	T	E	R	C	A	E	B	R	U	O	C	A

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ACRETE - AFFECTIF - AFFREUSE - ALERTE - AMER - AVENANT - AVERSE - BIEN - BOUT - COHUE - COURBE - COURS - COURTIER - COURTOIS - CRISE - DEBILITE - DECENT - DEFAITE - DISCRET - DORTOIR - ECRAN - ECRIT - EFFECTIF - ELANCE - EMPRISE - EVENT - FACILE - GALET - HARANGUE - INFECTION - INTRUSE - MARAIS - PEINE - PRECISION - PREUVE - PRISE - RELIQUAT - RENEGAT - REVEREND - Riant - Saine - SCELERAT - STATUT - SURDITE - SYSTEME - TAUPE - TRAIN - TRAIT - TROUPE - VEREUSE - VICIEUX.

Solutions du précédent numéro**MOTS CROISÉS****HORIZONTALEMENT :**

1. Nautoniers - 2. Alène - 3. Cria - 4. Ut - Tulipes - 5. Pot - VI - E.N.S - 6. Errant - 7. Tarée - S.O.S - 8. Hure - Celés - 9. Italie - Ove - 10. Sue - Agis - 11. Ase - Imita - 12. Are - Orée - 13. Cassées - Dé.

VERTICALEMENT :

1. Naupathie - 2. Ac - 3. Alto - Tua - Ara - 4. Ue - Terrassés - 5. T.N.T - Réelue - 6. Œuvre - le - O.E - 7. Lia - Ce - Ire - 8. Ici - N.S.E - Ames - 9. Erpétologie - 10. Rien - Sévit - 11. Sasse - Sésame.

MOTS FLÉCHÉS**HORIZONTALEMENT :**

Rutilantes - Rame - Iéna - Élué - Ré - TT - Ur - Oû - Rai - Aberrant - Éson - Eau - Tr - Levé - Rp - Lie - Issue - Rus - Er - Obi - Écran - Un - Usées - Esse.

VERTICALEMENT :

Hurluberlu - Taures - Isée - Lime - Rôle - Ce - Lé - Orne - Ers - La - Rua - Vira - Nie - Nées - Ne - Ôte - R.T.A - So - Enta - Urubus - Isatis - Peine.

**MOTS MASQUÉS
IDIOLECTE**

Volkswagen mise sur ses innovations chinoises pour conquérir les pays du Sud

Face à une concurrence féroce et à une demande mondiale atone, Volkswagen déploie une nouvelle stratégie internationale axée sur ses récentes avancées technologiques conçues en Chine. Le constructeur allemand a annoncé son ambition d'exporter annuellement 300 000 véhicules depuis le territoire chinois vers les pays du Sud d'ici 2030. Cette offensive inédite s'accompagne de l'exportation de technologies "made in China" comprenant une architecture électronique avancée développée avec XPeng, une nouvelle plateforme technique et des systèmes d'aide à la conduite conçus avec Horizon Robotics. Ces innovations équiperont en priorité les modèles destinés à l'Amérique du Sud, à l'Asie et au Moyen-Orient. Le marché européen, en revanche, n'est pour l'instant pas concerné par ce déploiement, la marque privilégiant des régions où ce



type de véhicules devrait fortement séduire la clientèle. Cette réorientation stratégique s'appuie sur le centre de recherche et développement de Hefei, le plus grand de Volkswagen hors d'Allemagne, qui regroupe plus de 3 200 collaborateurs. Alors que le groupe traverse une crise majeure l'ayant contraint à annoncer de lourdes suppressions de postes pour la fin de la décennie, ces innovations chinoises constituent un levier de croissance indispensable. Pour Ralf Brandstätter, directeur général de la filiale chinoise, le pays est devenu un véritable moteur d'innovation pour l'ensemble du groupe. En capitalisant sur ce savoir-faire local pour réduire les coûts et produire des véhicules intelligents, Volkswagen espère non seulement s'imposer sur les marchés émergents, mais également retrouver une meilleure compétitivité à l'échelle mondiale.

Un hélicoptère transportant six personnes s'écrase dans le nord de l'Inde

Un hélicoptère transportant six personnes, le pilote et cinq passagers, s'est écrasé vendredi dans l'Etat indien de l'Uttarakhand (nord), ont annoncé les autorités indiennes. L'appareil s'est écri-

sé près du village de Chayee à environ 290 km au nord-est de l'Uttarakhand, précisent les mêmes sources. Une opération de secours conjointe a été lancée par l'administration du district, le service de gestion des catas-

trophes et la Force d'intervention spécialisée dans les opérations de sauvetage de l'Uttarakhand, a précisé Pushkar Singh Dhami, ministre en chef de cet Etat, dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux.

Plus de 281 000 personnes déplacées face à une crise humanitaire aggravée au Yémen

Plus de 281.000 personnes ont été déplacées au Yémen depuis début août, dont plus de la moitié ont trouvé refuge dans le gouvernorat de Taïz, sur fond de regain du conflit dans le pays, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA). Dans un rapport publié mercredi, l'organisation onusienne souligne que l'accès humanitaire s'est fortement détérioré au cours des trois dernières semaines. Les dégâts causés à une route stratégique reliant Taïz aux gouvernorats du sud ont contraint les convois humanitaires à emprunter d'étroits chemins de montagne, ralentissant ainsi l'acheminement des secours vers les populations affectées. Le rapport indique que les structures sanitaires sont également confrontées à une situation alarmante. L'organisation onusienne fait état de besoins en matière d'hébergement, d'eau potable et d'assainissement qui restent particulièrement préoccupants. Elle a dans ce sens, fait savoir que les trois quarts des personnes déplacées vivent dans des sites où les abris, l'accès à l'eau potable et les installations sanitaires sont insuffisants. "Plus de 35.000 familles ne disposent toujours pas d'un abri, tandis que plus de 230.000 personnes ont besoin d'une aide urgente en matière d'eau et d'assainissement", a-t-elle expliqué. Face à cette urgence, les partenaires humanitaires poursuivent leurs interventions dans les zones accessibles. En effet, l'OCHA indique que ces partenaires déploient des équipes mobiles de protection auprès des personnes déplacées, dépistent la malnutrition chez les enfants dans huit gouvernorats et fournissent des approvisionnements d'urgence en eau ainsi que des latrines aux communautés accueillant les familles déplacées.

Drame à Boumerdès : Un nourrisson perd la vie et une femme est blessée après une chute du quatrième étage

Un tragique incident s'est produit dans la matinée du 29 octobre dans la commune d'Ouled Hadadj (Daïra de Bou-douaou), dans la wilaya de Boumerdès, où un nourrisson a perdu la vie et une femme a été blessée à la suite d'une terrible chute depuis le quatrième étage d'un immeuble de la cité des 160 logements LSP. Selon les déclarations des services de la Protection Civile, dont les équipes de secours sont rapidement intervenues sur les lieux aux alentours de 10h19, la femme blessée a reçu les



premiers soins d'urgence avant d'être évacuée vers l'hôpital local pour y être soignée. Le corps sans vie du nourrisson a, quant à lui, été transféré vers la morgue de l'établissement hospitalier, plongeant la région dans une profonde tristesse à la suite de ce drame.

Arrestation d'un trafiquant de psychotropes à Aïn Oulmène



La Brigade Mobile de la Police Judiciaire d'Aïn Oulmène a réussi à appréhender un individu de 38 ans, repris de justice, spécialisé dans le trafic de psychotropes au niveau du quartier de Cherchoura. Cette opération fait suite à des investigations minutieuses sur le terrain ayant permis de surprendre le suspect en flagrant délit près de son domicile familial, en possession d'une quantité importante de 1091 capsules de psychotropes, ainsi que d'une somme de 27 millions de centimes représentant les revenus de ce trafic criminel. Après l'achèvement des procédures légales, le mis en cause a été présenté devant la juridiction compétente du tribunal d'Aïn Oulmène pour détention et stockage de substances psychotropes à des fins de vente illicite.

Pétrole : le Brent à plus de 117 dollars

Les cours du pétrole progressaient vendredi en cours d'échanges européens, le marché étant très attentif aux évolutions des tensions au Moyen-Orient. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, dont c'est le dernier jour de cotation, gagnait 2,36 % à 117,59 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, prenait 2,08 % à 104,12 dollars.



Un individu arrêté pour violation de domicile et tentative de vol avec violence à El-Bayadh

Dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité, notamment les vols, les éléments de la 2ème Sûreté urbaine d'El-Bayadh ont appréhendé un jeune homme de 26 ans, impliqué dans une affaire de violation de domicile et de tentative de vol avec violence. L'opération a été déclenchée suite à la plainte d'une citoyenne dont le domicile a été pris pour cible par le suspect qui a tenté de la voler par la force, profitant

de l'absence de son mari. Les investigations menées par la police judiciaire ont permis d'identifier rapidement l'auteur, formellement reconnu par la victime sur présentation de sa photo, conduisant à son arrestation immédiate. Après l'achèvement des procédures légales, un dossier judiciaire a été constitué contre le suspect, qui a été présenté devant le parquet du tribunal d'El-Bayadh et condamné à 7 ans de prison ferme.

EXPRESS- HISTORIQUE

Les Graines Bouillies (11)

Les enfants baissèrent la tête, honteux de leur comportement. Ling, quant à lui, comprit que ses efforts n'avaient pas été vains. Même si sa graine n'avait jamais germé, il avait fait pousser en lui quelque chose de bien plus précieux : le courage de rester honnête, même lorsque la vérité semblait le condamner à l'échec.

Morale
L'honnêteté est l'ingrédient le plus précieux pour que les succès soient durables. Il faut même parfois accepter l'échec pour acquiescer à la vérité et à la réussite véritable.

Ainsi, le jeune Ling fut choqué pour succéder à l'empereur, non pas grâce à une fleur magique, mais grâce à la noblesse de son cœur.

AUX POINGS

"La consolidation de la sécurité et de la stabilité sur notre continent passe impérativement par l'élimination des derniers vestiges du colonialisme en Afrique, à savoir la question du Sahara occidental".

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune





Dans la journée : Nuageux
Vent : 16 km/h
Humidité : 73 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 8 km/h
Humidité : 86 %

Dohr : 12h32
Assar : 15h29
Maghreb : 17h55
Îcha : 19h15

Dimanche 21
djoumad el-oual
Sobh : 05h44
Chourouk : 07h12

COUPE D'ALGÉRIE MILITAIRE DE FOOTBALL

Le Président supervise la finale de la 54e édition

Le président Abdelmadjid Tebboune a supervisé, jeudi, à Alger, la cérémonie de la 54e édition de la finale de la Coupe d'Algérie de football militaire, remportée par le commandement des Forces navales contre le commandement des Forces aériennes.

Cette finale de football militaire qui s'est déroulée sur le terrain du Centre national militaire de regroupement et de préparation des équipes sportives à Ben Aknoun en 1 Région militaire, a opposé le Commandement des Forces navales au Commandement des Forces aériennes. Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale, le président Tebboune a été accueilli par le Général d'armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du MDN, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire. Le Président a, sur place, écouté l'hymne national et a reçu les honneurs militaires qui lui ont été rendus par différentes formations des Forces de l'ANP, avant de saluer la délégation d'accueil du MDN. Le Président a, ensuite,



Ph : DR

suivi un exposé présenté par le chef du service des sports militaires portant sur les différents résultats et réalisations des sélections nationales militaires obtenues lors des différentes compétitions internationales, avant qu'il ne rejoigne la tribune d'honneur du stade, où il a donné le coup d'envoi de la finale, et ce, en présence de membres du Gouvernement, de Conseillers de la Présidence, ainsi que des

directeurs et chefs des Services centraux du MDN et de l'état-major de l'ANP.

Le MDN a rapporté que la rencontre a été marquée par « une compétitivité remarquable, empreinte d'intensité et de suspense tout au long de son déroulement », où « les joueurs ont fait preuve d'un grand engagement, d'une discipline exemplaire et d'un excellent esprit sportif, où chaque équipe a cherché à imposer son style de jeu et à décrocher un résultat positif. » Les joueurs ont également « démontré des qualités techniques de haut niveau, portées par une détermination farouche à remporter la victoire et à s'adjuger le prestigieux trophée militaire. » À ce titre, l'équipe des Forces navales a ouvert le score en premier par Bouhroum à la 53e minute, avant que l'équipe des Forces aériennes n'égalise à la 62e minute grâce à Belaoudj. La rencontre s'est soldée par un match nul, obligeant les deux formations à se départager aux tirs au but, où l'équipe du Commandement des Forces navales a réussi à l'emporter, s'adjugeant ainsi le titre de championne de la Coupe d'Algérie militaire de football pour l'année 2026. Au terme de la rencontre, le Président a remis les médailles aux deux équipes et la Coupe d'Algérie militaire à l'équipe des Forces navales. À la fin de la rencontre, le président a procédé à la signature du livre d'or du Centre de Ben Aknoun.

R. S.

PRIX DU FLN POUR LES MÉDIAS

Quatre journalistes récompensés

Le parti du FLN a attribué, jeudi à Alger, la toute première édition de son prix pour les médias, en récompensant quatre journalistes issus d'organes de la presse nationale. Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale, Abdelkrim Benmbarek, a, dans une allocution prononcée à l'occasion de cette cérémonie, souligné que ce prix représente « un apport à la scène médiatique et culturelle nationale, voire un espace pour récompenser les œuvres journalistiques exceptionnelles », ajoutant que le parti entend, à travers cette initiative, « accompagner les talents et renforcer la communication avec les plumes qui font de la parole une responsabilité ». Il a insisté, dans ce contexte, sur l'importance de renforcer le rôle dévolu à la presse nationale dans "la protection de la conscience et la préservation des intérêts supérieurs du pays et l'ancrage de la confiance dans les capacités et moyens de la Nation ». « L'Algérie, qui poursuit son processus de développement, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a besoin d'un paysage médiatique national fort et professionnel, capable de s'adapter à ce processus, de mettre en avant les réalisations du pays, d'éclairer l'opinion publique et d'immuniser le front intérieur ». Le chef du parti a salué le soutien du président Tebboune aux professionnels des médias, en reconnaissance de leur rôle dans « l'accompagnement des efforts de l'État dans les différents domaines », et « de leur contribution à faire face aux campagnes de désinformation et de dénigrement, à travers une parole crédible, une image sincère et une voix responsable ». Cette récompense intervient dans le cadre de la démarche du FLN visant à primer les meilleures œuvres journalistiques dans la catégorie de la presse écrite et radio-phonique, audiovisuelle et électronique. Le thème de sa 1ère édition a porté sur le thème : « L'Algérie à l'horizon 2026 : les trajectoires de la transition nationale et les jalons d'un État émergent ». Il convient de noter que quatre journalistes ayant participé à cette compétition ont été récompensés. Il s'agit de Nadia Slimani du journal « Echorouk », de Nassima Ait El Hadj de la Radio nationale, de Sofiane Moknine de la Télévision nationale et de Youssef Haddouche du site d'information « Internews ».

Farid G.



CONDOLÉANCES

Très attristés d'apprendre le décès de notre confrère **Djamel Saïfi**, un doyen de la presse sportive nationale, le directeur de publication du *Courrier d'Algérie*, Ahmed Toumiat, ainsi que l'ensemble du personnel du journal, présentent leurs sincères condoléances à la famille du défunt en l'assurant de leur profonde compassion en cette douloureuse épreuve. « À Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons. »

SUR DÉCISION DU CHEF DE L'ÉTAT

L'orchestre philharmonique international d'Alger est né

Sur décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'orchestre philharmonique international d'Alger voit officiellement le jour. La décision de création de cet orchestre prise par le président de la République lors d'une réunion du Conseil des ministres, coïncide avec la commémoration du 72ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954. Composé de 70 musiciens, l'orchestre philharmonique international d'Alger, supervisé par le ministère de la Culture et des arts, est dirigé par le maestro Amine Kouider.

R. N.

IL SERA EN TOURNÉE EN ALGÉRIE, EN FRANCE ET EN AMÉRIQUE DU NORD Aït Menguellet célèbre ses 60 ans de carrière

Le poète et chanteur algérien, Lou-nis Aït Menguellet prévoit d'effectuer, en 2027, une tournée nationale et internationale qui le conduira dans plusieurs villes algériennes, en France et en Amérique du Nord, notamment aux États-Unis et au Canada. Cette tournée débutera le 15 janvier 2027 par un concert à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf, à Alger, selon une source proche de l'artiste. Ce rendez-vous marquera une double célébration : les 60 ans de sa carrière artistique et son 77e anniversaire, qu'il fêtera le 17 janvier. Né le 17 janvier 1950 à Ighil Bouamas, en Kabylie, Lou-nis Aït Menguellet fera ainsi coïncider cet événement avec les festivités de Yennayer. Concernant les autres dates de cette tournée, aucune programmation supplémentaire n'a encore été arrêtée à ce stade, à l'exception d'un concert prévu le 30 octobre 2027 à 20 heures à l'Adidas Arena de Paris. Pour rappel, l'artiste a entamé sa carrière en 1967 et compte, dans son répertoire, plus de 222 chansons.

Ania N.

SOUS-RIRE

Notre serment pour toujours

